

Direction des bibliothèques

AVIS

Ce document a été numérisé par la Division de la gestion des documents et des archives de l'Université de Montréal.

L'auteur a autorisé l'Université de Montréal à reproduire et diffuser, en totalité ou en partie, par quelque moyen que ce soit et sur quelque support que ce soit, et exclusivement à des fins non lucratives d'enseignement et de recherche, des copies de ce mémoire ou de cette thèse.

L'auteur et les coauteurs le cas échéant conservent la propriété du droit d'auteur et des droits moraux qui protègent ce document. Ni la thèse ou le mémoire, ni des extraits substantiels de ce document, ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans l'autorisation de l'auteur.

Afin de se conformer à la Loi canadienne sur la protection des renseignements personnels, quelques formulaires secondaires, coordonnées ou signatures intégrées au texte ont pu être enlevés de ce document. Bien que cela ait pu affecter la pagination, il n'y a aucun contenu manquant.

NOTICE

This document was digitized by the Records Management & Archives Division of Université de Montréal.

The author of this thesis or dissertation has granted a nonexclusive license allowing Université de Montréal to reproduce and publish the document, in part or in whole, and in any format, solely for noncommercial educational and research purposes.

The author and co-authors if applicable retain copyright ownership and moral rights in this document. Neither the whole thesis or dissertation, nor substantial extracts from it, may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

In compliance with the Canadian Privacy Act some supporting forms, contact information or signatures may have been removed from the document. While this may affect the document page count, it does not represent any loss of content from the document.

Université de Montréal

**Sur la route des échanges au XVII^e et XVIII^e siècle.
L'étude des terres cuites communes de Montréal.**

Par
Elyse Lemay

Département d'anthropologie
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures
en vue de l'obtention du grade de Maîtrise Spécialisée
en Anthropologie

Août, 2007

©, Elyse Lemay, 2007



Université de Montréal
Faculté des études supérieures

Ce mémoire intitulé :
**Sur la route des échanges au XVII^e et XVIII^e siècle.
L'étude des terres cuites communes de Montréal.**

Présenté par
Elyse Lemay

a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Mme Louise Paradis
Président-rapporteur

M. Brad Loewen
directeur de recherche

M. Adrian Burke
membre du jury

Résumé

Notre mémoire s'intéresse aux réseaux commerciaux transatlantiques du XVII^e et XVIII^e siècle véhiculés par les terres cuites communes françaises retrouvées sur deux sites archéologiques de Montréal, l'îlot Callière et la place Royale. Pour comparer les mécanismes œuvrant lors de l'approvisionnement de la colonie, nous avons utilisé les données déjà recueillies concernant trois autres collections de céramiques, celles de l'épave du *Machault*, de l'Habitation de Champlain et des latrines de la maison Perthuis à Québec.

Ce mémoire se divise en cinq chapitres distincts. Le premier expose la structure générale de l'étude. Le deuxième est un survol historique et archéologique des sites de Montréal et d'ailleurs en Nouvelle-France. Le troisième chapitre brosse un tableau de la chaîne opératoire des céramiques françaises depuis l'extraction de l'argile jusqu'à leur diffusion en dehors de la région. Ce chapitre traite aussi du concept de proto-industrialisation indispensable à la compréhension des mécanismes de commercialisation des céramiques, produits d'une industrie rurale régionale.

Le quatrième chapitre est le cœur de notre étude puisqu'il présente nos résultats d'analyse. Nous proposons aussi une discussion sur les ressemblances et divergences observées entre les assemblages de Montréal. Nous poursuivons avec les analyses comparatives entre les collections de Montréal et celles des trois autres sites à l'étude.

Finalement, le dernier chapitre intègre les données historiques et applique le concept de proto-industrialisation aux types de production céramiques identifiés dans les collections. De plus, le concept de réseaux marchands est employé afin de montrer l'aspect social présent dans la diffusion des céramiques.

Mots clés : céramique, proto-industrialisation, commerce, Sadirac, Saintonge, Giroussens, Bordeaux, réseaux marchands, industrie rurale.

Abstract

Our study is interested in the transatlantic commercial networks of the 17th and 18th century conveyed by French common earthenwares found on two archeological sites of Montreal, l'îlot Callière and the place Royale. To compare mechanisms operating during the supply of the colony, we used the already collected data concerning three other collections of ceramic, those from the wreck of the *Machault*, the Habitation de Champlain and the latrines of the Perthuis house in Québec.

This report is divided into five different chapters. The first one explains the general structure of the study. The second surveys the historic and archaeological sites of Montreal and in New France. The third chapter present a working model of the *chaîne opératoire* of French ceramics from the extraction of the clay to their distribution outside the region of production. This chapter also deals with the idea of proto-industrialization that is indispensable to understanding the mechanisms of marketing ceramics produced in a regional rural industry.

Chapter four is the heart of our study because it presents the results of our analyze. We also discuss the resemblances and the differences observed between the collections of Montreal. We pursue with the comparative analyses of the collections from Montreal and the three other sites.

Finally, the last chapter integrates the historical data and applies the concept of proto-industrialization to the types of ceramic production identified in collections. Furthermore, the concept of trade networks is used to show the presence of social dimensions in the distribution of ceramic.

Keywords : Ceramics, proto-industrialization, mercantilism, Sadirac, Saintonge, Giroussens, Bordeaux, trade networks, rural industry.

Table des matières

| | |
|--|---------|
| Résumé | p. i |
| Abstract | p. ii |
| Table des matières | p. iii |
| Liste des figures | p. vii |
| Liste des tableaux | p. x |
| Liste des annexes | p. xi |
| Liste des abréviations et des sigles | p. xii |
| Liste des codes employés | p. xiii |
| Remerciements | p. xiv |
| | |
| <u>Introduction</u> | p. 1 |
| | |
| <u>Chapitre 1 : Les réseaux transatlantiques à travers les céramiques</u> | |
| | |
| 1- Présentation du sujet | p. 3 |
| 1.1- L'objet d'étude, les terres cuites communes | p. 3 |
| 1.2- Les sites archéologiques à l'étude | p. 4 |
| 2- Une problématique sur les réseaux commerciaux à travers les terres cuites communes | p. 5 |
| 3- Une hypothèse sur l'importance de Bordeaux dans le commerce colonial | p. 6 |
| 4- La méthodologie adoptée | p. 8 |
| 5- Une approche conceptuelle des réseaux commerciaux transatlantiques | p. 10 |
| 5.1- La proto-industrialisation. Une théorie sur la cohésion régionale en France | p. 10 |
| 5.2- Les communautés marchandes. Une théorie sur la cohésion sociale du commerce | p. 11 |
| 6- Structure du mémoire | p. 12 |
| | |
| <u>Chapitre 2 : Les sites à l'étude. Au cœur du Vieux-Montréal</u> | |
| | |
| 1- La pointe à Callière, première résidence montréalaise | p. 14 |
| 1.1- Contexte historique du site | p. 14 |

| | |
|---|-------|
| 1.2- Connaissances archéologiques | p. 17 |
| 1.2.1- Prélude aux interventions archéologiques | p. 17 |
| 1.2.2- Période du Fort de Ville-Marie (1642-1688) | p. 18 |
| 1.2.3- Le Château et domaine de Callière (1688-1805) | p. 19 |
| 1.2.4- Développement de l'urbanisme au cours du XIX ^e siècle | p. 19 |
| 2- La place Royale de Montréal | p. 20 |
| 2.1- Historique d'un site à vocation publique | p. 21 |
| 2.1.1- Lieu de commerce et d'échange | p. 21 |
| 2.1.2- Consolider un lieu de pouvoir et de prestige | p. 22 |
| 2.1.3- Les occupants de la place Royale | p. 22 |
| 2.2- Connaissances archéologiques | p. 23 |
| 2.2.1- L'occupation du Marché (1763-1786) | p. 24 |
| 2.2.2- Les fortifications et l'aire du passage (1720-1801) | p. 25 |
| 2.2.3- Les résidents de la place Royale : les occupations de Robert et de Baby (1698-1802) | p. 26 |
| 2.3- Résumé des contextes et périodes comparés des sites de l'îlot de Callière (BjFj-101) et de la place Royle (BjFj-03/47) | p. 26 |
| 3- Sur la route des échanges | p. 27 |
| 3.1- L'épave du <i>Machault</i> ou la liaison entre la France et la Nouvelle-France | p. 28 |
| 3.1.1- Les fouilles du <i>Machault</i> | p. 29 |
| 3.2- L'Habitation de Champlain | p. 29 |
| 3.2.1- Les fouilles de l'Habitation de Champlain | p. 30 |
| 3.3- La maison du marchand Perthuis à Québec | p. 31 |
| 3.3.1- La fouille des latrines | p. 32 |

Chapitre 3 : La proto-industrialisation de la campagne bordelaise. Aux débuts de la chaîne opératoire des céramiques

| | |
|---|-------|
| 1- Qu'est-ce que l'argile | p. 34 |
| 1.1- L'extraction et la préparation de l'argile | p. 35 |
| 1.2- La fabrication des objets en terre cuite | p. 36 |
| 1.3- La cuisson des terres cuites communes | p. 37 |
| 1.4- L'imperméabilité ou la porosité de l'argile | p. 38 |
| 2- Une théorie sur la cohésion régionale française. La proto-industrialisation | p. 39 |
| 2.1- Les caractéristiques et les hypothèses de la version de Mendels | p. 40 |
| 2.2- Les arguments néo-marxistes de la proto-industrialisation | p. 41 |
| 2.3- Les phénomènes de la proto-industrialisation | p. 42 |
| 2.3.1- Les industries rurales : activités non agricoles de la saison morte | p. 42 |

| | |
|---|-------|
| 2.3.2- Des produits destinés aux marchés extérieurs à la région | p. 42 |
| 2.3.3- La complémentarité régionale entre travail agricole et production artisanale | p. 43 |
| 3- La proto-industrialisation et les céramiques de la région de Saintonge | p. 44 |
| 3.1- Localisation et caractéristiques de la région | p. 44 |
| 3.2- Les premières productions céramiques en Saintonge | p. 45 |
| 3.3- La transformation d'une industrie rurale au XVII ^e siècle | p. 46 |
| 3.4- Les maisonnées et les réseaux commerciaux de terres cuites communes | p. 47 |

Chapitre 4 : Analyse des terres cuites communes à Montréal au XVII^e et XVIII^e siècle

| | |
|---|-------|
| 1- Les terres cuites communes de l'îlot de Callière (BjFj-101) | p. 49 |
| 1.1- Récapitulation des contextes archéologiques des céramiques (BjFj-101) | p. 50 |
| 1.2- Les résultats d'analyse des terres cuites communes du site BjFj-101 | p. 51 |
| 1.2.1- Les tessons des officines de Sadirac | p. 51 |
| 1.2.2- Les ateliers de Saintonge | p. 53 |
| 1.2.3- Les tessons du nord de la France ou du Midi toulousain | p. 55 |
| 1.2.4- Les tessons en provenance des ateliers de Provence | p. 56 |
| 1.3- Discussion | p. 57 |
| 2- Les terres cuites communes de la place Royale (BjFj-03/47) | p. 58 |
| 2.1- Résumé des contextes archéologiques des céramiques (BjFj-03/47) | p. 58 |
| 2.2- Les résultats de l'analyse des terres cuites communes du site BjFj-03/47 | p. 59 |
| 2.2.1- Les tessons en provenance des officines de Sadirac | p. 60 |
| 2.2.2- Les ateliers de Saintonge | p. 62 |
| 2.2.3- Les centres potiers du Midi toulousain | p. 63 |
| 2.2.4- Les tessons de la Provence | p. 64 |
| 2.3- Discussion | p. 65 |
| 3- Analyse comparative | p. 66 |
| 3.1- Le <i>Machault</i> : une cargaison à destination de Montréal | p. 66 |
| 3.1.1- Comparaison des collections du <i>Machault</i> et de Montréal | p. 67 |
| 3.2- L'Habitation de Champlain | p. 68 |
| 3.2.1- Comparaison entre les premiers établissements européens en Nouvelle-France | p. 70 |
| 3.3- Les latrines de la maison Perthuis de Québec | p. 71 |
| 3.3.1- Parallèles entre la maison Perthuis et Montréal | p. 72 |
| 4- Conclusion | p. 73 |

Chapitre 5 : La distribution des terres cuites communes jusqu'en Nouvelle-France

| | |
|--|---------|
| 1- La géographie des réseaux marchands : les industries rurales | p. 74 |
| 1.1- Présence d'une « proto-industrie » dans la paroisse de Sadirac | p. 75 |
| 1.1.1- Origine de la production céramique dans la paroisse de Sadirac | p. 75 |
| 1.1.2- Paysage démographique caractéristique d'une industrie rurale | p. 76 |
| 1.1.3- Les liens d'appartenance de la communauté de Sadirac | p. 77 |
| 1.1.4- La commercialisation des produits sadiracais | p. 78 |
| 1.2- Les productions du Midi toulousain | p. 80 |
| 1.2.1- Les céramiques du groupe de Cox | p. 81 |
| 1.2.2- Le centre potier de Giroussens | p. 82 |
| 1.3- Les terres de Provence | p. 84 |
| 1.3.1- Proto-industrialisation en Provence | p. 84 |
| 1.3.2- La commercialisation des céramiques de Provence | p. 86 |
| 2- Le commerce de Bordeaux | p. 87 |
| 2.1- La cohésion sociale des réseaux commerciaux entre Bordeaux et le Canada | p. 88 |
| 2.2- L'aventure montréalaise | p. 89 |
| 2.2.1- Les liens familiaux unissant Montréal à Bordeaux | p. 90 |
| | |
| <u>Conclusion</u> | p. 92 |
| | |
| <u>Bibliographie</u> | p. 97 |
| | |
| <u>Annexe 1</u> | p. xvi |
| | |
| <u>Annexe 2</u> | p. xxii |

Liste des figures

- Figure 1 : Représentation probable du Château de Callière réalisée par Francis Back**
Source : MAH 2001 : 52. p. 16
- Figure 2 : Fouilles archéologiques sur le site BjFj-03/47 en 1989**
Source : Des Rochers et Roy 2004 : 276 p. 25
- Figure 3 : Pichet de La-Chapelle-des-Pots, XIII^e-XIV^e siècle**
Source : Hugoniot 2002 : 102 p. 46
- Figure 4 : Petit pichet de Saintonge, XVI^e-XVII^e siècle**
Source : Hugoniot 2002 : 112-113 p. 47
- Figure 5 : Terrine BjFj-101-3C16-12**
Source : Photo par Elyse Lemay p. 52
- Figure 6 : Les tessons en provenance de Sadirac regroupés selon leur forme (BjFj-101)**
Graphique réalisé par Elyse Lemay p. 53
- Figure 7 : Extérieur du pot à bouillon (BjFj-101-2A20)**
Source : Photo par Elyse Lemay p. 54
- Figure 8 : Intérieur du pot à bouillon (BjFj-101-2A20)**
Source : Photo par Elyse Lemay p. 54
- Figure 9 : Fragment du Beauvaisis ou de Cox (BjFj-101-3D13)**
Source : Photo par Elyse Lemay p. 55
- Figure 10 : Écuelle de Saintonge (BjFj-101-4F30)**
Source : Photo par Elyse Lemay p. 57
- Figure 11 : Pot pansu (BjFj-47-1A121-48)**
Source : Photo par Elyse Lemay p. 60
- Figure 12 : Les tessons en provenance de Sadirac regroupés selon leur forme (BjFj-03/47)**
Graphique réalisé par Elyse Lemay p. 61

- Figure 13 : Plat à aile (BjFj-03-7C31-343)**
Source : Photo par Elyse Lemay p. 62
- Figure 14 : Écuelle d'Albisola (BjFj-47-5B55-1205)**
Source : Photo par Elyse Lemay p. 64
- Figure 15 : Moule à pain de sucre**
Source : Photo par Pierre Régaldo Saint-Blancard p. 76
- Figure 16 : Assiette de Giroussens**
Source : Barton 1978 : 57 p. 83
- Figure 17 : Carte du Canal du Midi**
Source : <http://www.clickart.fr/vev/images/fr/canal2m/carte.gif> p. 86
- Figure 18 : Localisation des sites archéologiques de Montréal**
Source : <http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/secteur.php?sec=j> p. xvii
- Figure 19 : Localisation des sites archéologiques de Québec**
Source : Jean et Proulx 1995 : 16 p. xviii
- Figure 20 : Localisation de l'épave du *Machault***
Source : Zacharchuk et Waddell 1985 : 25 p. xix
- Figure 21 : Les lots de la place Royale de Montréal, l'aire de passage et la porte du Marché**
Source : Brossard et Pagé 1985 : 7 p. xx
- Figure 22 : Centres potiers de France aux XVI^e et XVIII^e siècle**
Source : Loewen 2004 : 221 p. xxi
- Figure 23 : Représentation du décor de l'écuelle de Saintonge (BjFj-101-4F30)**
Source : Dessin par Elyse Lemay p. xxiii
- Figure 24 : Représentation du décor du pot pansu de Sadirac (BjFj-47-1A121-48)**
Source : Dessin par Elyse Lemay p. xxiv
- Figure 25 : Représentations des rebords des terrines de Sadirac dont celui de la terrine BjFj-101-3C16-12**
Source : Dessin par Elyse Lemay p. xxv

- Figure 26** : Inscriptions au bas des jarres de Giroussens découvertes à l'intérieur de l'épave du *Machault*
Source : Barton 1978 : 60 p. xxvi
- Figure 27** : Représentation du décor fait de cercles de points à l'engobe blanc sur fond brun relevés sur 27 assiettes de Giroussens présentes sur le *Machault*
Source : Barton 1978 : 62 p. xxvii
- Figure 28** : Autres types de décors observés sur les objets de Giroussens retrouvés sur l'épave du *Machault*
Source : Gusset 1979 : 81 p. xxviii
- Figure 29** : Motifs centraux représentant un oiseau (A) et une tulipe (B) relevés sur deux assiettes de Giroussens découverte dans l'épave du *Machault*
Source : Sullivan 1986 : 100; Barton 1978 : 55 p. xxix
- Figure 30** : Oreille d'une écuelle de Saintonge à effigie féminine et avec un col en fraise découverte à l'Habitation de Champlain
Source : Niellon et Moussette 1985 : 464 p. xxx
- Figure 31** : Assiette de Saintonge ornementée au fond par le monogramme du roi Henri III retrouvé à l'Habitation de Champlain
Source : Niellon et Moussette 1985 : 464 p. xxxi
- Figure 32** : Décors de certains objets provenant de Giroussens et découverts à l'Habitation de Champlain
Source : Niellon et Moussette 1985 : 465 p. xxxii
- Figure 33** : Décors faits d'éclaboussures brunes et vertes (A) et de bandes transversales de couleur jaune, brune et verte (B) identifiés sur des pièces provenant de la maison Perthuis
Source : Lapointe et Lueger 1997 : 201; Ibidem : 200 p. xxxiii
- Figure 34** : Assiette de Giroussens décorée de lignes vertes et de hachures brunes retrouvée à la maison Perthuis
Source : Lapointe et Lueger 1997 : 204 p. xxxiiii

Liste des tableaux

- Tableau I : Éléments d'analyse considérés lors de l'étude des terres cuites communes**
Tableau réalisé par Elyse Lemay p. 9
- Tableau II : Découpage chronologique revu et corrigé**
Source : Bélanger et Loewen 2004 : 11-12 p. 18
- Tableau III : Découpage chronologique en cinq périodes d'occupation du site BjFj-03/47**
Source : Brossard 1989 : 12 p. 25
- Tableau IV : Périodes historiques comparées des sites BjFj-101 et BjFj-03/47**
Tableau réalisé par Elyse Lemay p. 27
- Tableau V : Caractéristiques des groupes argileux**
Source : Abel et Amouric 1991 : 12; Landry et Mercier 1992 : 125 p. 35
- Tableau VI : Les périodes et datations historiques en association avec les lots archéologiques de découverte des céramiques sur le site de l'îlot Callière**
Source : Bélanger et Loewen 2006; Bélanger et Loewen 2004; Bélanger *et al* 2003 p. 50
- Tableau VII : Les périodes et datations historiques en association avec les lots archéologiques de découverte des céramiques sur le site de la place Royale de Montréal**
Source : GRHQ 2001; GRHQ 1991; Bélanger 1991; MAH 1997 p. 59
- Tableau VIII : Uniformisation des provenances retrouvées sur l'épave du *Machault***
Source : Barton 1978: 47, 55, 58, 61-65; Gusset 1979: 4-19 p. 66
- Tableau IX : Standardisation des provenances découvertes sur le site de l'Habitation de Champlain**
Source : Niellon et Moussette 1995 : 220-244 p. 68
- Tableau X : Uniformisation des provenances découvertes dans les latrines de la Maison Perthuis**
Source : Lapointe et Lueger 1997: 175-193 p. 71

Liste des annexes

Annexe 1 : Localisation des sites archéologiques à l'étude p. xvi

Annexe 2 : Représentations des particularités observées sur certains tessons de terres
cuites communes à l'étude p. xxi

Liste des abréviations et des sigles

Comm. pers. : Communication personnelle

Cm : Centimètres

Et al. : Et collaborateurs. Abrévié employé dans le corps du texte lorsqu'il y a plus de deux auteurs afin d'alléger le texte

GRHQ : Groupe de recherche en histoire du Québec

Km : Kilomètres

MAH : Musée d'archéologie et d'histoire Pointe-à-Callière

Liste des codes employés

BjFj-03/47 : Code Borden attribué au site archéologique de la place Royale de Montréal

BjFj-101 : Code Borden attribué au site archéologique de l'îlot Callière à Montréal

ST-07 : Code d'identification attribué aux structures découvertes lors de fouilles archéologiques

1QU : Code d'identification de la Place Royale de Québec attribué par le Ministère des Affaires Culturelles

1.1.1.101 : Code matériau élaboré par Parcs Canada

1.1 : terre cuite

1.1.1 : terre cuite commune

1.1.1.101 : terre cuite commune Saintonge

2.5 YR 8/2 : Code de la charte des couleurs de Munsell

Remerciements

Je tiens particulièrement à remercier feu Mme Claire Mousseau, archéologue chargée de projets à la ville de Montréal, pour toute l'aide apportée lors de l'étude de la collection de terres cuites communes du site de la place Royale et de m'avoir permis de consulter les fiches d'inventaires des objets catalogués.

Je remercie M. Paul-Gaston L'Anglais, archéologue de la culture matérielle rencontré par l'entremise de Mme Mousseau, pour toutes les connaissances qu'il m'a transmises ainsi que les quelques petits trucs et conseils sur la profession d'archéologue de la culture matérielle.

Je remercie aussi mon directeur de maîtrise, M. Brad Loewen, ainsi que mon conjoint Alexandre Rodrigue pour avoir toujours été à l'écoute, m'avoir soutenue et encouragée durant les périodes plus difficiles.

Introduction

L'histoire de Montréal remonte au début du XVI^e siècle, lorsque les visées expansionnistes des principaux royaumes de l'Europe occidentale s'imposèrent sur le monde entier. Ainsi, de nombreux navigateurs furent engagés par ces royaumes dans le but de découvrir un nouveau passage vers l'Asie et, du même souffle, conquérir de nouvelles terres. La France somma alors Jacques Cartier de prendre part à cette course. À défaut de trouver une voie commerciale vers l'Asie, Cartier prit possession du Canada en 1534 au nom du roi de France, François I^{er} (Tremblay et Pothier 2004 : 20; Duguay 2003 : 13). Lors de son second voyage au Canada, Cartier amorça l'exploration du fleuve Saint-Laurent. Il fut cependant obligé de laisser son navire l'*Émerillon* au lac Saint-Pierre à quelque 80 kilomètres de Montréal en raison des hauts-fonds. La remontée du fleuve se poursuivit dès lors à bord d'une embarcation plus petite. Jacques Cartier accosta, en compagnie d'une trentaine d'hommes, à Hochelaga, une ville iroquoienne sur l'île de Montréal le 2 octobre 1535 (Tremblay et Pothier 2004 : 21; Duguay 2003 : 13).

Pendant près de 70 ans, l'archipel de Montréal n'a reçu aucune autre visite d'Européens. Il fallut attendre la venue en 1603 de Samuel de Champlain qui n'a pu retrouver la ville d'Hochelaga décrite par Jacques Cartier (Duguay 2003 : 13). Toutefois, ses visites aux environs de Montréal laissèrent présumer un projet de fondation d'une habitation dans l'archipel, dont la première fonction serait celle d'un comptoir de traite des fourrures. Ce projet ne verra malheureusement pas le jour au vivant de Champlain (Tremblay et Pothier 2004 : 23-24).

Une seconde chance fut tentée à l'archipel de Montréal, toujours inhabitée par les européens 30 ans après la première visite de Champlain, par le projet de la ville-mission nommée Ville-Marie. Ce projet naquit en France le 2 février 1636 (Pothier 2004 : 27). Un jeune seigneur laïc, père de six enfants et percepteur d'impôts de La Flèche en Anjou répondant au nom de Jérôme Le Royer de la Dauversière, était l'instigateur du projet (Lanctôt 1942 : 3). L'idée derrière la ville-mission était de « fonder une habitation à Montréal, former des missionnaires [pour évangéliser] les sauvages, et finalement ouvrir les écoles pour les filles et les garçons français et indigènes ainsi qu'un hôpital pour les malades »¹. Avec un jeune prêtre, l'abbé Jean-Jacques Olier, futur fondateur du séminaire de Saint-Sulpice, et du bailleur de fonds Pierre Chevrier baron de Fancamp, Jérôme Le Royer de la Dauversière mit sur pied en 1640 la Société des Messieurs et Dames de Notre-Dame

¹ LANCTÔT, Gustave. Montréal au temps de la Nouvelle-France 1642-1760, Éditeur G. Ducharme, Montréal, 1942, p. 4.

de Montréal pour la conversion des sauvages (Pothier 2004 : 28; Duguay 2003 : 13). La Société se vit accorder la concession de l'île de Montréal la même année. Les futurs colons recrutés par la Société virent leur passage à destination de la Nouvelle-France payé par cette dernière qui leur procura aussi un minimum de biens afin qu'ils puissent s'établir dans la future colonie (Pothier 2004 : 28). À l'office de gouverneur du nouvel établissement, la Société nomma Paul Chomedey, sieur de Maisonneuve, un officier de carrière âgé de 29 ans et au caractère très religieux. Jeanne Mance veuve d'Youville, alors âgée de 36 ans, prit aussi part à cette expédition dans la fonction de prendre soin de l'habitation et des malades. Ainsi, deux navires quittèrent La Rochelle en l'an 1641 à destination de la Nouvelle-France avec à leur bord une cinquantaine d'hommes, de femmes et d'enfants. Ces colons furent à l'origine de la première colonie montréalaise (Lanctôt 1942 : 4-5).

Arrivée dans l'embouchure du fleuve Saint-Laurent en août 1641, l'expédition passa l'hiver à Québec. Entre-temps, Maisonneuve alla reconnaître son futur poste et prit possession officiellement de l'île de Montréal le 15 octobre (Lanctôt 1942 : 5). Les premiers habitants de Montréal s'installèrent finalement le 17 mai 1642 à la pointe à Callière formée par la confluence du fleuve Saint-Laurent et de la Petite rivière Saint-Pierre (Duguay 2003 : 14).

Le projet d'évangélisation des autochtones, à la base de l'établissement des colons à Montréal, ne fut cependant pas le moteur du développement de la ville. En fait, Montréal prit son essor grâce à la traite des fourrures. Ce commerce permit à la ville d'attirer de nombreux colons sur ses terres en plus de séduire bon nombre de négociants de la métropole (Duguay 2003 : 24). Or, 20 pour cent de la population active montréalaise recensée vers 1721 se composait de marchands. Plus des deux tiers d'entre eux étaient aussi propriétaires d'un emplacement et d'une habitation sur la place du Marché, aussi nommée la place Royale. À la suite du grand incendie de 1721, le quadrilatère entourant la place du Marché constitua le lieu de prédilection pour toute activité commerciale, et ce, jusqu'à la fin du Régime français (Duguay 2003 : 25-27).

Cette activité marchande à Montréal a suscité notre intérêt. Nous avons donc choisi d'élaborer un projet de recherche dans lequel nous pourrions explorer plus amplement les liens commerciaux entre la France et sa colonie de la Nouvelle-France. Comme objet d'étude, les objets archéologiques en terre cuite commune nous ont paru un choix judicieux puisqu'ils sont des objets d'usage courant très bien représentés sur les sites archéologiques. Le commerce colonial et les terres cuites communes sont ainsi au cœur de notre étude intitulée : Sur la route des échanges au XVII^e et XVIII^e siècle. L'étude des terres cuites communes de Montréal.

Ainsi, le premier chapitre de notre mémoire expose notre projet de recherche. Celui-ci comprend la présentation de l'objet d'étude, de la problématique de recherche et des hypothèses qui en découlent, de la méthodologie adoptée ainsi que de l'approche conceptuelle des réseaux commerciaux transatlantiques. Le chapitre suivant se concentre sur les données archéologiques et historiques des sites à l'étude qui sont l'îlot de Callière et la place Royale à Montréal, l'Habitation de Champlain et la maison du marchand Perthuis à Québec de même que l'épave du *Machault* située dans la rivière Restigouche. Le troisième chapitre, lui, regroupe les informations relatives au concept de proto-industrialisation par lequel nous tenterons d'analyser les réseaux d'échange de terres cuites communes entre la France et la Nouvelle-France. Le quatrième chapitre présente les données d'analyse des terres cuites communes des sites archéologiques montréalais qui ont été analysées. Enfin, le dernier chapitre tente d'appliquer la notion de proto-industrialisation aux productions céramiques découvertes en Nouvelle-France. Sur ce, entamons notre mémoire avec la présentation du projet de recherche.

Chapitre 1 : Les réseaux transatlantiques à travers les céramiques archéologiques

Toute activité humaine laisse des traces que le temps se charge de dissimuler jusqu'au jour où un archéologue extirpe de la terre ces témoins du passé. Les objets ainsi dégagés ne sont en soi que des éléments statiques et muets résultant d'une activité humaine lointaine. La tâche de faire revivre ces vestiges revient à l'archéologue qui s'efforce de les remettre dans leur contexte spatiotemporel et socioculturel (L'Anglais 1994a : 1). Dans le cas qui nous concerne, les vestiges sont des poteries communes françaises retrouvées à Montréal, le reflet de l'activité marchande existant entre la France et sa colonie de la Nouvelle-France. Elles proviennent de deux sites archéologiques à Montréal dont les datations se situent au XVII^e et XVIII^e siècle. Dans le présent chapitre, nous exposons les raisons qui nous ont poussées à choisir cet objet comme sujet d'étude. Nous formulons aussi notre problématique de recherche de même que les hypothèses qui en découlent. De plus, nous y décrirons notre méthode d'analyse. Enfin, une section est réservée à la structure de notre étude afin de mieux visualiser son contenu.

1- Présentation du sujet

Comme nous l'avons indiqué, notre étude porte sur les réseaux commerciaux transatlantiques du XVII^e et XVIII^e siècle vus à travers le cas des terres cuites communes. Nous avons choisi ce médium en raison de sa très grande visibilité archéologique et de son caractère utilitaire. En fait, les céramiques sont des objets d'usage courant auxquels tous et chacun pouvaient avoir accès. Nous avons retenu pour l'étude les terres cuites communes découvertes sur deux sites domestiques de Montréal à moins de 80 mètres l'un de l'autre et situés à l'embouchure de la Petite rivière Saint-Pierre. Afin d'observer les divers mécanismes d'approvisionnement mis en œuvre lors du ravitaillement de la colonie, nous avons aussi employé les données de trois autres sites ailleurs en Nouvelle-France. Ces collections ont été analysées de façon comparative avec celles de nos deux sites de Montréal.

1.1- L'objet d'étude, les terres cuites communes

Nos terres cuites communes proviennent des sites montréalais de l'îlot Callière et de la place Royale. Pour l'ensemble de ces deux collections, nous avons observé que plus de 90 pour cent des céramiques sont originaires de la France. Les 10 pour cent restants comprennent des céramiques en provenance de la péninsule ibérique et d'Albisola en Italie du Nord. Nos observations ont démontré aussi une forte proportion des céramiques à glaçure verte caractéristique des ateliers de l'arrière-pays bordelais et des ateliers saintongeais. La plupart de ces terres cuites communes sont

datées, selon leur contexte archéologique, de la seconde moitié du XVII^e siècle et du XVIII^e siècle, plus précisément entre 1642 et 1805. Certaines d'entre elles ont toutefois été découvertes à l'intérieur de remblais mis en place au XIX^e siècle. La présence du mobilier français dans ces remblais du Régime britannique n'est pas problématique puisque les sols utilisés pour les travaux d'aménagement du terrain contenaient déjà un mobilier plus ancien. Une particularité de notre collection est sans doute la découverte sur l'îlot Callière d'une terrine formellement identifiée par M. Pierre Régaldo-Saint Blancard comme une production des officines de Sadirac aux environs de Bordeaux. Cette terrine a été retrouvée à l'intérieur d'un dépôt archéologiquement daté de la période du fort de Ville-Marie (1642 à 1688), premier établissement européen à Montréal.

1.2- Les sites archéologiques à l'étude

Les deux sites ont été retenus en raison de leur proximité, leur ancienneté et l'accessibilité de leurs collections archéologiques. Il s'agit de la portion nord de l'îlot Callière (BjFj-101), site historique où se déroule depuis 2002 l'école de fouilles en archéologie historique de l'Université de Montréal en collaboration avec le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, et de la place Royale (BjFj-03/47) anciennement la place du Marché. Situé dans le Vieux-Montréal, cœur historique de la ville, l'îlot Callière a été le lieu de résidence où se sont succédés de nombreux occupants, alors que la place du Marché vit s'ériger les commerces de plusieurs marchands tout comme les résidences de certains d'entre eux.

L'expression « Vieux-Montréal » apparut pour la première fois dans la littérature et les journaux en 1880. Elle évoquait le Montréal d'autrefois et désignait le territoire de l'ancienne ville fortifiée. À la suite de la publication de l'ouvrage intitulé *La légende dorée de Montréal* en 1949, Victor Morin fut le premier à désigner le territoire du Vieux-Montréal comme un quartier historique (Lauzon et Leclerc 2004 : 199, 236, 244). Un des secteurs du Vieux-Montréal fut officiellement reconnu le 8 janvier 1964. Il était compris à l'intérieur d'un quadrilatère formé par les rues Notre-Dame et de la Commune au nord et au sud et bordé à l'est par la rue Berri et à l'ouest par la rue McGill. Le territoire de l'arrondissement historique fut, par la suite, agrandi afin de correspondre à la géographie de l'ancienne ville fortifiée (Des Rochers et Roy 2004 : 247, 252, 273). Lors des préparatifs du 350^e anniversaire de la fondation de Montréal en 1992, de nombreux projets patrimoniaux, dont le but était de redonner une visibilité à ce lieu névralgique de l'histoire de Montréal, virent le jour. Parmi ceux-ci, notons la transformation de la place Royale en un podium commémoratif indiquant la présence d'une vaste séquence de vestiges archéologiques et le classement en 1999 du plus ancien site archéologique montréalais au sein de cet arrondissement historique, soit l'îlot Callière (Des Rochers et Roy 2004 : 273, 277).

Afin de procéder à une analyse comparative constituant la seconde étape de notre démarche, nous avons choisi trois sites archéologiques de la Nouvelle-France. Il s'agit de l'épave du *Machault*, de l'Habitation de Champlain et des latrines de la maison Perthuis à Québec. Ces sites présentent des contextes de datation très précis recoupant ceux des sites de Montréal. Tout d'abord, l'Habitation de Champlain, dont les dates sont 1608 à 1688, contient le premier établissement européen en Nouvelle-France. Cette période correspond à l'occupation de l'îlot Callière par le fort de Ville-Marie (1642-1688). Les dépôts des latrines de la maison Perthuis, datés entre 1682 et 1759, constituent l'élément de comparaison pour l'occupation du domaine de Callière (1688-1760) et de la place du Marché située sur le site de la place Royale (1687-1802). L'épave du *Machault*, coulée le 8 juillet 1760 dans la rivière Restigouche, permet d'observer le contenu d'une cargaison de navire en provenance de Bordeaux et à destination de la Nouvelle-France. Il reflète ainsi une fonction d'échanges commerciaux entretenus entre la France et sa colonie, alors que l'Habitation de Champlain et les latrines de la maison Perthuis renvoient généralement à une fonction de consommation, vu le rejet en vrac d'un grand nombre de vaisselle utilitaire dans les latrines.

2- Une problématique sur les réseaux commerciaux à travers les terres cuites communes

Les terres cuites communes ont un intérêt durable pour les archéologues en raison de leur visibilité archéologique et de leur grand degré de conservation dans le sol. Ces caractéristiques font de ce matériau un objet d'étude de choix puisque la plupart des niveaux archéologiques d'un site domestique possèdent de tels objets (Chapelot 1987 : 168). L'analyse des céramiques contribue à l'enrichissement des études archéologiques en apportant un instrument précieux de datation de même qu'une compréhension préliminaire de la séquence des dépôts d'un site. La variabilité des argiles employées, les formes fabriquées et les fonctions associées à ces formes à travers le temps et l'espace sont autant de facteurs contribuant à enrichir les connaissances archéologiques. Les attributs propres aux terres cuites communes s'intègrent en outre à la chaîne opératoire de l'alimentation. Ainsi, la contextualisation des fonctions reliées à l'approvisionnement en est accrue. Par conséquent, la présence de ces céramiques sur les sites de la Nouvelle-France concourt à rendre tangibles la chaîne opératoire des poteries depuis l'extraction de l'argile nécessaire à leur fabrication jusqu'à leur utilisation sur les sites de la Nouvelle-France (Loewen 2004 : 217).

Dans leur étude portant sur les grès béarnais, Jean-Pierre Chrestien et Daniel Dufournier (1993) ont suggéré l'idée que les céramiques sont le reflet des réseaux commerciaux transatlantiques du XVII^e et XVIII^e siècle. Ils ont ainsi accordé un caractère régional au commerce français contribuant, du même coup, à la compréhension géographique des échanges avec la Nouvelle-France. Selon leur perspective, de nombreux ports atlantiques dont La Rochelle, Bordeaux et Rouen drainèrent les productions de leur arrière-pays vers les marchés coloniaux et

étrangers. La terre cuite commune, en raison de ses provenances régionales connues, s'avère être un témoin privilégié du rôle que jouèrent ces régions françaises dans l'approvisionnement en marchandises de la Nouvelle-France (Chrestien et Dufournier 1993 : 251). Cette cohésion régionale du commerce peut être expliquée à l'aide du concept de proto-industrialisation élaboré par Mendels (1972). La proto-industrialisation semble avoir été le moteur de développement économique des régions françaises productrices de céramiques et le moyen de diffusion des poteries à travers les marchés locaux, extrarégionaux et internationaux.

Or, la colonie de la Nouvelle-France fut ravitaillée par un seul et pratiquement unique fournisseur, la France (Duguay 2003 : 76). D'après les grands principes du mercantilisme, la France fournit ses colonies en certaines denrées alimentaires et en marchandises diverses, en échange de matières premières extraites sur leur territoire. Cette situation fit de la France plus qu'un simple fournisseur : elle devint aussi la principale cliente des productions coloniales (Jean et Proulx 1995 : 43). Cette concentration des réseaux commerciaux sur un seul axe géographique permet donc un accès avantageux à l'identification des individus présents à chacune des étapes de ce long trajet emprunté par les céramiques, depuis leur fabrication dans l'arrière-pays des ports océans français jusqu'aux sites coloniaux de consommation. Une cohésion sociale du commerce est ainsi mise de l'avant, cohésion unissant les poteries aux marchands urbains, les marchands urbains aux maisons de négoce et celles-ci aux marchands coloniaux.

À la vue de ces observations, nous avons formulé notre questionnement de la façon suivante : quelles sont les productions de terres cuites communes et dans quelles proportions ont-elles été retrouvées sur nos sites archéologiques? Les collections de terres cuites communes découvertes à Montréal sont-elles semblables à celles découvertes sur d'autres sites de la Nouvelle-France? Ensuite, quels sont ces gens impliqués dans la chaîne opératoire des terres cuites communes découvertes sur les sites montréalais à l'étude? Et quels liens entretenaient-ils entre eux? Voilà les interrogations auxquelles nous allons tenter de répondre dans cette étude.

3- Une hypothèse sur l'importance de Bordeaux dans le commerce colonial

En archéologie historique au Canada, il est souvent convenu que la France était le seul fournisseur et client de la Nouvelle-France. Il reste toutefois à déterminer quelles ont été les régions françaises engagées dans le commerce transatlantique au XVII^e et XVIII^e siècle. Dans ce mémoire, nous avons approfondi l'importance du port de Bordeaux comme centre de distribution des terres cuites communes. Au départ de notre recherche, Régaldo, Loewen et Bélanger venaient d'émettre l'hypothèse que certaines terres cuites communes françaises à glaçure verte et sans engobe étaient produites dans la paroisse de Sadirac dans l'arrière-pays bordelais (Bélanger *et al* 2003 : annexe 4;

Loewen 2004; Régaldo-Saint Blancard 1988, 1989). Cette paroisse est située à environ 20 kilomètres de Bordeaux sur l'axe de la Garonne. D'autres terres cuites communes empruntèrent cette même voie fluviale vers Bordeaux dont les terres de Provence ainsi que les céramiques des villages de Cox et Giroussens en Midi toulousain. De plus, les productions saintongeaises, issues de l'arrière-pays de La Rochelle, transitèrent par le port de Bordeaux à une époque où l'influence commerciale bordelaise atteignit les frontières du commerce rochelais (Loewen 2004 : 217, 219).

À la lumière de nouvelles recherches sur le Midi toulousain (*Grésale* 2000 et 2005) et Sadirac (Hanusse 1988), un retour sur les provenances des céramiques dans les collections canadiennes s'imposent. Ces nouvelles recherches nous ont permis de problématiser de façon plus détaillée toute la question des provenances des céramiques françaises. Ainsi, notre mémoire se penchera sur la compréhension plus exacte des provenances, en termes de la définition des centres potiers, de leur émergence et de l'apparition de leurs produits sur les sites coloniaux et ce, à l'aide du concept de proto-industrialisation. Nos observations ont démontré qu'un nombre assez restreint de provenances a été identifié sur les sites de Montréal et Québec. En fait, les mêmes provenances ont été observées à la fois à Montréal et à Québec. Le fait de trouver un nombre limité de provenances montre que les centres potiers réussirent à construire une certaine « exclusivité » dans le marché colonial, régie par le port de Bordeaux, qu'il nous importe de mieux comprendre.

La contribution à l'archéologie historique de ce mémoire provient donc de sa concentration sur ce filon bordelais dans la commercialisation des terres cuites communes jusqu'à Montréal. Il nous a été possible de suggérer que les céramiques en provenance du Midi toulousain et de la Provence aient intégré elles aussi le réseau commercial bordelais et qu'elles aient été distribuées jusqu'aux confins de la Nouvelle-France par l'entremise de Bordeaux et de ces négociants impliqués dans le commerce transatlantique et grâce à la proto-industrialisation de ces régions. En ce qui concerne les liens unissant les négociants bordelais aux marchands coloniaux, dont ceux établis à Montréal, nous suggérons qu'il s'agisse principalement de liens familiaux à l'intérieur des grandes maisons de négoce maritime. Ces mêmes liens familiaux sont à la base de la prospérité des communautés potières françaises.

Enfin, nous avons observé que les collections de poteries communes retrouvées sur l'îlot Callière et à la place Royale présentent une moins grande diversité de formes que celle recensée sur les sites à Québec de la même époque, bien que les provenances soient les mêmes. Cette différence de diversité peut être le fait de la position géographique de Montréal par rapport à celle de Québec et que les marchandises devaient transiter par Québec avant d'atteindre Montréal. Nous avons approfondi cette hypothèse à travers l'analyse comparative des collections des sites montréalais et

de celles de l'Habitation de Champlain et la maison Perthuis à Québec et de l'épave du *Machault*. Ces analyses comparatives ont permis d'évaluer dans quelle mesure la position géographique de Québec et de Montréal a influencé la diversité et la quantité des marchandises offertes aux habitants montréalais.

4- La méthodologie adoptée

Dans ce mémoire, nous avons suivi une méthode de travail divisée en trois étapes. La première étape, la plus importante, comprend la présentation des sites archéologiques et des contextes de découverte des terres cuites communes de même que leur analyse typologique et fonctionnelle. Nous avons repris les catégories typologiques et fonctionnelles élaborées par le groupe de recherche en culture matérielle de Parcs Canada (1982, 1983), et généralement utilisées en archéologie historique à Montréal. La deuxième étape a été une analyse comparative entre les terres cuites communes des sites de Montréal et celles des trois autres sites de la Nouvelle-France. La dernière étape se voulait une intégration des connaissances archéologiques et historiques selon les concepts de proto-industrialisation et de réseaux commerciaux transatlantiques.

Nous avons étudié les collections montréalaises dans les réserves de leurs gardiens. Il s'agit d'abord des locaux du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière pour la collection de l'îlot Callière. Seulement une terrine de cette collection est exposée au Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Les collections de la place Royale (BjFj-03 et BjFj-47) se trouvent, quant à elles, à la réserve des collections archéologiques de la Ville de Montréal au 333, rue Peel et leur consultation a été relativement simple, grâce à la collaboration des personnes-ressources.

Dans la première étape de notre recherche, nous avons élaboré une grille d'analyse contenant tous les attributs des terres cuites que nous avons voulu observer. Notre grille d'analyse tire son origine de la *descripción de cerámica* utilisée par Jean-François Millaire lors des fouilles archéologiques entreprises à l'été 2003 dans la vallée de Virù au Pérou, auxquelles nous avons participées (Millaire 2003). Le tableau I (page 9) montre les divers éléments d'analyse qui ont été regroupés selon quatre rubriques. La première a été nommée « contexte archéologique ». Elle contient six éléments servant à mettre en contexte les tessons. Ces éléments se retrouvent d'ailleurs dans tous les inventaires archéologiques et permettent de retrouver les artefacts lors de futures études. Les trois sections suivantes concernent l'analyse proprement dite de ces tessons. Ainsi, les « attributs typologiques » font référence à l'aspect visuel des fragments de même qu'aux caractéristiques de fabrication selon les différents ateliers de production.

Les « attributs fonctionnels », au nombre de deux, nous ont renseignés sur la forme de l'objet représenté par les tessons de même que sur la fonction de cette forme. Les « attributs de

Tableau I : Éléments d'analyse considérés lors de l'étude des terres cuites communes

| Contexte archéologique : | Attributs typologiques : | Attributs fonctionnels : | Attributs de facture : | Autres : |
|-----------------------------------|------------------------------------|--|---|--|
| 1- Site archéologique | 1- Code du matériau (Parcs Canada) | 1- Forme de l'objet | 1- Épaisseur max. et min. du fragment ou de l'objet | 1- Commentaires |
| 2- Lots de découverte | 2- Couleur de la pâte | 2- Code de la fonction de l'objet (Parcs Canada) | 2- Forme de la lèvre ou du rebord | 2- Numéro du dessin de la lèvre ou du rebord |
| 3- Numéro de catalogue | 3- Texture de la pâte | | 3- Épaisseur de la lèvre ou du rebord | 3- Numéro de la photographie |
| 4- Nombre de fragments et d'objet | 4- Types d'inclusion | | 4- Diamètre d'ouverture | |
| 5- Datation archéologique | 5- Couleur de la glaçure | | 5- Partie de l'objet et son intégrité | |
| 6- Provenance | 6- Localisation de la glaçure | | 6- Technique de fabrication | |
| | 7- Présence d'engobe | | | |
| | 8- Description du décor | | | |

facture » sont la quatrième rubrique et rassemblent les éléments formels des fragments. Nous y avons inclus les épaisseurs minimale et maximale des fragments, la forme et l'épaisseur de la lèvre ou du rebord s'il y a lieu, de même que le diamètre d'ouverture de l'objet. Nous avons de plus intégré, à titre indicatif seulement, les éléments suivants : « partie de l'objet et son intégrité » et « technique de fabrication ». Cinq degrés d'intégrité des objets ont été employés. Tout d'abord, un « objet entier » signifie que l'objet est intact, non fragmenté et qu'il ne manque aucun élément. Un « objet complet » indique que ce dernier est fragmenté, mais qu'au moins 75 pour cent des éléments permettant de reconstituer sa forme sont présents. La présence de moins de 75 pour cent des éléments qui constituent la forme signifie un « objet recomposable ». Lorsqu'un élément de la forme est manquant, cet objet est dit « incomplet ou fragmentaire ». Nous tenons à dire que plus des trois quarts des collections montréalaises sont composées d'objets fragmentaires. Enfin, la dernière rubrique que nous avons dénommée « autres », permet de reconnaître plus facilement les fragments analysés, d'où l'importance de noter le numéro de la photographie ainsi que celui du dessin de la lèvre ou du rebord.

Afin de mieux comprendre la spécificité des collections montréalaises, nous avons procédé à une analyse comparative, deuxième étape de notre démarche, entre les deux collections montréalaises et celles de trois autres sites de la Nouvelle-France, l'Habitation de Champlain, les latrines de la maison Perthuis et l'épave du *Machault*. Pour ce faire, nous avons employé les études de Françoise Niellon et Marcel Moussette (1985) concernant l'Habitation de Champlain, de Camille Lapointe et Richard Lueger (1997) et de Paul-Gaston L'Anglais (1994) portant sur le contenu des latrines de la maison Perthuis et celles de Kenneth James Barton (1978) et de Gérard Gusset (1979) concernant les terres cuites communes du *Machault*.

Les analyses comparatives nous ont permis d'observer les divers mécanismes d'approvisionnement mis en mouvement lors du ravitaillement de la Nouvelle-France. Le contenu du *Machault* nous a servi en tant qu'exemple de cargaison en partance du port de Bordeaux et à destination de la Nouvelle-France en temps de guerre. Les poteries des latrines de la maison Perthuis et de l'Habitation de Champlain ont révélé des dissemblances et des ressemblances entre les formes et les proportions de terres cuites communes découvertes sur les sites domestiques de Montréal et de Québec, et ce, dès les débuts des premiers établissements en Nouvelle-France jusqu'à la fin du Régime français.

5- Une approche conceptuelle des réseaux commerciaux transatlantiques

La dernière étape de notre méthode de recherche a été l'intégration des documents historiques. Ainsi, à la base des échanges transatlantiques sur un seul axe était l'économie mercantiliste de l'époque, dont les principes stipulaient que toutes les mesures nécessaires devaient être prises afin d'empêcher ou du moins limiter la sortie des capitaux hors du pays. En ce qui concerne plus précisément la Nouvelle-France, il lui était interdit de commercer avec quiconque sauf la France. Même l'établissement de manufactures, qui aurait été en compétition directe avec celles de la métropole, lui était proscrit (Jean et Proulx 1995 : 44). La Nouvelle-France se trouva donc dépendante des marchands français et de leurs réseaux commerciaux (Jean et Proulx 1995 : 168). Les réseaux d'échange quasi exclusifs servirent donc à l'écoulement de la production française par le biais d'un marché très lucratif pour la métropole, mais déficitaire pour la colonie. Ils structurèrent aussi la nature des échanges entre autres de deux façons, que nous avons théorisées afin de faire ressortir l'importance des productions régionales et de faire apparaître l'aspect social des mouvements de biens dont les terres cuites communes sont les témoins privilégiés.

5.1- La proto-industrialisation. Une théorie sur la cohésion régionale en France

Nous avons utilisé le concept de proto-industrialisation afin de qualifier la cohésion régionale française qui se traduit en la spécialisation productrice des régions. Selon ce concept, la

région rurale cultivait la plus grande partie des biens de consommation nécessaire à la vie et achetait les produits tels que le vin et les terres cuites communes aux régions dont les aptitudes à fabriquer ces biens étaient meilleures (Claval 1968 : 315). À ce titre, les régions spécialisées dans la production artisanale comme la poterie comptaient sur cette forme d'artisanat afin de combler le manque à gagner généré par la saison morte du cycle agricole. Les poteries ainsi produites étaient principalement destinées aux marchés extrarégionaux (Musgrave 1998 : 1). Les villes portuaires jouèrent aussi un grand rôle dans la proto-industrialisation. Elles s'approvisionnaient en produits agricoles dans leur campagne proche en échange de services et de biens manufacturés (Claval 1976 : 268). À la fin du XVIII^e siècle, les marchés transatlantiques des ports océans français étaient un nouveau débouché pour les productions régionales. Il appert aussi que les exportations internationales françaises ont pratiquement quintuplé entre 1715 et 1789. La proto-industrialisation dépendait donc des relations commerciales qu'entretenaient les régions avec l'extérieur, par l'entremise des villes portuaires (Claval 1968 : 316 ; Kriedte *et al* 1981 : 35; Mendels 1984 : 990).

5.2- Les communautés marchandes. Une théorie sur la cohésion sociale du commerce

Alors que l'idée de proto-industrialisation permet de comprendre comment les poteries rurales ont pénétré le marché international, pour conceptualiser la structure sociale des réseaux commerciaux transatlantiques, nous avons eu recours aux concepts de Daviken Studnicki-Gizbert (2003). Dans un article portant sur la nation portugaise, Studnicki-Gizbert a analysé les réseaux commerciaux selon trois concepts socioculturel : l'identité commune, l'intérêt économique et l'interdépendance. De façon générale, l'identité commune est l'élément de cohésion permettant aux individus de se regrouper. Cette identité a comme origine la parenté, l'origine ethnique ou la confession religieuse (Studnicki-Gizbert 2003 : 629-630). L'intérêt économique, quant à lui, est une approche des réseaux commerciaux selon laquelle les individus créent des liens sociaux et familiaux de manière instrumentale et dans un but économique strictement individualiste (Studnicki-Gizbert 2003 : 630). Le dernier concept, soit l'interdépendance, est défini par Studnicki-Gizbert comme un pôle où convergent les relations collectives plutôt qu'individuelles, et est un facteur contribuant à l'extension du réseau des liens d'appartenance. L'interdépendance est donc le « nœud » social entretenu quotidiennement par les individus à travers la reconnaissance mutuelle, le don et la création de liens de parenté (Studnicki-Gizbert 2003 : 630). Ces trois aspects théorisés par Studnicki-Gizbert sont utiles à notre compréhension des liens qu'entretenaient les membres des communautés potières entre eux et avec les marchands urbains ainsi que les liens unissant les négociants français entre eux et avec les marchands établis en Nouvelle-France.

6- La structure du mémoire

Nous divisons ce mémoire en six chapitres incluant celui-ci qui pose « l'architecture » générale de l'étude. Le deuxième chapitre est réservé à la présentation des sites montréalais à l'étude, l'îlot Callière et la place Royale. Nous consacrons aussi une partie de ce chapitre à la revue historique de ces deux sites. Par la suite, chacune des interventions archéologiques s'étant déroulées sur le site de l'îlot Callière est explicitée. Cependant, en raison du grand nombre de fouilles ayant pris part sur le site de la place Royale, nous avons sélectionné les interventions les plus pertinentes pour notre étude et les avons regroupées en fonction du découpage chronologique du site. Par la suite, il est question des trois sites employés lors de l'analyse comparative. Ces sites sont l'Habitation de Champlain et les latrines de la maison Perthuis à Québec et l'épave du *Machault*. Tout comme nous l'avons fait pour nos sites montréalais, nous avons procédé à un résumé des contextes historiques et archéologiques de ces sites d'après les études déjà réalisées sur le sujet.

Le troisième chapitre présente la chaîne opératoire des terres cuites communes françaises. Il débute par la présentation du matériau qu'est l'argile : sa composition, sa formation et ses caractéristiques. Les méthodes employées dans son extraction, sa préparation et les principales étapes de la fabrication des céramiques sont aussi mentionnées. Par la suite, nous présentons les mécanismes de la commercialisation de ces produits. C'est à cette étape de la chaîne opératoire qu'intervient le concept de proto-industrialisation permettant de mieux comprendre l'émergence des centres potiers et leur distribution géographique sur le territoire français. Ainsi, les productions de céramiques sont présentées en lien avec le commerce régional qui se structurait autour d'un port océan en communication avec les colonies nord-américaines.

L'analyse des terres cuites communes découvertes sur les sites montréalais de l'îlot Callière et de la place Royale est le sujet du quatrième chapitre. Nous débutons par un résumé des contextes historiques et archéologiques. Viennent ensuite nos résultats d'analyse. Nous présentons ces résultats en fonction de chacune des productions régionales retrouvées sur les sites à l'étude. Suit une discussion générale relatant les ressemblances et divergences entre les céramiques de l'îlot Callière et de la place Royale. Ensuite, nous présentons les analyses comparatives par la comparaison entre les collections de nos sites de Montréal selon nos résultats d'analyse et le contenu de la cargaison transatlantique du *Machault* (Barton 1978; Gusset 1979). L'Habitation de Champlain et la maison Perthuis à Québec représentent, dans notre démarche, toutes les deux l'étape de tri des marchandises françaises avant leur réexpédition vers Montréal. Nous avons d'abord comparé nos résultats avec l'étude de Niellon et Moussette (1985) sur la collection du mobilier de l'Habitation de Champlain, dont les datations concordent avec celles du fort de Ville-

Marie sur l'îlot Callière. La dernière analyse comparative a été faite d'après l'étude de Lapointe et Lueger (1987) concernant les terres cuites communes retrouvées à l'intérieur des latrines de la maison Perthuis, datées entre 1682 et 1759.

Le cinquième et dernier chapitre est consacré à l'intégration des données historiques et à l'application des concepts de proto-industrialisation et de réseaux marchands. Ainsi, nous appliquons l'idée de proto-industrialisation aux centres potiers français dont les poteries communes ont été découvertes sur les sites à l'étude. Ce concept nous permet de mieux comprendre l'émergence de ces centres potiers de même que l'apparition de leurs poteries communes sur les sites coloniaux. Nous verrons que le concept de proto-industrialisation est une façon de comprendre les courants de base commerciaux et les changements subis au cours du XVII^e et XVIII^e siècle. Le concept de réseaux marchands, quant à lui, permet de faire ressortir l'aspect social de la circulation des biens. Nous avons donc pu envisager ce qui poussa les négociants bordelais à s'investir plus amplement dans le commerce avec la Nouvelle-France.

En conclusion, nous terminons cette étude par un rappel de notre problématique de recherche ainsi que de nos hypothèses. Une discussion s'ensuit afin de confirmer ou d'infirmer ces hypothèses. De plus, nous proposons un résumé des données archéologiques concernant les collections des terres cuites communes de la ville de Montréal ainsi que les faits mis de l'avant lors des analyses comparatives entre les collections de Montréal et celles du *Machault*, de l'Habitation de Champlain et de la maison Perthuis.

Chapitre 2 : Les sites à l'étude. Au cœur du Vieux-Montréal

Notre étude porte sur les réseaux commerciaux transatlantiques du XVII^e et XVIII^e siècle véhiculés par les terres cuites communes découvertes à Montréal. Il est alors convenu d'exposer les faits historiques de ce lieu afin de nous familiariser avec les activités qui s'y déroulèrent. Nous relatons dans ce chapitre les diverses occupations que connurent l'îlot Callière et la place Royale, sites archéologiques ayant livré les céramiques à l'étude. Pour ce faire, nous avons procédé de façon chronologique et thématique depuis la fondation de Montréal en 1642 jusqu'à l'aménagement actuel des sites. De plus, une section est consacrée à l'examen des données archéologiques. Nous avons insisté particulièrement sur les contextes à l'intérieur desquels s'inscrivent nos céramiques. En raison des analyses comparatives que nous proposons de réaliser, nous avons présenté les données historiques et archéologiques de l'épave du *Machault*, de la maison Perthuis et de l'Habitation de Champlain à Québec. Amorçons à présent notre étude par la présentation des sites au cœur du Vieux-Montréal.

1- La pointe à Callière, première résidence montréalaise

Avant d'exposer les contextes historiques et archéologiques du site BfFj-101, clarifions quelques appellations. Tout d'abord, la langue de terre située à la confluence du fleuve Saint-Laurent et de la Petite rivière qui vit s'ériger le premier îlot de peuplement montréalais se nomme la pointe à Callière. L'îlot Callière, quant à lui, est représenté par le pâté de maisons situé dans l'arrondissement historique du Vieux-Montréal et plus particulièrement dans le périmètre historique et archéologique du Lieu de fondation de Montréal. Il est délimité par la place d'Youville et les rues du Port, de Callière et de la Commune (voir figure 18, page xvii), alors que le site BfFj-101 à l'intérieur de l'îlot correspond aux lots 1 181 255 et 1 438 167 du cadastre de la cité de Montréal dans le quartier ouest. Les lots en question sont occupés par deux bâtiments dont les adresses civiques sont 214, place d'Youville et 211, rue de la Commune respectivement. Enfin, la portion nord du site BfFj-101 se trouve en grande partie à l'intérieur du bâtiment à deux étages localisé au 214, place d'Youville (Bélanger et Loewen 2004 : 1, 3; Bélanger *et al* 2003 : 1). Le bâtiment de 14 mètres de largeur sur 24 mètres de longueur possède un rez-de-chaussée où les seules divisions intérieures sont un bureau cloisonné d'un mur de brique et deux remises en bois contiguës sur le flanc ouest. Une cour à ciel ouvert de sept mètres de profondeur se trouve à l'arrière de l'édifice (Bélanger et Loewen 2006 : 2).

1.1- Contexte historique du site

En 1642, la pointe à Callière était une langue de terre située à la confluence du fleuve Saint-Laurent et de la Petite rivière (aussi nommée la rivière Saint-Pierre). Facile d'accès, la pointe était

toutefois isolée à l'ouest par des marécages qui formaient une barrière naturelle. La présence de cette barrière naturelle permettait un contrôle des allées et venues sur le fleuve, offrant ainsi un caractère défensif à la première habitation de Montréal (Pothier 2004 : 29). Le fort de Ville-Marie, appellation donnée à la première occupation historique ayant vu le jour sur la pointe à Callière, fut érigé en 1642 (Chartrand 2005 : 32). Aucun plan n'est toutefois en mesure de nous informer ni sur la localisation exacte de ce fort ni sur les bâtiments qu'il renfermait, outre celui de Jean Bourdon datant de 1647. Celui-ci soulève cependant de nombreuses questions quant à son authenticité et son exactitude (Trudel 1976 : XXVII; Robert 1994 : 30-31).

Bien que la pointe à Callière fut toute désignée pour l'installation de la première habitation de Montréal, elle était localisée sur un territoire de chasse iroquoien. Ne voyant pas d'un bon œil l'installation d'étrangers, les Iroquois défendirent avec ténacité leur territoire et attaquèrent le fort de Ville-Marie pour la première fois en 1643. De nombreuses périodes d'hostilité suivirent. Cette situation incita les colons à se protéger des futures attaques. Ils renforcèrent donc la palissade de pieux par quatre bastions en maçonnerie de pierres entre 1643 et 1646 (Pothier 2004 : 30; Chartrand 2005 : 32). Les Montréalais construisirent aussi des habitations plus solides afin de remplacer celles dites provisoires. Les habitations faites d'écorce furent alors remplacées et dominées par une maison seigneuriale en charpente nommée « château de Maisonneuve » (Dollier de Casson 1992 : 94, 107). Le château fut, le 18 août 1663, le théâtre de la concession de l'île de Montréal aux Sulpiciens. Quinze ans après le démantèlement du fort, soit en 1688, la pointe fut concédée à Louis-Hector de Callières qui y fit construire un imposant hôtel ou château. D'après les documents historiques, le « château de Callière » fut construit entre les années 1690 et 1697 et lui servit de résidence de 1695 à 1698 (D'Amour *et al* 2003 : 5-6).

Le château, avec son corps de bâtiment à quatre pavillons faits de pierre et une dépendance au bord de la Petite rivière, figure sur les plans de la ville de Montréal réalisés par des ingénieurs militaires ou des arpenteurs entre 1713 et 1761. Le corps de bâtiment était orienté nord-sud tout comme l'ancienne maison seigneuriale et mesurait 84 pieds français sur 23 d'après un inventaire en date de 1715 (D'Amour *et al* 2003 : 5-6; Bélanger et Loewen 2004 : 6). Les quatre pavillons auraient été percés de meurtrières afin de veiller à la défense de la porte qui donnait accès à la place du marché. Plusieurs autres dépendances furent nommées dans l'inventaire de 1715 dont une remise en pièce sur pièce tombant en ruine, un poulailler, une étable ainsi qu'une grange. De plus, une dénivellation du terrain située au nord-est du château, apparemment un remblai appuyant l'ensemble architectural, était représentée sur les plans de l'époque. Enfin, un mur de soutènement servant à stabiliser la berge fluviale fut construit vers 1716 (Bélanger et Loewen 2004 : 4; Bélanger *et al* 2003 : 6)

Le château resta la propriété de la famille Callière jusqu'en l'an 1716, date où Jean Petit, trésorier de la Marine, s'en porta acquéreur. Le château fut alors loué au roi pour une période de



Figure 1 : Représentation probable du Château de Callière réalisée par Francis Back.

Source : Musée Pointe-à-Callière 2001 : 52.

trois ou quatre ans et servit de magasin (D'Amour *et al* 2003 : 6-7). À la mort de Jean Petit, la propriété passa à la succession qui en morcela l'exploitation en baux de location. Le domaine de Callière et ses jardins à vocation maraîchère furent achetés par Paul Jourdain dit Labrosse en 1746. Il en dressa des baux de location avec des jardiniers qui habitèrent quelques-uns des pavillons du château tout en y exploitant les jardins. Le corps principal ne servant plus de résidence depuis les années 1720, fut exploité en tant qu'entrepôt (Bélanger et Loewen 2004 : 6, 8). L'incendie du 18 mai

1765 marqua le passage de l'îlot Callière vers une nouvelle voie d'urbanisation. Labrosse vendit les pierres du château après l'incendie et fit bâtir un hangar à canots du côté de la rivière Saint-Pierre non loin de l'emplacement occupé par l'ancienne dépendance. Dès 1786, l'exploitation fut morcelée en plusieurs lots et les propriétaires s'y succédèrent (Bélanger et Loewen 2006 : 8-9; D'Amour *et al* 2003 : 7-8).

Parmi les nombreux propriétaires, notons l'acquisition d'une partie de l'îlot par le négociant James Dunlop qui y construisit deux bâtiments entre les années 1805 et 1815. Ces bâtiments sont un entrepôt en pierre à trois étages, situé à l'extrémité sud du lot et donnant sur le fleuve, un bâtiment étroit et allongé abritant une tonnelerie et une remise situé sur le flanc est du terrain et dont la façade nord donnait sur la Petite rivière. Le mur sud de ce bâtiment est encore debout aujourd'hui (Bélanger et Loewen 2004 : 8; Bélanger 2006 : 10). En 1837, Robert Gillespie devint le seul propriétaire de l'îlot Callière et remplaça vers 1841-1842 l'entrepôt à trois étages par l'actuel magasin à quatre étages fait de pierre. Deux autres magasins connexes furent aussi construits sur la rue de la Commune au cours de la même année. Les quincailliers et ferronniers Mulholland et Baker étaient les seuls locataires en 1865, date à laquelle la propriété passa aux héritiers de Hosea Smith (Bélanger et Loewen 2004 : 9; Bélanger et Loewen 2006 : 10). À la suite de la résiliation du bail des quincailliers et ferronniers, les héritiers d'Hosea Smith démolirent tous les bâtiments présents sur le terrain, à l'exception d'une écurie vacante, pour y bâtir un édifice en brique de trois étages. L'édifice construit en 1879-1880 constitue le corps principal du bâtiment actuel. À partir de

1880, et pour les 43 années suivantes, la firme Bruneau et Currie, marchands de fourrage, grains et farines, était la seule locataire des lieux. Finalement, l'avitailleur Townsend se porta acquéreur des lieux en 1927 et en exploita la propriété en tant qu'entrepôt (Bélanger et Loewen 2004 : 9-10; Bélanger *et al* 2003 : 7-8). Il combla aussi « les espaces extérieurs résiduels de façon à relier et à intégrer l'ensemble des bâtiments présents en un complexe architectural unique »¹ qui devint la propriété du Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière en 1998. Ce dernier y réalisa des sondages archéologiques dont le but était de relever la présence des vestiges de cette histoire (D'Amour *et al* 2003 : 8-9).

1.2- Connaissances archéologiques

Maintenant que nous avons exploré l'histoire de l'îlot Callière, regardons quelles sont les connaissances archéologiques recueillies lors des interventions ayant eu lieu sur une section de l'îlot Callière, soit sur la partie nord du site BjFj-101. Deux programmes de recherche ont été à la base de ces interventions. Le premier a été l'œuvre du Musée d'Archéologie et d'Histoire de Montréal Pointe-à-Callière. Il comprenait la réalisation d'un inventaire archéologique effectué par Claire St-Germain au cours des années 1998 et 1999 (MAH 2000). Pour ce qui est du deuxième programme de recherche, il a été conduit dans le cadre du projet de recherche archéologique de l'Université de Montréal qui a débuté à l'été 2002 (Bélanger *et al* 2003) et qui s'est poursuivi aux printemps 2003 (Bélanger et Loewen 2004) et 2004 (Bélanger et Loewen 2006). Menée conjointement par le Musée d'Archéologie et d'Histoire de Montréal et l'Université de Montréal, l'école de fouilles de l'Université de Montréal a réalisé d'autres saisons de fouilles qui n'ont cependant pas été comprises dans cette étude. Puisque notre étude porte sur les réseaux commerciaux du XVII^e et XVIII^e siècle, nous nous sommes concentrés davantage sur les niveaux archéologiques datant de 1642 à 1805, c'est-à-dire sur les périodes du fort de Ville-Marie et du domaine de Callière.

1.2.1- Prélude aux interventions archéologiques

Les fouilles réalisées sur le site BjFj-101 font suite à l'inventaire archéologique réalisé en 1998 et 1999 par le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal à l'intérieur du bâtiment situé au 214, place d'Youville. Ainsi, sept forages exploratoires (opération 1) ont été creusés et avaient pour but de déterminer le potentiel archéologique et d'évaluer la contamination des sols présents. Puisqu'une vaste séquence de sols anthropiques de bonne intégrité a été observée, le Musée a

¹ BÉLANGER, Christian et Brad LOEWEN. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2003*. Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, MCCQ, Ville de Montréal, 2004, p.10.

procédé à une fouille en sondage au printemps 1999 (opération 2) (MAH 2000 : 2). Ce sondage a été implanté à l'emplacement présumé du château de Callière et les résultats obtenus ont été positifs. En effet, les dépôts stratigraphiques en place couvrent plus de 2,50 mètres de profondeur et rendent compte d'une séquence d'occupation et d'aménagement du terrain très complexe s'échelonnant sur près de quatre siècles. Un découpage chronologique du site en quatre périodes a pu être réalisé (MAH 1999 : 19-25).

La première intervention de l'école de fouilles de l'Université de Montréal menée à l'été 2002 a permis de revoir et de corriger ce découpage chronologique que nous avons représenté dans le tableau II (page 18). Pour ce qui est des fouilles entreprises aux printemps 2003 et 2004, elles ont été la poursuite des travaux de 1999 et 2002. Afin d'imposer un ordre plus systématique aux connaissances recueillies lors de ces fouilles, nous avons exposé les faits archéologiques d'après les périodes historiques auxquelles ils sont rattachés, sans égard aux années de leur découverte. Nous avons davantage concentré notre attention sur les niveaux datant de 1642-1805, la période concernée par notre étude. Enchainons avec les découvertes archéologiques associées à la période du fort de Ville-Marie (1642-1695).

Tableau II : Découpage chronologique revu et corrigé.

| Périodes historiques | Datations | Associations chronologiques |
|-----------------------------|--------------------|---|
| 1 | Avant 1642 | Occupations préhistoriques et période de contact |
| 2 | 1642 à 1688 | Fort de Ville-Marie et période immédiate suivant son abandon |
| 3 | 1688 à 1765 | Château de Callière |
| 4 | 1765 à 1805 | Occupations subséquentes du domaine de Callière |
| 5 (Dunlop) | 1805 à 1842 | Démembrement du domaine de Callière et premiers bâtiments commerciaux |
| 6 (Gillespie) | 1842 à 1879 | Seconde génération de bâtiments commerciaux |
| 7 (Smith-Townsend) | 1879 à aujourd'hui | Dernière génération de bâtiments commerciaux |

Tiré de Bélanger et Loewen 2004 : 11-12.

1.2.2- Période du fort de Ville-Marie (1642-1688)

L'une des grandes découvertes reliées à la période du fort de Ville-Marie est un alignement de poteaux (ST-18) découverts à l'intérieur d'une fosse. Il correspond à l'extrémité nord-ouest d'une possible enceinte clôturée ou bien au carré de fondation d'une quelconque construction (Bélanger *et al* 2003 : 28). La seconde découverte d'importance est un groupe de trois fosses dont l'une d'entre elles se trouve à proximité de ST-18. Localisée dans la sous-opération 3C et plus

précisément dans le lot 3C16, cette fosse a servi de dépotoir de restes alimentaires ou bien d'aire de compostage. Orientée d'est en ouest, elle consiste en un simple creusement au travers des sols en place et est comblée par un unique remblai (Bélanger *et al* 2003 : 34-35). Un total de 291 artefacts et écofacts, dont 22 fragments de terres cuites communes y ont été retrouvés. Parmi ces artefacts, 11 tessons appartiennent à une terrine de terre cuite commune datant du XVI^e ou début du XVII^e siècle. Elle provient des officines de Sadirac aux environs de Bordeaux d'après M. Pierre Régaldo-Saint Blancard (Bélanger et Loewen 2004 : 42). Enfin, un amas dense de pierres des champs disposées aléatoirement est associé à une aire de circulation grossière aménagée quelques temps avant la première opération de remblaiement du terrain survenue à la fin du XVII^e siècle, date de construction du château de Callière (Bélanger *et al* 2003 : 26).

1.2.3- Le château (1688-1765) et le domaine de Callière (1765-1805)

Le premier vestige associé à la période du château de Callière a été découvert lors des fouilles de 2002. Il s'agit d'une section des fondations du pavillon nord-ouest du château (ST-07) qui a permis de statuer sur son emplacement et ses dimensions. Le sommet de ce mur est recouvert par une surface compacte et lisse de mortier dont la base d'appui est un sable limoneux gris correspondant à un aménagement du terrain postérieur à 1765 (Bélanger *et al* 2003 : 39, 41, 51). Toutefois, la découverte archéologique d'importance liée à cette période est sans doute le remblai de rehaussement et d'aménagement du terrain lors de la construction du château. Le remblai, d'une épaisseur de 70 à 80 cm, est composé principalement de dépôts homogènes et stériles provenant de déblais de creusement exécutés au travers du sol naturel. D'autres dépôts composant ce remblai sont toutefois issus de sols et de débris prélevés sur d'anciens sites d'occupation, en l'occurrence le fort de Ville-Marie (Bélanger et Loewen 2004 : 43, 67; Bélanger et Loewen 2006 : 74-76). Notons aussi le dégagement partiel des vestiges d'une maçonnerie en pierre (ST-30) interprétée comme un muret d'enceinte délimitant les jardins du château. Le dégagement d'une autre partie du muret lors des fouilles de 2004 a permis de statuer qu'il délimite bien les jardins occupant toute la section ouest du domaine de Callière. De plus, le muret se prolonge le long de l'aire de passage longeant le château à l'est (Bélanger et Loewen 2006 : 29-30, 76-77). En définitive, la surface d'occupation de la cour arrière du château de Callière permettant la circulation autour de ce dernier a aussi été identifiée. Elle représente en fait le dernier dépôt associé à l'occupation du domaine de Callière avant son morcellement et la construction du premier bâtiment à vocation commerciale (Bélanger *et al* 2003 : 47-48, 50; Bélanger et Loewen 2004 : 43-45, 89).

1.2.4- Développement de l'urbanisme au cours du XIX^e siècle

Bien que ce contexte historique ne soit pas directement lié à notre étude, certaines terres cuites communes de notre corpus ont été découvertes à l'intérieur de dépôts archéologiques

associés au XIX^e siècle. Nous avons donc uniquement mentionné les remblais parmi lesquels les poteries se trouvent. Tout d'abord, quatre remblais sont reliés à la période historique de Dunlop (1805-1842). Il s'agit d'une couche compacte de mortier représentant la première surface d'occupation du bâtiment abritant une tonnellerie et une remise, du plancher de bois ajouté au bâtiment vers 1820 (ST-27) de même que la fondation du mur est de ce même bâtiment (ST-26) (Bélanger et Loewen 2004 : 27, 29; Bélanger et Loewen 2006 : 44, 48). De plus, un pavage en pierres (ST-10) ajouté vers 1820-1830, le prolongement du plancher de bois ST-27, semble avoir été la surface d'occupation du bâtiment au moment de sa démolition partielle vers 1842 (Bélanger et Loewen 2004 : 45-46). Enfin, un vaste remblai de démolition et de comblement de la cave du bâtiment Dunlop détruit en 1842 fait aussi partie de ces contextes archéologiques (Bélanger et Loewen 2006 : 113-114).

Une série de quatre solives orientées est-ouest (ST-22) et rehaussées par rapport au plancher de bois ST-27 témoigne de la présence d'un second bâtiment construit en 1842 et associé à la période Gillespie (1842-1879). Le rehaussement d'une quarantaine de centimètres nécessita le remblaiement de l'emprise du bâtiment de même que de larges espaces extérieurs adjacents (Bélanger et Loewen 2004 : 29-30). Deux autres structures sont rattachées à cette période historique. Il s'agit des vestiges très détériorés d'une poutre de bois (ST-12) associée au bâtiment de 1842 et découverte sous une mince couche de débris de démolition, ainsi que la structure ST-08 composée de quatre ou cinq poteaux insérés dans la portion supérieure d'un dépôt de combustion associé à la construction du bâtiment de 1879 (Bélanger *et al* 2003 : 62-63). La dernière période historique nommée Smith et Townsend présente aussi quelques dépôts renfermant des terres cuites communes. Ainsi, un remblai de rehaussement de plus d'un mètre de hauteur contenant d'importants débris de la démolition liés à la phase d'aménagement de 1879-1880 ainsi qu'un résidu de solive d'un plancher disparu, correspondant probablement au sol d'occupation du bâtiment érigé vers 1879, terminent les contextes archéologiques de découverte des céramiques sur l'îlot Callière (Bélanger *et al* 2003 : 84 ; Bélanger et Loewen 2004 : 50).

2- La place Royale de Montréal

Place Royale fut le nom attribué par Samuel de Champlain en 1611 à un endroit situé à la limite des eaux navigables, soit la pointe à Callière (Marsan 1974 : 38; Bertrand 1935 : 27). De nos jours, l'emplacement désigné place Royale est localisé de l'autre côté de la rivière Saint-Pierre, et correspond à un espace intermédiaire entre le premier lieu de peuplement de Montréal et son extension de l'autre côté de la rivière (Arkéos 1991b : 125; Brossard et Pagé 1985 : 4). Le site archéologique de la place Royale (BjFj-03/47) correspond ainsi à une emprise de 5 000 mètres

carrés délimitée par les rues Saint-Paul, de la Commune et Place-Royale Est et Ouest. L'édifice de l'Ancienne-Douane, aujourd'hui devenu la boutique du Musée, en occupe la section nord. La partie sud, elle, est dépourvue de construction à l'exception d'une petite place publique (Bélanger 1991 : 5). En se rapportant aux lots cadastraux, le site BjFj-03/47 correspond aux lots 197, 198A, 198B et 209 du second terrier des Sulpiciens de 1792 de même qu'à l'aire de passage à travers les fortifications (Brossard et Pagé 1985 : 4, 7; Pagé 1985 : 72). À présent, regardons de plus près l'histoire de ce site.

2.1- Historique d'un site à vocation publique

La place Royale accueillit ses premiers occupants français lors de l'installation des habitants de Ville-Marie de l'autre côté de la rivière Saint-Pierre, face à la pointe à Callière, vers 1650. La raison de ce nouvel établissement fut directement liée au développement de la colonie. La place Royale constitua dès lors le premier axe de peuplement situé hors du fort de Ville-Marie (Brossard et Pagé 1985 : 4; Bélanger 1991 : 5). À ses débuts, la place Royale occupait une superficie d'environ 3 419 mètres carrés le long du fleuve Saint-Laurent. L'endroit, qui à l'époque était dénommé La Commune, servit de pâturage communautaire où l'on amenait les bêtes (Arkéos inc. 1991b : 125 ; Brossard 1989 : 25). Une voie de passage majeure située entre le fleuve et la rue Saint-Paul correspond à l'actuelle rue Place-Royale Est. Une voie secondaire aurait aussi pu exister sur l'axe que représente de nos jours la rue Place-Royale Ouest (Arkéos inc. 1991b : 125). Le choix de l'emplacement paraît stratégique. Situé au point de confluence du fleuve et de la rivière Saint-Pierre, ce qui rendait plus facile le mouillage et l'accostage des embarcations, la place Royale était protégée par le fort localisé à proximité (Bélanger 1991 : 6).

2.1.1- Lieu de commerce et d'échange

Première place publique de Montréal en 1657, la place Royale abrita le premier marché extérieur de la ville 19 années plus tard (Bélanger 1991 : 5; GRHQ 1991 : 27). Par une ordonnance de l'intendant Raudot en date du 22 juin 1706, le site devint le lieu officiel du marché public. Il conserva cette fonction jusqu'en 1807, après quoi le marché fut déplacé à la place Jacques-Cartier (Brossard et Pagé 1985 : 6; Isler 1972 : 1). La place Royale fut le siège des principales activités économiques et sociales de la colonie telles que les grandes foires annuelles estivales. Ces foires, qui permettaient aux Amérindiens de venir vendre leurs fourrures et récoltes hivernales aux habitants (Bélanger 1991 : 6; Cardinal 1970 : 49), atteignirent leur apogée au cours des années 1670, mais leur intensité diminua lors de la décennie suivante. Ce déclin d'intensité fut causé par la mise en place d'un réseau de postes de traite desservis par les coureurs des bois depuis Montréal vers l'intérieur du pays (Pothier 2004 : 44). Finalement, l'année 1836 mit fin aux activités de la place Royale. Le terrain fut saisi par les commissaires du port de Montréal qui y construisirent la

Douane. L'édifice, œuvre de l'architecte, ingénieur et arpenteur de renom John Ostell, est maintenant connu sous le nom de l'Ancienne-Douane. Les locaux sont aujourd'hui occupés par la boutique du Musée (Bélangier 1991 : 8, 11).

2.1.2- Consolider un lieu de pouvoir et de prestige

Jusqu'alors, Montréal resta une ville ouverte constamment à la merci des attaques iroquoiennes. Le gouverneur de Montréal de l'époque, Louis Hector de Callières, vit la nécessité de construire une palissade de bois afin de consolider la position stratégique de ce lieu de pouvoir et de prestige. La palissade fut ainsi érigée au cours des années 1684-1688 (Bélangier 1991 : 6). Elle était composée de pieux de cèdre de 4,88 mètres et comportait des bastions, des poternes ainsi que quelques rares points de passage dont la porte du Marché desservant la place Royale (Pothier 2004 : 56). Une aire de 24 pieds français situés entre les lots 198 B et 209 (voir figure 21, page xx) ne fut jamais bâti. Elle servait d'aire de passage à travers la porte du Marché. Principale voie de circulation nord-sud, l'aire de passage resta sur terre battue jusqu'à ce que certaines sections soient pavées à partir de 1786 (Brossard et Pagé 1985 : 61). La construction de l'enceinte de bois entraîna des réaménagements physiques de la place Royale. Ainsi, un espace clos au sud et de chaque côté de la porte du Marché (lots 198 et 209) vit s'ériger des bâtiments à caractère militaire. Propriété du Roi jusqu'en 1755, le lot 198 accueillit le premier corps de garde. Dressé sur la bordure extérieure de la palissade de bois en 1689, ce corps de garde assura la défense des installations de la porte du Marché. Le second corps de garde édifié en 1699 sur le lot 209, réservé à l'usage du Roi vers 1700, remplit les mêmes fonctions que son prédécesseur (Stewart 2004 : 67; Bélangier 1991 : 6). Vers 1718-1720, des fortifications en pierre composées d'un ou deux murs bastionnés de 3 pieds de largeur sur 20 pieds de hauteur furent construites au sud de la palissade de bois afin de remplacer cette dernière rendue désuète. Ces fortifications comportaient aussi une porte du Marché et une aire de passage (Brossard 1983 : 11; Brossard et Pagé 1985 : 6).

2.1.3- Les occupants de la place Royale

La partie méridionale de la place Royale vit s'ériger les maisons d'affaires ainsi que les résidences des représentants du roi dès la fin du XVII^e siècle. Le tissu urbain de la place Royale changea grâce à l'établissement de ces derniers, mais aussi par la présence des entrepôts à l'intérieur desquels transitaient les marchandises destinées à l'approvisionnement des forts et postes de traite situés en amont de Montréal (Stewart 2004 : 67; Bélangier 1991 : 6; Brossard et Pagé 1985 : 6). Au cours de cette même année, soit vers 1699-1700, Étienne Robbert de la Morandière fit construire sa résidence privée dans l'extrémité sud-ouest de la place Royale (lots 197 et 198A). Le bâtiment servit de résidence jusque vers 1707, date où il fut loué au Roi et converti en magasin du

Roi. Par conséquent, Étienne Roberth de la Morandière devint le premier garde-magasin nommé par le roi (Bélanger 1991 : 6; MAH 1997 : 36; Massicotte 1925 : 329). La gestion du corps de garde adjacent à sa résidence lui fut aussi confiée. La boulangerie du roi² s'installa dans le bâtiment de l'ancien corps de garde en 1721 et partagea l'espace avec un entrepôt de marchandises.

Un incendie majeur survenu en 1721 détruisit toutes les installations du Marché en plus d'endommager grandement plusieurs bâtiments, dont l'ancien corps de garde qui fut reconstruit sur ses fondations originelles (Bélanger 1990 : ch.3 non paginé; Bélanger 1991 : 6, 8). Propriété du Roi jusqu'en 1755, la résidence de Roberth tout comme le corps de garde furent acquis par un important marchand et propriétaire foncier, Raymond Baby, en 1757 (Bélanger 1991 : 8). Un second incendie ravagea le secteur en 1765, entraînant la démolition de la maison Roberth. Baby profita de l'occasion pour y construire sa propre résidence dont le carré des fondations occupa l'ensemble du terrain de Roberth en plus de la cour arrière. Louée pendant 25 ans, la résidence Baby fut acquise par Thomas Burns et Alexandre Hanna en 1782 et 1786 respectivement, puis par Jacob Würtele en 1798. Celui-ci la détruisit en 1802 afin d'y ériger son auberge, démolie à son tour vers 1840 (Bélanger 1990 : ch. 3 non paginé; Pagé 1985 : 72). Le site est dorénavant occupé par l'édifice de l'Ancienne-Douane de même que par une petite place publique sous laquelle prirent part de nombreuses interventions archéologiques.

2.2- Connaissances archéologiques

Plusieurs fouilles archéologiques eurent lieu sur le site de la place Royale tout au long des années 1980 et 1990. Nous les avons départies en deux phases distinctes. La première phase recoupe l'ensemble des années 1980 pendant lesquelles l'objectif principal a été la recherche archéologique. La seconde s'inscrit dans un vaste programme de conservation des vestiges entrepris après 1990 et à l'intérieur duquel ont été recueillies la majorité des terres cuites communes du site. Afin d'exposer les découvertes faites au cours des années 1980, nous avons utilisé les rapports archéologiques suivants : Brossard 1983, Brossard et Pagé 1985, Brossard 1989, Cardinal 1991 et Ethnoscop 1998. En ce qui concerne le programme de conservation, deux rapports de terrain ont été employés, quoique celui produit par le Groupe de Recherche en Histoire du Québec relatif aux fouilles entreprises en 2000 (GRHQ 2001) concerne à la majorité des tessons de notre étude. De plus, seules les contextes de découverte des céramiques à l'étude sont exposés afin de faciliter la compréhension du site et de ses occupations.

² Le « bis cuit », pain ayant subi deux cuissons afin de le durcir pour en augmenter la durée de conservation et destiné aux équipages des navires, était fabriqué dans cette boulangerie (Massicotte 1941 : 81).

Ainsi, les interventions de 1980 et 1982 ont contribué à une plus ample compréhension des principales occupations datant de la fin du XVIII^e siècle jusqu'à nos jours (Brossard et Pagé 1985 : 8). L'intervention menée en 1982 a permis de compléter la fouille de 1980 réalisée à l'intérieur des bâtiments superposés datant du XVII^e siècle et du XIX^e siècle. Ces derniers sont respectivement le vieux corps de garde devenu magasin et boulangerie du roi ainsi que l'auberge de Jacob Würtele (Brossard 1983 : 6). Les interventions menées en 1982 et 1983 ont permis le dégagement des murs de fortifications de 1720, situés à l'ouest de la porte du Marché, de même qu'une section des jambages ouest et est de la porte. L'intervention de 1991 réalisée par le Groupe de Recherche en Histoire du Québec faisait suite à celles de 1982-1983.

En 1997, le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal a procédé à une fouille dans la même section que celle de 1991 en raison de la pose de membranes étanches sous les vestiges. Enfin, les deux sondages composant la fouille de la place du Marché en 2000 aussi menée par le Groupe de Recherche en Histoire du Québec, soit 14A et 14B, ont révélé plusieurs informations concernant l'occupation du Marché de 1763 jusqu'à vers 1786. Cette intervention a précédé les travaux de réaménagement de la place Royale entre les rues Saint-Paul et de la Commune (GRHQ 2001). La majorité des terres cuites communes de notre étude provient de cette fouille. Les couches archéologiques les plus récentes ont été enlevées mécaniquement afin de maximiser la collecte des données anciennes. Le niveau choisi pour amorcer la fouille manuelle est antérieur à la construction de l'édifice des Douanes et en association directe avec un remblai de nivellement daté aux environs de 1786 (GRHQ 2001 : 18).

Avant d'exposer les données archéologiques découvertes au cours de ces nombreuses périodes d'interventions, notons les deux découpages chronologiques du site BjFj-03/47. Le premier découpage, réalisé par Brossard (1989) lors de la fouille de 1988, comprend cinq périodes d'occupation du site que nous avons reproduites dans le tableau III (page 25). Le second découpage est un schéma produit par Cardinal à la suite de l'intervention de 1989 menée à l'endroit même où étaient situées les résidences de Roberth et Baby. Ce schéma relie entre elles les 15 périodes d'activités que connut la place Royale au cours de son histoire (Cardinal 1991 : 26).

2.2.1- L'occupation du Marché (1676-1786)

Un total de six contextes archéologiques est associé à la période d'occupation du Marché. Le premier fait référence à des pierres plates disposées au sommet de même qu'à l'intérieur d'une couche (14B11) et qui sont associées au niveau d'occupation du Marché dès 1676. L'existence d'un niveau d'occupation daté d'avant 1760 identifié par la présence de moellons et cailloutis très compacts est le deuxième contexte archéologiques. Ensuite, un niveau d'épandage dont le but était

d'aplanir la surface de circulation a été découvert grâce au gravier présent dans la couche (GRHQ 2001 : 30-31). Un nivellement du terrain, survenu avant 1763, a été attribué aux écarts de

Tableau III : Découpage chronologique en cinq périodes d'occupation du site BjFj-03/47.

| Périodes d'occupation | Datations | Contexte historique |
|---|--------------------|--------------------------|
| Période préhistorique | 1300 à 1600 | Préhistoire |
| Période marchande, espace ouvert | Avant 1700 | Place publique et Marché |
| Période militaire/marchande (Régime français) | 1700 à 1765 | Rochbert |
| Période marchande (Régime anglais) | 1765 à 1838 | Baby |
| Espace public (Parc) | 1838 à aujourd'hui | Rue Place-Royale Ouest |

Tiré de Brossard 1989 : 12.

température entre le gel et dégel. Toutefois, ce nivellement peut aussi bien résulter de l'activité d'un marchand ayant pignon sur rue (GRHQ 2001 : 51). Un second remblai de nivellement, vers 1786, correspond à l'aménagement d'une aire de circulation (GRHQ 2001 : 48, 50).

Finalement, les couches associées aux deux services publics datés de 1840 et 1920 (14A2 et 14B3) ont perturbé les sols archéologiques de 14B résultant en la présence de céramiques françaises à l'intérieur de dépôts archéologiques datés du XIX^e et XX^e siècle (GRHQ 2001 : 49).

2.2.2- Les fortifications et l'aire de passage (1687-1801)

Un seul contexte contenant des céramiques est lié à la première enceinte faite de pieux de



Figure 2 : Fouilles archéologiques sur le site BjFj-03/47 en 1989.

Source : Des Rochers et Roy 2004 : 276.

bois et découvert lors de l'intervention de 1991. Il s'agit d'une accumulation de sédiments d'une épaisseur de 20 à 25 cm reliée à l'aménagement de la palissade dans la sous-opération 6E. L'accumulation de terre semble avoir été déposée et nivelée de façon à créer une surface uniforme et horizontale (GRHQ 1991 : 31). En ce qui concerne les fortifications de 1720, elles ont été découvertes lors des interventions de 1982 et 1983. Ainsi, des tessons de poteries communes ont été retrouvés dans des contextes associés aux murs des fortifications localisés à l'ouest de la porte du Marché et à une partie des jambages

ouest et est de la porte. Le passage situé entre ces jambages a aussi été mis au jour lors de ces

fouilles (Brossard et Pagé 1985 : 57; Brossard 1983 : 34). Cette aire de passage en terre battue menant à la place du Marché depuis la porte des fortifications est localisée au nord et orientée nord-sud (Brossard 1983 : 11).

Les données recueillies lors des nombreuses interventions ont permis de conclure que l'aire de passage est le fruit de plusieurs remplissages localisés et effectués sur une longue période de temps. Son objectif était d'entretenir la surface en terre battue afin qu'elle soit empruntable en tout temps (Brossard 1983 : 24-25). Une partie du jambage est de la porte du Marché en plus d'une courte section des murs de fortification localisés immédiatement à l'est de la porte ont été dégagés lors d'interventions subséquentes. (GRHQ 1991 : 4). De plus, un remblai des fosses de construction lié aux fortifications de 1720 fait aussi partie des contextes archéologiques ayant livré des céramiques. Enfin, un nouveau remblai antérieur à 1770 et la maçonnerie 38 B, qui n'est pas contemporaine aux fortifications de 1720, mais qui est plutôt un aménagement subséquent ou un ajout à la porte du Marché, sont les derniers contextes archéologiques associés aux fortifications dans lesquels ont été découverts des tessons de céramiques communes (Ethnoscop 1998 : 4, 13).

2.2.3- Les résidents de la place Royale : les occupations de Roberth et de Baby (1698-1802)

Peu de contextes archéologiques à l'intérieur desquels se trouvent les céramiques à l'étude sont associés aux bâtiments de la place Royale. En fait, il s'agit des lots liés au dégagement du sommet de deux murs parallèles orientés est-ouest et faits de cailloux arrondis joints par du mortier découverts sous le niveau d'occupation de l'auberge Würtele. Ils délimitent l'intérieur de l'ancien corps de garde datant de 1689. Les murs nord et sud ont aussi été dégagés (Brossard et Pagé 1985 : 43). Ensuite, le plancher de bois du corps de garde a été dégagé et prélevé afin que puissent être fouillées les couches sous-jacentes. Celles-ci portent des traces de la construction du bâtiment vers 1689 (MAH 1997 : 4). En définitive, deux surfaces d'occupation sur terre battue de la cave du bâtiment Roberth ont été identifiées. La première est antérieure à l'incendie de 1721 et la seconde, dont la datation se situe entre 1720 et 1758 est très perturbée par le nettoyage et les travaux de construction après l'incendie de 1765 (Cardinal 1991 : 132).

2.3- Résumé des contextes et périodes comparés des sites de l'îlot de Callière (BjFj-101) et de la place Royale (BjFj-03/47)

Afin de bien visualiser la contemporanéité des sites archéologiques de Montréal qui font partie de notre étude, le tableau IV (page 27) présente les périodes historiques et les datations comparées des deux sites en question. Tout d'abord, la majorité des céramiques du site BjFj-03/47 ont été découvertes à l'intérieur de sols archéologiques associés à l'occupation de Marché entre 1676 et 1786. Cependant, aucune structure liée à cette période n'a été découverte. D'autres tessons

de poteries communes se trouvent à l'intérieur de contextes reliés aux murs des fortifications, à l'aire de passage et à la porte du Marché. Plusieurs structures associées à la période des fortifications de 1720 ont été mis au jour dont les murs à l'ouest et à l'est de la porte du Marché et les jambages ouest et est de la porte. Enfin, les derniers contextes se trouvent à l'intérieur des

Tableau IV : Périodes historiques comparées des sites BjFj-101 et BjFj-03/47.

| BjFj-101 | | BjFj-03/47 | |
|---|--------------------|--|----------------------------|
| Périodes | Datations | Périodes | Datations |
| Fort de Ville-Marie | 1642 à 1688 | Occupation du Marché | 1676 à 1786 |
| Château de Callière | 1688 à 1765 | | |
| Occupations subséquentes du domaine de Callière | 1765 à 1805 | Palissade en pieux et Fortifications en maçonnerie | 1687 à 1720 1720 à 1801 |
| Dunlop. | 1805 à 1842 | Marchand Roberet et magasin du Roi | 1698 à 1755 |
| Gillespie | 1842 à 1879 | Marchand Baby et ses successeurs | 1755 à 1802 |
| Smith-Townsend | 1879 à aujourd'hui | Services publics | 1838 à aujourd'hui |

bâtiments du premier corps de garde et de la maison Roberet qui font référence à la période du marchand Roberet (1698-1755).

Les terres cuites communes de l'îlot de Callière, pour leur part, ont été découvertes majoritairement à l'intérieur des couches archéologiques liées au château de Callière

(1688-1765). Cette période recoupe sensiblement celle dans laquelle le plus grand nombre de céramiques de BjFj-03/47 ont été recueillies. Parmi les structures associées à la période du château de Callière, notons le pavillon nord-ouest du château (ST-07) de même que le muret délimitant les jardins (ST-30). Le remblai de rehaussement du terrain lors de la construction du château est le contexte qui a livré le plus de céramiques. D'autres tessons ont été découverts à l'intérieur d'une fosse dépotoir, d'un alignement de poteaux (ST-19) et d'une couche d'occupation de la cour arrière, tous associés au fort de Ville-Marie (1642-1688). Certains contextes rattachés aux bâtiments du XIX^e siècle à vocation commerciale ont livré quelques-unes des terres cuites communes de notre corpus.

3- Sur la route des échanges

Comme nous désirons procéder à des analyses comparatives entre les collections montréalaises et celles d'ailleurs en Nouvelle-France, il importe de relater l'histoire et d'exposer les données archéologiques des trois sites qui seront utilisés. Rappelons que l'épave du *Machault* représente l'étape transatlantique du commerce des céramiques et que l'Habitation de Champlain et la maison du marchand Perthuis à Québec étaient l'endroit où s'effectuait un tri des marchandises

françaises avant leur réexpédition vers Montréal. En fait, tous les produits et marchandises transitaient par Québec tout comme, inversement, tous les produits à exporter étaient embarqués sur les quais de la place Royale de Québec. Ce quartier, où se tenaient l'Habitation de Champlain et la maison Perthus, fut la plaque tournante du commerce en Nouvelle-France au cours du XVII^e et XVIII^e siècle (Paulette 1986 :4).

L'importance de ces trois collections pour l'archéologie au Canada provient du fait qu'elles fournissent des informations indispensables à une meilleure compréhension et interprétation des autres sites de la même époque présents en Nouvelle-France (Lapointe et Lueger 1997 : 159). Le contexte fermé et bien daté de ces sites permet d'assigner une datation plus précise aux objets découverts sur les sites canadiens d'occupation française (Barton 1978 : 47). Présentons maintenant les données historiques et archéologiques de ces sites, étapes intermédiaires sur la route du commerce transatlantique au XVII^e et XVIII^e siècle.

3.1- L'épave du *Machault* ou la liaison entre la France et la Nouvelle-France

L'histoire du *Machault* débuta lors de la déclaration de guerre par l'Angleterre contre la France le 7 mai 1756 à laquelle la France riposta un mois plus tard. Ainsi fut déclenchée la guerre de Sept Ans (Zacharchuk et Waddell 1984 : 15). La construction du *Machault* fut réalisée dans ces circonstances au cours de l'année 1757 à Bayonne. Sa première sortie en mer se fit le 15 mars 1758 à titre de corsaire³. Le 28 octobre 1758, le navire fut vendu à un correspondant bayonnais du négociant huguenot Pierre Desclaux de Bordeaux. Les deux négociants agissaient pour le compte de Joseph Cadet, munitionnaire du Roi en Nouvelle-France, qui leur demanda de lui procurer quatre frégates en vue de protéger le convoi de 1759 contenant des marchandises et des vivres à destination de Québec. Le *Machault* accompagna donc ces navires marchands et quitta Bordeaux le 10 mars 1759 pour accoster à Québec à la mi-mai. Le navire remonta le fleuve jusqu'aux environs de Trois-Rivières afin de servir d'entrepôt de vivres et de munitions durant le siège de Québec (Proulx 1999 : 13-14).

Le 18 septembre 1759, Québec tomba et il ne restait plus que Montréal qui devint la capitale provisoire de la Nouvelle-France où tous les principaux officiers se réfugièrent. Le gouverneur Vaudreuil dépêcha alors son émissaire personnel, le Chevalier Le Mercier afin d'aller plaider la cause du Canada au roi dans l'espoir d'obtenir des troupes et des approvisionnements pour la reprise de Québec prévu en mai de l'année suivante. Le Mercier embarqua à bord du

³ Un corsaire est un navire dont le but de l'expédition est de faire la « course ». Il s'agit d'une entreprise légale en temps de guerre où les navires prennent la mer avec l'intention de capturer des navires ennemis et de les ramener au pays avec leurs cargaisons et leur équipage.

Machault commandé par Jacques Kanon le 24 novembre 1759 (Zacharchuk et Waddell 1984 : 17). Le roi acquiesça à la demande de Vaudreuil et une nouvelle expédition partit de Bordeaux en 1760, comme le fit la moitié de tous les navires français à destination du Canada entre les années 1749 et 1755 (Proulx 1999 : 15). Cependant, l'escadre quitta le port avec du retard, soit le 10 avril 1760, avec moins de troupes et de provisions à son bord que prévu. Le *Machault*, devenu une frégate d'escorte, accompagna cinq navires : le *Bienfaisant*, le *Marquis de Malauze*, le *Fidélité*, l'*Aurore* et le *Soleil*. Seuls trois navires, le *Bienfaisant*, le *Marquis de Malauze* et le *Machault* arrivèrent à destination à la mi-mai. Découvrant qu'elle avait été précédée par des navires anglais, la flotte décida alors de se réfugier dans la baie des Chaleurs après avoir capturé six ou sept petits bâtiments anglais sur son chemin. Les Français furent vite pris au piège par cinq autres navires anglais de grand calibre venus de Louisbourg. Après un siège d'une dizaine de jours et un combat de cinq heures, le *Machault* se saborda à onze heures le mardi 8 juillet 1760. Le *Bienfaisant* en fit de même une heure plus tard (Proulx 1999 : 22; Zacharchuk et Waddell 1984 : 18-19).

3.1.1- Les fouilles du *Machault*

Suite à l'observation que les marées rejetaient sur les rives des artefacts datant du XVIII^e siècle, Parcs Canada entreprit la fouille subaquatique de l'épave du *Machault*, de 1969 à 1972. Ces interventions ont été réalisées en tant qu'opération de sauvetage contrôlée. L'enrichissement de la compréhension de la bataille de Restigouche, la découverte d'artefacts dont la date d'utilisation était connue et l'apport de renseignements concernant l'architecture navale du milieu du XVIII^e siècle étaient les trois buts que devaient atteindre ces fouilles (Zacharchuk et Waddell 1984 : 70). Dans cette perspective, les trois premières années ont été principalement consacrées au dégagement du navire tandis que la quatrième et dernière saison a été dédiée à la récupération des vestiges architecturaux (Zacharchuk et Waddell 1984 : 29). Les quatre saisons de fouilles ont permis de remonter à la surface une quantité impressionnante de témoins retrouvés dans la cale du navire de même que des parties de la charpente et du gréement. Ainsi, quelque 40 tonnes de pièces de structure de la coque ont été remontées à la surface au cours de l'année 1972 (Zacharchuk et Waddell 1984 : 5, 55). Les données amassées lors de ces quatre saisons ont aussi apporté de nombreuses informations concernant les aspects de la vie coloniale en temps de guerre et sur les modes de commerce français à cette époque de même qu'un impressionnant nombre de tessons de terres cuites communes, soit 15 548 (Zacharchuk et Waddell 1984 : 5; Gusset 1979 : 4).

3.2- L'Habitation de Champlain

La construction de l'Habitation de Champlain, premier établissement permanent en Nouvelle-France, débuta le 3 juillet 1608 au pied du Cap-aux-Diamants à l'endroit de la basse-ville actuelle de Québec (Chartrand 2005 : 11). L'Habitation, faite de bois de noyer, était composée de

trois corps de logis pourvus d'une galerie à l'étage permettant de faire le guet et d'une cour fermée au devant. Un fossé de cinq mètres de profondeur fut creusé afin de protéger l'accès à l'établissement. Seul un pont-levis servait d'entrée. Une palissade de pieux protégée par des canons ceinturait l'ensemble. Ainsi, l'Habitation ressemblait plutôt à un fortin servant à la fois de poste de traite, de logis et de magasin du roi où était entreposés les marchandises nécessaires à l'hivernement des colons (Côté 2000 : 30-31).

Entre 1624 et 1626, une seconde habitation plus large présentant un mur carré composé de deux petites tours au coin fut construite pour la sécurité de la place. Québec fut capturée par les frères Kirke de Terre-Neuve en 1629 et occupée jusqu'en 1633, date de reprise de possession par la France. À leur retour, les Français découvrirent que la seconde Habitation avait été brûlée et les bâtiments publics pillés (Chartrand 2005 : 11; Niellon et Moussette 1985 : 31). Un travail de reconstruction s'enclencha. Les ailes sud et ouest ainsi que les tourelles d'angle ne furent toutefois pas modifiées dans leur tracé en plan. Une aile au nord fut bâtie vers 1634 et le fossé fut comblé entre 1634 et 1640 (Niellon et Moussette 1985 : 27, 40). L'Habitation fut concédée à Bertrand Chesnay, sieur de la Garonne en 1656. Dorénavant, elle sera désignée sous l'appellation de magasin du Roi. Une petite place publique située au nord de l'Habitation faisant suite au comblement de la fosse devint, en 1673, la place du marché ou Royale où quelques étals de bouchers s'installèrent (Paulette 1986 : 7; Niellon et Moussette 1985 : 32). Charles Marquis, huissier royal et marchand de vin, acquerra l'aile nord de l'Habitation en 1678. Six ans après l'incendie du 5 août 1682, l'Habitation fut détruite, à l'exception de l'aile nord, afin que puisse être construite l'église de Notre-Dame-de-la-Victoire en 1690. Vers 1700, l'aile nord ou la maison Marquis fut démolie pour permettre la construction des voûtes de la maison Fornel (Niellon et Moussette 1985 : 33-34). Outre ces aménagements, les années 1688 à 1800 se caractérisèrent par l'occupation de la place Royale. Les aménagements subséquents se composent du premier pavage de pierre sur la place Royale vers 1800 et de l'implantation de canalisations diverses, de conduites d'adduction de services, d'une fontaine et de trottoirs au cours du XIX^e et XX^e siècle (Niellon et Moussette 1985 : 28).

3.2.1- Les fouilles de l'Habitation de Champlain

Nous avons utilisé l'étude de Niellon et Moussette (1985) pour exposer les découvertes archéologiques réalisées sur le site de l'Habitation de Champlain (voir figure 19, page xviii). Par conséquent, les données sur les contextes archéologiques seront sommaires, mais toutefois pertinentes pour la poursuite de notre étude. Quatre interventions eurent lieu sur le site au cours des années 1976 à 1980, dont les découvertes archéologiques peuvent se résumer de la façon suivante. Tout d'abord, quelques sections du fossé des fortifications ont été retrouvées en plus des voûtes de la maison Fornel, des fondations de la cave de la maison Marquis de même que le sol d'occupation

associé à la construction de la seconde Habitation en 1624. Au-dessus de cette couche de construction reposait le dallage de la place Royale de 1800 (Niellon et Moussette 1985 : 39-40). De plus, des traces de la construction des tourelles ont été découvertes, sur laquelle se trouvaient les vestiges d'un plancher carbonisé lors de l'incendie de 1682 et relié au rez-de-chaussée de l'Habitation. Enfin, une structure en maçonnerie a été retrouvée à l'endroit où devait être située la « Halle des bouchers » dans les années 1673-1676. Cependant, la structure semble avoir été trop petite pour contenir quatre étals, mais trop grande pour un seul. Puisque les documents historiques stipulent que la boucherie de la Ville comportait quatre étals côte à côte alignés d'est en ouest et adossés au magasin du Roi, la structure en maçonnerie demeure un problème d'identification, malgré sa datation certaine (Niellon et Moussette 1985 : 40-41). Pour ce qui concerne les céramiques, un nombre minimum d'objets (NMI) fixé d'après le nombre de rebords présents dans la collection et en éliminant ceux pouvant appartenir au même objet, a été évalué à 746. Les terres cuites communes françaises représentent 40% du NMI avec un total de 301 objets (Niellon et Moussette 1985 : 211-212).

3.3- La maison du marchand Perthuis à Québec

La maison du marchand Perthuis se dresse à l'angle de la rue Notre-Dame et de la côte de la Montagne, dans le quartier de la place Royale. Au tout début de l'occupation de ce site, vers 1641-1642, l'emplacement fut concédé au Séminaire de Saint-Sulpice de Montréal qui y fit construire un logis nommé le « magasin de Montréal ». Lors de l'incendie survenu en août 1682, la majorité des bâtiments de la basse ville, dont le magasin des pères sulpiciens de Montréal, fut détruite (Lapointe et Lueger 1997 : 167; L'Anglais 1994 : 19). Le terrain fut alors vendu à l'aubergiste Étienne Landron et au boulanger Jean Jolly qui firent construire une maison à l'endroit même où les pères sulpiciens avaient érigé leur magasin. Une section de cette maison fut réservée à l'établissement d'une boulangerie. En 1687, Landron vendit sa part de la boulangerie à Jolly et le reste de ses intérêts dans la maison quatre ans plus tard (Lapointe et Lueger 1997 : 1, 167; L'Anglais 1994 : 19-20). La propriété passa aux mains de Marguerite Amiot, veuve de Jolly décédé en 1691, puis fut saisie en 1697 et soumise aux enchères. La maison fut abjurée au marchand Charles Perthuis le 27 octobre 1699. La famille Perthuis occupa la maison un demi-siècle avant que Joseph Perthuis, fils de Charles, vendit la propriété familiale à Geneviève Gastin, veuve de Joseph Nouchet négociant et receveur du Domaine du roi le 20 novembre 1750 (L'Anglais 1994 : 20, 22). La maison fut incendiée lors du siège de Québec en 1759, puis rétrocédée à Marie-Anne Chasles, épouse de Joseph Perthuis en 1763 qui la vendit en août de la même année à John Rowe (Lapointe et Lueger 1997 : 1, 167; L'Anglais 1994 : 22).

Dans la *La Gazette de Québec* de 1792, on voit que l'emplacement présente la même configuration qu'en 1724, soit deux maisons en pierre à deux étages qui se joignent, avec des écuries et une remise dans la cour extérieure. Ces propriétés furent achetées par Archibald Ferguson en 1803, le premier d'une longue succession de propriétaires anglo-québécois jusqu'à 1981 quand le ministère des Affaires culturelles acquiert les deux maisons et procède à leur réfection. Le nouvel aménagement comprend 35 logements ainsi qu'un espace commercial afin de redonner à ce quartier sa vocation résidentielle et commerciale de l'époque (L'Anglais 1994 : 23).

3.3.1- La fouille des latrines

Au cours de l'année 1975, des fouilles archéologiques ont été entreprises dans les caves des deux bâtiments du loti. Une découverte inattendue a ainsi été réalisée dans la partie sud-ouest de la cave du bâtiment ayant abrité une imprimerie et initialement occupée par une cour extérieure. Cette découverte a été une structure en pierre identifiée comme étant les vestiges de latrines (L'Anglais 1994 : 24). L'intérieur des latrines, fouillé sous la direction de Monique Villemaire en 1975, a été désigné « comme le puits « L » de l'aire de fouille 1 du cadastre 2154 (b) de Place-Royale (site 1QU) »⁴. L'aire de fouille a été divisée en trois couches arbitraires dont l'épaisseur des deux premières sont de 50 cm et de 30 cm pour la dernière (Lapointe et Lueger 1997 : 169). L'absence des couches supérieures ainsi que de la partie supérieure des latrines, en raison du creusage de la cave au XIX^e siècle, a rendu difficile la datation de ces dernières. D'après Villemaire, la deuxième couche située en bordure de la fosse a été déposée après la construction du mur entre les deux maisons actuelles. Toujours selon l'archéologue, la date de construction des latrines est postérieure ou contemporaine à celle du mur dont la date de l'édification a été fixé entre 1699 et 1724. Cependant, Villemaire a remonté la date de construction des latrines à 1682 en vertu de l'important contenu en artefacts de la fin du XVII^e siècle (L'Anglais 1994 : 25). Ainsi, leur construction a été effectuée en deux phases, soit en 1682 et entre 1699 et 1724. La même imprécision subsiste quant à la date d'abandon des latrines en raison de l'absence des couches supérieures. La découverte d'un boulet de canon à l'intérieur des dépôts propose comme date d'abandon le siège de Québec en 1759 (L'Anglais 1994 : 25-26).

En guise de conclusion, la comparaison du matériel retrouvé sur les sites BjFj-101 et BjFj-03/47 de Montréal, les latrines de la maison Perthuis, l'Habitation de Champlain et l'épave du *Machault* donne un accès privilégié aux activités de ravitaillement de la Nouvelle-France. En fait, ces sites recoupent des étapes différentes du long voyage d'approvisionnement transatlantique.

⁴ LAPOINTE, Camille et Richard LUEGER. *Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale*, Collection Patrimoine, Les Publications du Québec, Québec, p. 169.

Mais quelles sont ces marchandises françaises exportées dans les colonies d'Amérique du Nord? Bien entendu, il y avait des denrées alimentaires, des tissus, des outils, des objets destinés aux Amérindiens, mais surtout de la pacotille composée « d'objets utilitaires à écoulement facile »⁵. Nous retrouvons sous cette dernière appellation la vaisselle en terre cuite commune d'usage courant qui est le sujet des deux prochains chapitres.

⁵ PROULX, Gilles. *Combattre à Restigouche : Hommes et navires de 1760 dans la baie des Chaleurs*, Lieux historiques nationaux, Parcs Canada, Patrimoine canadien, Hull, p. 21.

Chapitre 3 : La proto-industrialisation de la campagne bordelaise. Aux débuts de la chaîne opératoire des céramiques

A la base de la chaîne opératoire des terres cuites est l'extraction et la préparation de l'argile. Mélangé à de l'eau, le minéral argileux devient un mélange plastique uniforme dont le corps se durcit lors d'un chauffage, lui conférant ainsi des propriétés physiques remarquables (Échallier 1984 : 6-7; Abel et Amouric 1991 : 12). L'une de ces propriétés est l'étanchéité du matériau, caractéristique essentielle à la fabrication des vases à liquide. Au départ, la production des céramiques dans les campagnes françaises était artisanale et comblait le manque à gagner creusé lors de la saison morte du cycle agricole. Cependant, certaines régions, en raison de leur localisation géographique et géologique, développèrent cette forme d'artisanat jusqu'à devenir leur occupation principale. Ainsi, plusieurs centres potiers se spécialisèrent dans la fabrication de terres cuites communes au XVII^e et XVIII^e siècle. Nous avons donc exploré dans ce chapitre le concept de proto-industrialisation qui permet de mieux comprendre l'émergence des centres potiers régionaux. Afin de rendre tangible ce concept, nous présentons les données d'une étude concernant la production de terres cuites communes dans la région de Saintonge (Musgrave 1998). Amorçons donc ce chapitre avec un exposé sur les premières étapes de la chaîne opératoire des céramiques.

1- Qu'est-ce que l'argile

Produit de la décomposition, du brassage et de la décantation naturelle des minéraux, l'argile s'accumule à l'état naturel dans les fonds lacustres, c'est-à-dire dans les eaux calmes (Abel et Amouric 1991 : 12; Echallier 1984 : 7). Le processus opérant dans la formation des argiles est la sédimentation. Il se déroule au cours de diverses époques géologiques et varie selon les conditions du milieu ambiant du moment. Le résultat final est la formation de couches plus ou moins pures et épaisses d'argile qui sont ensuite exposées par d'autres phénomènes géologiques, dont l'érosion (Échallier 1984 : 7).

L'argile est un mélange naturel de minéraux, aussi nommé terre, qui est composé à environ 60 pour cent de silice et à 15 pour cent d'alumine et autres oxydes. Elle renferme aussi une part variable de matériaux non argileux et non plastiques à l'état naturel. Ces impuretés ou « inclusions » servent à réduire les coefficients de plasticité et de retrait du minerai argileux. Le quartz, la calcite, les oxydes de fer et les matériaux organiques sont les inclusions les plus courantes. Une argile se distingue d'une terre ordinaire non plastique ou de culture par sa teneur plus faible en matières organiques. La distinction se fait au niveau de la morphologie des composantes et non pas à celui de la structure chimique (Abel et Amouric 1991 : 12). Ainsi, l'argile

est un silicate hydraté d'aluminium et de magnésium, d'où son appartenance au phyllosilicates. La structure moléculaire en feuillets, lorsque mélangée avec de l'eau, procure à l'argile sa qualité

Tableau V : Caractéristiques des groupes argileux

| Groupes argileux | Caractéristiques |
|--------------------|---|
| Kaolinites | Plasticité moindre Très réfractaire |
| Micas (Illites) | Minéraux argileux abondants Très plastique Très peu réfractaire Stable à l'absorption de l'eau |
| Montmorillonites | Grande plasticité Réfractaire Sensible à l'absorption de l'eau |

Tiré de Abel et Amouric 1991 : 12; Landry et Mercier 1992 : 125.

d'argile présente des avantages et des inconvénients selon les éléments entrant dans sa composition (Échallier 1984 : 6-7).

plastique (Landry et Mercier 1992 : 125). Trois principaux groupes d'argile se distinguent selon la distance séparant leurs feuillets de base et présentant des caractéristiques distinctes (tableau V, page 35). L'action des bactéries, tout comme la présence de matières organiques dans l'assemblage argileux, joue un rôle dans l'augmentation des aptitudes plastiques. Chaque mélange

Par conséquent, le potier doit choisir un mélange d'argile qui présente un bon compromis entre les avantages et les inconvénients du minéral. Ainsi, il arrive couramment que tel gisement d'argile soit préféré à tel autre, et ce, dans une même région (Échallier 1984 : 8). À titre d'exemple, le choix d'argile destinée à la confection des terres cuites fines françaises du XVIII^e-XIX^e siècle n'est pas le même que celui pour les terres cuites communes françaises du XVII^e-XVIII^e siècle. L'argile plus fine et plus homogène utilisée pour les terres cuites fines contient en outre moins d'inclusions que celle destinée aux terres cuites communes, pour lesquelles un ajout d'inclusions à fonction de « dégraissant » est parfois nécessaire (Brassard et Leclerc 2001 : 57).

1.1- L'extraction et la préparation de l'argile

Il existe des critères bien précis dont un potier doit tenir compte lors de la recherche d'un gisement d'argile propice à l'usage qu'il désire en faire. Parmi ces critères qui sont le fruit d'une tradition culturelle, on retrouve le couvert végétal, la coloration particulière du sol liée à la présence d'une mince pellicule de sable blanchâtre, de même que l'observation des fosses exploitées à proximité. Le potier prospecte et repère les endroits susceptibles de renfermer en abondance les argiles recherchées (Hanusse 1988 : 59). Une fois que le gisement désiré est localisé, l'extraction de l'argile se fait en fonction de la forme et de la position du gisement à l'intérieur des couches géologiques tout en tenant compte de la complexité technologique dont dispose le potier. Les gisements les plus simples à exploiter sont affleurants et sous la forme de banc ou de lentille et l'argile y est extraite à ciel ouvert. Le creusement d'un trou plus ou moins circulaire permet d'atteindre les niveaux recherchés en quelques mètres (Abel et Amouric 1991 : 12-13).

L'exploitation d'un gisement en banc recouvert par des couches impropres et trop épaisses requiert la construction de galeries latérales. Cette technique comporte toutefois des risques puisque les puits creusés jusqu'à la veine d'argile peuvent atteindre plusieurs mètres de profondeur. Enfin, un gisement recouvert sous forme de lentille peut être atteint par le dégagement d'un simple puits étroit (Abel et Amouric 1991 : 12-13; Hanusse 1988 : 60).

Une fois extraite, l'argile est laissée à « pourrir » pendant plusieurs mois au bord de la fosse ou à proximité de l'atelier après son transport. Le vieillissement de l'argile augmente ses propriétés plastiques et facilite le travail à venir (Hanusse 1988 : 60). Une fois l'argile vieillie, sa composition doit être parfaitement homogène avant que le potier ne puisse la façonner à sa guise. Pour être homogénéisée, l'argile doit être séchée puis broyée afin d'enlever les impuretés les plus volumineuses. L'argile réduite en poudre est jetée dans un bassin aménagé à même le sol et rempli d'une quantité d'eau sensiblement égale à celle de la terre. Après le malaxage, les impuretés restantes sont éliminées par décantation et tamisage. L'eau de surface est évacuée et la terre est laissée à sécher jusqu'à l'obtention d'une pâte ayant la texture requise pour le pétrissage. Aussi nommé marchage, le pétrissage permet d'obtenir une pâte parfaitement homogène (Hanusse 1988 : 60-62; Abel et Amouric 1991 : 13).

L'ajout de dégraissant se fait au cours du pétrissage et permet à l'objet de conserver sa forme avant et pendant la cuisson. Certains dégraissants dits naturels sont des inclusions déjà présentes dans l'argile. Les dégraissants volontaires, comme leur nom l'indique, sont ajoutés par le potier dans le but de limiter la plasticité du matériau, d'assurer une stabilité à l'objet ou d'alléger une pâte trop lourde. Ils agissent aussi comme fondant afin d'abaisser la température de vitrification de l'argile (Abel et Amouric 1991 : 13; Échallier 1984 : 12-14).

Enfin, l'argile est une nouvelle fois pétrie sur une surface plane à l'aide d'outils afin de parfaire son homogénéité et éliminer d'éventuelles poches d'air. Les balles de terre obtenues après plusieurs jours de préparation sont enfin prêtes et doivent être utilisées sans délai sous peine de devenir sèche et de perdre leur texture homogène (Abel et Amouric 1991 : 14; Hanusse 1988 : 62).

1.2-La fabrication des objets en terre cuite

Les terres cuites communes sont le résultat final d'un ensemble de gestes précis posés par le potier. Il existe quatre grandes catégories de gestes qui sont le modelage, le tournage, le moulage et la finition. Le potier ne pose pas toutes ces quatre catégories de gestes, mais choisit plutôt ceux qui sont appropriés à ce qu'il désire faire (Abel et Amouric 1991 : 14). Le modelage est la technique la plus simple et la plus ancienne utilisée pour la fabrication des formes creuses. Par cette technique, le

potier donne une forme avec ses mains ou à l'aide d'outils rudimentaires, à une masse d'argile ou à un ensemble d'éléments préparés à l'avance. Afin d'obtenir des parois d'épaisseur régulière, le potier prépare des boudins d'argile roulés, au diamètre égal, qui sont montés et collés les uns aux autres en spirale. Cette façon de faire, dite « aux colombins », est la plus élaborée des techniques de modelage et peut aussi servir lors de la fabrication des pièces rapportées comme les anses, les becs verseurs ou les pieds. La grande jarre de Biot est la forme la plus connue d'utilisation de cette technique (Abel et Amouric 1991 : 14; Hanusse 1988 : 65).

Lors de la fabrication des formes de révolution, le potier utilise la force centrifuge pour façonner l'argile mise en rotation sur un plateau. Cette technique se nomme tournage. L'outil qu'il utilise est le tour dont trois types sont connus et se distinguent les uns des autres principalement par le lancement de la rotation. Une boule de pâte est centrée sur le plateau avec les deux mains qui doivent être humides afin de lubrifier la terre et d'éviter tout arrachement. Par la suite, l'argile est creusée pour déterminer l'épaisseur, la largeur et la forme intérieure de l'objet. Le potier forme la paroi en forçant progressivement la pâte vers le haut. Une pression constante et progressive est requise pour ne pas déformer la pièce (Abel et Amouric 1991 : 16).

Le moulage, lui, sert surtout à la confection d'objets de décor. Deux façons de faire existent. Selon la première, une galette d'argile plus ou moins épaisse est pressée dans un moule creux en terre ou en plâtre fabriqué à l'avance. Le retrait naturel de l'argile excédentaire, s'opérant une fois celle-ci bien sèche, facilite le démoulage. D'après la seconde technique, appelée le coulage, l'argile est diluée dans un minimum d'eau. L'argile ainsi diluée, nommée barbotine, est ensuite coulée dans un moule en plâtre qui absorbe le surplus d'eau (Abel et Amouric 1991 : 16-18).

Enfin, le tournassage est une technique de finition utilisée sur les pièces partiellement sèches. Ce ne sont pas toutes les pièces qui seront tournassées, mais seulement celles dont la forme requiert entre autres une reprise du profil, un affinement ou une rectification des surfaces (Abel et Amouric 1991 : 18). Par exemple, le potier doit reprendre les côtés et la base des objets faits aux colombins afin de faire disparaître les traces des boudins. Dans le cas des « toupies » du Béarn, le potier utilise un outil tranchant, ce qui accentue la carène de l'épaule (Chrestien et Dufournier 1993 : 262). Les coutures des objets moulés doivent aussi être ébarbées avant la dernière touche de finition qui consiste à polir ou lisser les pièces en vue de leur cuisson (Abel et Amouric 1991 : 18).

1.3- La cuisson des terres cuites communes

L'eau constitue environ 18 à 25 pour cent du poids de l'argile. Lors de la cuisson, elle est vaporisée rapidement par une forte élévation de la température, ce qui peut entraîner des dommages

irréparables aux objets. L'eau doit donc s'évaporer naturellement de façon à permettre une élimination progressive de son excédant. Le potier fait donc sécher les pièces avant leur cuisson (Échallier 1984 : 8). La cuisson est le moment de vérité pour le potier, car tout se joue lors de cette opération qui s'échelonne souvent sur plusieurs jours. Son échec ou sa réussite dépend de la conduite du feu, du combustible employé ainsi que du type de four utilisé (Hanusse 1988 : 67). Elle doit aussi obéir à trois principes de base. Premièrement, l'augmentation de la température doit être régulière. Deuxièmement, la température maximale qui varie selon la composition des glaçures doit être maintenue pendant un certain temps. Ainsi, les terres cuites communes nécessitent une température de cuisson de 950°C alors que les porcelaines sont cuites à 1400°C et les grès à 1250°C. Finalement, le refroidissement doit se faire progressivement (Échallier 1984 : 19; Abel et Amouric 1991 : 25).

La manière la plus simple de cuire des céramiques est dans une fosse creusée à même le sol où les objets sont entassés et recouverts de combustibles. Le potier cherche à produire une atmosphère précise dans le four. Deux types d'atmosphère sont connus. La première, dite oxydante, résulte d'une cuisson à l'air libre. Les pâtes oxydées par l'air restent de couleur claire ou légèrement ocrée. La seconde atmosphère est obtenue lorsque les objets sont recouverts d'une couche de terre formant une voûte. L'air est par conséquent confiné et l'oxygène est réduit, d'où le nom d'atmosphère réductrice. Ainsi, les pâtes carbonisent en prenant une coloration grisâtre allant jusqu'au noir, ce qui imperméabilise davantage les objets par rapport à ceux cuits de façon oxydante (Abel et Amouric 1991 : 23-24).

1.4- L'imperméabilité ou la porosité de l'argile

L'argile cuite est structurellement poreuse. Cette porosité, parfois recherchée par le potier, augmente le coefficient d'isolation thermique du matériau. Par contre, elle rend la terre cuite plus fragile (Échallier 1984 : 17). Lorsque la porosité est moindre, elle permet certains usages particuliers, dont la conservation des liquides et le stockage des denrées. Pour mieux imperméabiliser les objets culinaires, les potiers ont recours au polissage avant la cuisson, puisque la finesse des composants de l'argile réduit sa température de fusion. Le polissage favorise le déclenchement d'un grésage superficiel des corps procurant aux objets une certaine imperméabilité. L'application d'un revêtement étanche ou glaçure, servant aussi de base ou d'élément de décor, peut aussi accentuer l'imperméabilité des céramiques. Dans ce cas l'imperméabilité est obtenue par la fusion des glaçures (Abel et Amouric 1991 : 20-21; Echallier 1984 : 18).

La glaçure est un vernis principalement élaboré à partir de silice et d'un fondant quelconque servant à abaisser la température de fusion. Lors de la cuisson, elle fond, coule et procure un aspect

lustré aux objets. Le plus connu des fondants, le plomb, a comme qualité primordiale la transparence. Afin d'obtenir une coloration jaune, le potier ajoute de l'oxyde de fer à la glaçure ou de l'oxyde de cuivre pour obtenir une pigmentation verte. D'autres oxydes peuvent aussi être employés tel le manganèse pour un coloris noir (Abel et Amouric 1991 : 20-21; Échallier 1984 : 10, 18; Hanusse 1988 : 65).

Les engobes, eux, sont des enduits superficiels de nature céramique appliqués sur les objets après le séchage, mais avant la cuisson. L'engobe ne fond pas à la cuisson, ce qui confère un aspect mat aux objets. Il s'agit d'une barbotine d'argile plus ou moins visqueuse dans laquelle les terres cuites sont trempées de façon manuelle, ce qui occasionne souvent des coulures et des traces de doigt. L'objectif de ces engobes est souvent de masquer une couleur de corps céramique indésirable, souvent jugée trop foncée. Ils peuvent être employés comme support aux glaçures et aux décors. Appliqué sous les glaçures, l'engobe est facilement repérable puisque sa couleur est souvent en opposition avec celle de la pâte (Échallier 1984 : 10).

Ayant survolé les étapes techniques de la chaîne opératoire des céramiques, nous allons maintenant situer l'activité de la poterie dans son contexte géographique et socioéconomique par le biais du concept explicatif de proto-industrialisation.

2- Une théorie sur la cohésion régionale française. La proto-industrialisation

Le concept de proto-industrialisation a été proposé dans le but d'expliquer l'intégration, à travers l'Europe, des industries rurales aux marchés extrarégionaux, entre le XVI^e et XIX^e siècle (Musgrave 1998 : 1). Ce concept fait partie d'un ensemble de théories et de modèles s'intéressant aux différentes étapes de la croissance économique et démographique des régions. La proto-industrialisation est donc caractérisée par la croissance des industries rurales traditionnelles ou productions artisanales qui se sont tournées vers l'exportation de leurs produits en dehors de la région, entraînant ainsi une complémentarité économique régionale. Ainsi, certaines régions se spécialisèrent dans l'agriculture commerciale et d'autres dans l'industrie rurale (Mendels 1984 : 988; Garin 1987 : 301). Cette complémentarité régionale a été présentée pour la première fois par Franklin Mendels lors de sa thèse de doctorat présentée à l'Université du Wisconsin en 1969. Intitulée *Industrialization and Population Pressure in Eighteenth-Century Flanders*, son étude portait sur la croissance démographique rapide d'une région de la Flandre au XVIII^e siècle où une population paysanne combinait une production agricole à une industrie textile saisonnière et dont les produits étaient vendus sur les marchés outremer (Coleman 1983 : 436).

Dès 1972, Mendels a publié un article dans *The Journal of Economic History* traitant de la première phase précédant et préparant l'industrialisation moderne qu'il a nommé proto-industrialisation. Initiateur du terme, Mendels a élaboré une théorie générale sur le principe de proto-industrialisation qui a inspiré par la suite bon nombre de chercheurs (Jeannin 1980 : 52; Coleman 1983 : 436; Mendels 1972). Une variation néo-marxiste de cette théorie, publiée en Allemagne en 1977, a été élaborée par Peter Kriedte, Hans Medick et Jürgen Schlumbohm dans un ouvrage nommé *Industrialisierung vor der Industrialisierung* dont une version anglaise a été publiée en 1981 (Coleman 1983 : 435; Kriedte *et al* 1981). Attardons-nous un instant sur les caractéristiques de ces deux versions avant de faire de ce concept un tout que nous avons tenté d'appliquer à la production de terres cuites communes du XVII^e et XVIII^e siècle en France.

2.1- Les caractéristiques et les hypothèses de la version de Mendels

La théorie de proto-industrialisation élaborée par Mendels comprend cinq éléments de définition de même que six hypothèses. Tout d'abord, le premier élément de définition est la région considérée comme unité de référence. En fait, tous les éléments de définition doivent être observés à l'intérieur d'un cadre spatial qui est représenté par la région. D'après Mendels, le village est trop petit pour couvrir l'étude des relations sociales, du commerce et des mouvements de population. La nation, elle, est trop disparate pour permettre d'observer la complexité des interactions entre les régions et entre les villes et leurs campagnes (Mendels 1984 : 988, 990; Coleman 1983 : 436). L'élément central de proto-industrialisation et second élément de définition est la croissance d'une industrie rurale mettant à contribution les paysans de la région dont les produits étaient destinés aux marchés extrarégionaux, voire même internationaux. Cette industrie rurale procurait un revenu supplémentaire et saisonnier aux maisonnées. Elle était intégrée aux fluctuations du cycle agricole et pouvait devenir une occupation à plein temps pour certaines familles rurales (Mendels 1984 : 988; Mendels 1972 : 242; Coleman 1983 : 436-437). Troisième élément, les productions de l'industrie rurale devaient être destinées aux marchés extérieurs ce qui les distinguent des artisanats ruraux qui subvenaient aux besoins locaux de la population (Mendels 1984 : 988; Mendels 1972 : 243, 248; Coleman 1983 : 437). Mendels a aussi observé une complémentarité à l'intérieur de la région. Ce quatrième élément révèle la présence à la fois d'une paysannerie engagée dans la production artisanale et d'une grande classe fermière capable de produire des surplus alimentaires, lesquels permettaient l'existence d'un artisanat. Il s'agit en fait d'interactions entre l'économie agricole et l'économie artisanale impliquant des échanges de produits plutôt qu'un mouvement saisonnier de la main d'œuvre (Mendels 1984 : 990; Mendels 1972 : 245; Coleman 1983 : 437). Finalement, le dernier élément de définition fait référence aux villes et, plus précisément, aux marchands urbains. Situées à l'intérieur de la région, les villes procuraient les capacités

commerciales et les marchands dirigeaient un système de sous-traitance auprès des foyers manufacturiers dispersés dans les campagnes autour (Mendels 1984 : 990; Coleman 1983 : 437).

Toujours d'après les propos de Mendels, les régions qui connurent une phase de proto-industrialisation répondaient à six hypothèses. Au premier abord, les revenus supplémentaires engendrés par les industries rurales menèrent à une augmentation de la population, rompant ainsi les limites démographiques qui étaient ajustées en fonction des moyens locaux de subsistance et de l'offre des fermes vacantes (Mendels 1984 : 993; Coleman 1983 : 437). En second lieu, le développement des industries rurales mena à des difficultés de collecte du produit et de contrôle de qualité en raison de la dispersion de ces industries à travers la région. Certains marchands décidèrent donc de réunir une partie de la main-d'œuvre dans des ateliers mécanisés situés en ville, ce qui correspond à la troisième hypothèse voulant que la proto-industrialisation conduise à l'industrialisation moderne (Mendels 1984 : 993; Coleman 1983 : 437). La quatrième indique que le capital nécessaire à la formation de ces ateliers urbains et à l'achat des machines fut accumulé localement par les marchands, les fermiers commerciaux et les propriétaires fonciers grâce à la proto-industrialisation. En guise de cinquième hypothèse, Mendels a suggéré que la proto-industrialisation contribuait à l'acquisition d'expérience technique et commerciale par les marchands tout en facilitant la formation d'une main-d'œuvre qualifiée. En dernier lieu, le développement simultané de la proto-industrialisation et de l'agriculture commerciale régionale prépara le secteur agricole à fournir les surplus alimentaires requis lors de l'industrialisation moderne, et ce, sans augmentation des prix qui auraient mis un frein à cette croissance (Mendels 1984 : 993; Coleman 1983 : 437). Selon Mendels donc, la proto-industrialisation rurale était une étape préparatoire à l'industrialisation urbaine.

2.2- Les arguments néo-marxistes de la proto-industrialisation

Peter Kriedte, Hans Medick et Jürgen Schlumbohm ont considéré leur étude comme un développement supplémentaire de la théorie de Mendels. Par conséquent, la proto-industrialisation peut être définie comme une évolution des régions rurales à l'intérieur desquelles une grande partie de la population vivait entièrement, ou presque, d'une production industrielle de masse destinée à un marché interrégional et international. Elle fait aussi partie de la transition du féodalisme au capitalisme, plus précisément à la seconde phase de cette transition (Coleman 1983 : 438; Kriedte *et al* 1981 : 6-9). La proto-industrialisation s'est concentrée dans les régions montagneuses de toutes sortes, où les paysans nécessitaient des revenus supplémentaires pour compenser la pauvreté ou l'insuffisance des terres. Lorsque les maisonnées paysannes emboîtèrent le pas de la proto-industrialisation, certains changements et contradictions s'opérèrent dans les rôles internes et les fonctions externes des maisonnées. Le système éconodémographique régulant les sociétés féodales

agraires de l'Europe, tels que les mariages tardifs et la régulation des naissances, fut brisé (Coleman 1983 : 438-439; Kriedte *et al* 1981 : 14, 24, 57, 77, 81). De plus, la proto-industrialisation permit la transition du *Kaufsystem*, où la sphère de production était contrôlée par les lois des petites productions de biens de base, au *Verlagsystem* ou système de sous-traitance, caractérisé par la pénétration du capital à l'intérieur de la sphère de production. Finalement, tout en regroupant certaines conditions de l'industrialisation capitaliste, la proto-industrialisation demeure toutefois insuffisante à l'introduction du processus d'industrialisation d'après la version néo-marxiste (Coleman 1983 : 439; Kriedte *et al* 1981 : 99, 101, 145-146).

2.3- Les phénomènes de la proto-industrialisation

Les deux variantes du concept de proto-industrialisation, celle de Mendels et celle néo-marxiste, diffèrent principalement sur les termes approfondis, les arguments et les buts recherchés. Toutefois, trois caractères essentiels peuvent être attribués à ce concept s'ils sont observés dans le cadre spatial d'une région. Il s'agit de la présence d'une industrie rurale à laquelle participaient les paysans, d'une production acheminée à des marchés extérieurs par des intermédiaires ou des marchands urbains et d'une insertion de ces activités au sein d'une complémentarité des productions et des services (Deyon 1984 : 868; Mendels 1972 : 241-245; Mendels 1984 : 988). Examinons de plus près ces trois caractères essentiels de la proto-industrialisation.

2.3.1- Les industries rurales : activités non agricoles de la saison morte

La proto-industrialisation s'installa dans les régions où survint un accroissement de la population en raison du morcellement des terres qui permit l'établissement de nouveaux ménages, sans en assurer la prospérité agricole (Mendels 1981 : 26). Cette soudaine augmentation de la population dans les régions entraîna aussi une augmentation de la main-d'œuvre disponible. Ainsi, une partie de la population rurale cessa d'occuper ses bras à l'agriculture pour consacrer son temps à l'industrie rurale. Les produits de cette industrie devaient toutefois être intégrés à un marché autre que local afin de générer des revenus supplémentaires (Mendels 1981 : 26-27; Musgrave 1998 : 1). En fait, la proto-industrialisation rompit l'équilibre d'autarcie des régions. Hérité du système seigneurial du Moyen-Âge, l'équilibre autarcique impliquait un célibat monacal fréquent, un âge de mariage tardif et une unité familiale restreinte. Dans ces conditions, les industries rurales offraient du travail pour le ménage durant la saison morte, tandis que la moisson requérait la participation de tous et chacun (Kriedte *et al* 1960 : 13, 17; Mendels 1981 : 26; Mendels 1984 : 993).

2.3.2- Des produits destinés aux marchés extérieurs à la région

L'existence de la proto-industrialisation et son expansion dépendaient des relations commerciales qu'entretenait la région avec l'extérieur. L'industrie rurale ne pouvait se développer

sans la mise en place d'un réseau de transport et de communication entre les lieux de production que sont les campagnes, les lieux d'écoulement et de distribution représentés par les villes portuaires proches et les lieux de consommation extérieurs dont les marchés transatlantiques des colonies nord-américaines (Mendels 1984 : 990). La demande domestique à elle seule ne pouvait lancer la proto-industrialisation des régions. Elle devait être assistée et additionnée d'une demande provenant de l'extérieur (Kriedte *et al* 1960 : 35). Cette demande extérieure était générée par la ville avoisinante. Bien que les villes ne connussent pas une croissance économique aussi rapide que celle des régions au cours du XVII^e et XVIII^e siècle, elles représentaient cependant un élément important de l'édification de la proto-industrialisation des régions. Elles coordonnaient et dirigeaient cette proto-industrialisation par l'entremise de ses marchés et marchands (Mendels 1981 : 28).

L'implication des villes dans la sphère de production artisanale permit la transition du *Kaufsystem*, où les artisans-paysans trouvaient eux-mêmes les marchés pour écouler leur production, vers un système de sous-traitance (Coleman 1983 : 438-439). Dans le *Kaufsystem*, les marchands s'approvisionnaient sur les marchés ruraux et devaient se charger de collecter les produits. Ils n'étaient pas intéressés au type de produit, mais à sa valeur marchande. Au cours du XVIII^e siècle, ils décidèrent de regrouper toute la production artisanale en atelier afin de réduire les coûts de collecte, de coordination et de contrôle des produits affectés par la dispersion des producteurs à l'intérieur de la région. Les marchands du système de sous-traitance ou *Verlagsystem* fournissaient la matière première aux artisans-paysans afin de contrôler la qualité et les types de production exigés par les marchés extrarégionaux (Garin 1987 : 315, 318; Kriedte *et al* 1960 : 99, 102). Ainsi, pour que le système économique de la proto-industrialisation soit avantageux, l'industrie rurale devait être concentrée dans des zones plus restreintes et faciles d'accès à partir d'un point central de collecte et de distribution, en l'occurrence la ville portuaire (Mendels 1981 : 29).

2.3.3- La complémentarité régionale entre travail agricole et production artisanale

L'unité d'analyse de la théorie de la proto-industrialisation est donc la région qui se définit par la complémentarité des activités ayant lieu sur son territoire. Par contre, les régions n'étaient pas toutes homogènes. L'équilibre entre les industries rurales et l'agriculture ne se réalisait pas dans tous les villages. Cette structure économique régionale était en partie dictée par la géographie physique du milieu. Les grandes fermes se trouvaient dans les zones fertiles tandis que les fermes plus modestes et tournées vers une production artisanale se situaient dans des zones où le sol était aride et montagneux ou froid, humide et bas (Mendels 1981 : 28-29; Coleman 1983 : 438). Or, dans les régions qui possédaient deux spécialisations, par exemple une viticulture commerciale et une industrie rurale tournée vers les marchés extrarégionaux, ces spécialisations ne se pratiquaient pas

dans les mêmes villages (Mendels 1981 : 30). Les régions dont les ressources prédisposaient au développement d'une agriculture commerciale, qui occupait la main-d'œuvre durant tout le cycle agricole n'eurent point besoin d'insérer d'industrie rurale dans leur économie contrairement aux régions dont la production agricole était saisonnière. Ces dernières régions développèrent des industries rurales afin de fournir du travail à sa main-d'œuvre lors de la saison morte du cycle agricole (Mendels 1981 : 31-32). Ainsi, la proto-industrialisation se développa à l'intérieur des régions où la main-d'œuvre et la matière première étaient disponibles et qu'un marché extrarégional pouvait être atteint à faibles coûts (Musgrave 1998 : 2). Parmi le grand nombre d'industries rurales possibles, certaines régions optèrent pour la fabrication de terre cuite commune en raison de leur localisation sur des plateaux argileux et de l'accès aux marchés urbains et internationaux généré par la proximité des villes portuaires ouvertes sur l'Atlantique comme Bordeaux et La Rochelle. La région de Saintonge en est un exemple étudié par Musgrave (1998).

3- La proto-industrialisation et les céramiques de la région de Saintonge

La production de céramiques de la période médiévale à l'époque prémoderne en Saintonge présente plusieurs caractéristiques de la théorie de proto-industrialisation. Tout d'abord, elle se faisait en milieu rural et était saisonnière, soit réalisée lors de la saison morte du cycle agricole. Produites dans un contexte domestique, les céramiques étaient destinées aux marchés locaux (Musgrave 1998 : 2). Au cours du XVII^e siècle, trois aspects de la poterie commune de la région de Saintonge se transformèrent. Ainsi, de nouveaux types de produit était fabriqué, l'échelle de production augmenta et le réseau de distribution s'étendit à l'extérieur de la région (Musgrave 1998 : 2). Elizabeth Musgrave (1998) a expliqué la nature, les causes et les mécanismes de ces changements survenus dans l'industrie rurale des céramiques de Saintonge. L'exemple permet de comprendre l'émergence d'autres centres potiers au XVII^e et XVIII^e siècle en France.

3.1- Localisation et caractéristiques de la région

Située dans le sud du département de la Charente-Maritime dans l'ouest de la France, l'ancienne province de Saintonge est bordée au nord par la vallée de la Charente et au sud par l'estuaire de la Gironde. Les marchés de la vallée de la Charente ou la haute Saintonge se sont orientés vers la ville portuaire de La Rochelle. Le versant sud de la région se tourna à ce moment de son histoire vers le commerce de Bordeaux (Loewen 2004 : 219). La haute Saintonge est constituée de plateaux de modestes altitudes drainés par la Charente et bordé du côté de l'océan par des marais, ce qui en fait un territoire propice à la formation des argiles exigées pour la fabrication des céramiques (Papy 1961 : 9-10). Dans son étude, Musgrave s'est attardée aux productions céramiques de la haute Saintonge. Cette région accueille les premiers centres de production de céramiques exotiques destinées à approvisionner les marchés de l'Angleterre et du nord de l'Europe

du XIII^e au XVIII^e siècle (Musgrave 1998 : 1). L'épicentre de la production céramique de Saintonge se situe à l'intérieur du triangle formé par les villes de Saintes, de Cognac et de Saint-Savinien. Les principaux sites de production étaient de petits ateliers ruraux près de la commune de La Chapelle-des-Pots dont Écoyeux et Vénérand. Ces ateliers sont localisés sur le plateau limoneux et boisé au nord-est de Saintes et à environ 50 km du port de La Rochelle le long de la Charente (Hugoniot 2002 : 11; Loewen 2004 : 224; Musgrave 1998 : 1). Dès 1320, une communauté de potiers se vit octroyer le droit, par le chapitre de la cathédrale de Saintes, d'établir une chapelle sur le site de l'actuel bourg de La Chapelle-des-Pots. Les données archéologiques ont démontré que cette communauté d'artisans résidait et produisait des céramiques et des tuiles depuis le milieu du XIII^e siècle (Hugoniot 2002 : 11; Musgrave 1998 : 2).

3.2- Les premières productions céramiques en Saintonge

L'établissement des potiers à La Chapelle-des-Pots fut un choix éclairé. La géologie du plateau largement boisé sur lequel se trouvait la commune fournissait la matière première nécessaire à la production des céramiques et le combustible requis pour les fours. La Charente procurait un accès aux marchés urbains de Saintes et de Cognac et au port maritime de La Rochelle, tandis qu'un réseau de routes romaines menait au nord et à l'est (Musgrave 1998 : 2). En effet, une industrie rurale est plus apte à exister dans des régions où l'on observe que les besoins de la technologie et de la matière première peuvent être résolus et où les marchés régionaux et extérieurs peuvent être atteints à un coût moindre (Musgrave 1998 : 2). Certains facteurs socioéconomiques sont aussi à considérer. Au XIII^e siècle, le régime agraire des plateaux limoneux était caractérisé par de petits propriétaires fonciers éloignés les uns des autres et pratiquant l'agriculture mixte. La coutume de partager l'héritage entre les héritiers mena à la fragmentation des terres particulièrement lors des périodes de pression démographique (Musgrave 1998 : 3).

Il appert que la fondation et l'évolution de l'industrie de céramique médiévale de Saintonge fut le résultat des commandes seigneuriales. Les produits étaient destinés à combler les besoins des nobles et les ouvriers étaient des artisans-paysans locataires (Musgrave 1998 : 3). Selon Musgrave, l'établissement de la communauté de potiers à La Chapelle-des-Pots au XIII^e siècle fut un geste délibéré de « colonisation » organisée ou du moins tolérée par les seigneurs de la localité de Saintes. Deux caractéristiques de ces premières industries suggèrent des liens avec les autorités seigneuriales (Musgrave 1998 : 3). Premièrement, l'établissement dans les régions boisées couvrant le plateau limoneux était un phénomène nouveau au XII^e siècle puisqu'aucune donnée archéologique ne témoigne de la présence d'occupations antérieures. L'avènement de l'industrie céramique coïncida donc avec le défrichement des régions boisées, la création de nouvelles terres arables et l'établissement de nouveaux paysans. Puisque les seigneurs possédaient ces régions boisées, il était

normal qu'ils organisent ou permettent l'établissement et le défrichement des régions en retour de services et de rentes (Musgrave 1998 : 3). Deuxièmement, les produits de La Chapelle-des-Pots suggèrent un patronage seigneurial ou ecclésiastique de l'industrie. Il s'agissait d'une production spécialisée de haute qualité où dominaient les pichets en terres cuites fines utilisés pour le service du vin. Le marché de ces céramiques était restreint et réservé aux gens de haut statut socioéconomique tels que les seigneurs et le clergé. Les céramiques fines de La Chapelle-des-Pots servirent à approvisionner la seule ville de Saintes et ses clients jusqu'au milieu du XIII^e siècle, après quoi cette production atteignit aussi les marchés extérieurs au domaine seigneurial. Les céramiques furent ainsi exportées en Angleterre et en Europe du Nord par l'entremise de la ville portuaire de La Rochelle (Musgrave 1998 : 3).

Toujours d'après Musgrave, l'augmentation des exportations de terre cuite fine de la région de Saintonge fut liée à l'augmentation du commerce extérieur à La Rochelle des produits agricoles comme le vin et le sel. Toutefois, ces céramiques demeurèrent un bien de consommation réservé à l'élite régionale et extrarégionale (Musgrave 1998 : 4). Les changements institutionnels et économiques survenus au XV^e et XVI^e siècle constituèrent la trame de fond à la transformation de l'industrie céramique, qui passa d'une production sous la tutelle du seigneur à celle des fournisseurs de biens indépendants. L'économie médiévale, caractérisée par la production et la distribution des biens agricoles et industriels à l'intérieur de la seigneurie, se changea en économie orientée vers les marchés extérieurs (Musgrave 1998 : 5). Au cours du XV^e siècle, une période de déclin de la population, combinée à une plus grande mobilité démographique, rendit les seigneurs incapables d'imposer la servitude et les liens de dépendance aux nouveaux paysans recrutés (Musgrave 1998 : 6). Les individus et principalement les communautés furent en mesure de défier leur seigneur. L'affaiblissement de la régulation seigneuriale concernant la localisation et le nombre de potiers sur le domaine fut un important précurseur de la prolifération des potiers dans les communes de la région de Saintonge durant les siècles suivants et en particulier au cours du XVII^e siècle (Musgrave 1998 : 6).

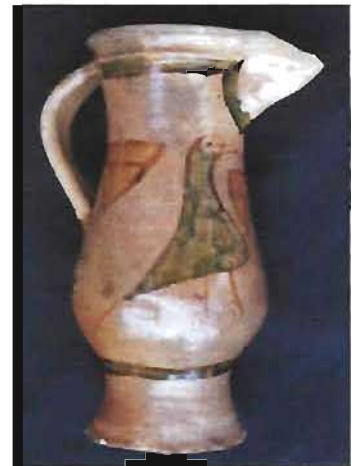


Figure 3 : Pichet de La Chapelle-des-Pots, XIII^e-XIV^e siècle.

Source : Hugoniot 2002 : 102.

3.3- La transformation d'une industrie rurale au XVII^e siècle

Au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, la production de céramique des communes autour de La Chapelle-des-Pots connut une restructuration majeure dont quatre changements

majeurs sont identifiés par Musgrave. Le premier changement fut celui de l'expansion de l'industrie des tuiles, appuyées par une augmentation du nombre de sites possédant des fours à potier (Musgrave 1998 : 6). Ainsi, durant la période médiévale, six fours à potier sont connus et opérationnels dans la commune de La Chapelle-des-Pots. Leur nombre passa à 36 pour les huit communes situées au nord-est de Saintes en 1812 (Musgrave 1998 : 6). Le second changement fait référence à la transformation des produits. Les artisans-paysans de Saintonge adaptèrent leur production à un nouveau et populaire marché qu'était celui de la vaisselle domestique pour la



Figure 4 :
Petit pichet de Saintonge,
XVI^e-XVII^e siècle.

Source : Hugoniot 2002 :
112-113.

préparation et la consommation des aliments, à défaut d'avoir les moyens financiers de transformer leur technologie pour la production des nouveaux types de céramiques, notamment les porcelaines et les faïences (Musgrave 1998 : 6). L'extension du réseau de distribution des céramiques qui correspond au troisième changement observé par Musgrave s'étendit des centres urbains régionaux aux villes de la mer du Nord et auquel se greffèrent les colonies françaises de la Nouvelle-France, de la Louisiane et des Antilles. Le quatrième et dernier changement fut la diversification et la spécialisation des productions dans les environs de La Chapelle-des-Pots. Vers le milieu du XVIII^e siècle, une production de faïence et l'installation de « bujoliers » spécialisés dans la fabrication de *bujour*, une vaisselle pour la salaison de la viande, distinguèrent les bourgs de La Chapelle-des-Pots et Escoyeux

(Musgrave 1998 : 6). Par conséquent, l'expansion de la production céramique résulta en une industrie rurale sans aucun changement majeur dans la technologie et la taille des entreprises et apparemment sans l'intervention des centres urbains (Musgrave 1998 : 7).

3.4- Les maisonnées et les réseaux commerciaux de terres cuites communes

Les mécanismes de la transformation de l'industrie céramique au cours du XVII^e siècle existaient donc à l'intérieur même de la communauté rurale artisanale. La clé du succès était la flexibilité des ateliers familiaux en tant qu'unités centrales de production (Musgrave 1998 : 8). La maisonnée demeura l'unité de base de la production céramique tout au long de la période moderne puisqu'elle avait accès aux trois ressources de base nécessaire à cette production, soit la main-d'œuvre, la matière première et le capital. La maisonnée fut la principale source de main-d'œuvre. Le type de travail exercé par les membres de la maisonnée était tributaire du sexe et de l'âge des individus (Musgrave 1998 : 8-9). L'accessibilité aux matières premières que sont l'argile et le bois faisaient partie des privilèges des maisonnées. En effet, les maisonnées et non les individus avaient

le droit d'accès aux terres et aux boisés sous la supervision d'agents seigneuriaux et de la communauté. Certaines maisonnées n'eurent pas accès à ces terres et furent dans l'obligation de s'approvisionner chez les propriétaires fonciers ou de travailler en tant que travailleur salarié. Les associations familiales de potiers, tout comme celles des communautés potières, étaient chose courante à l'époque (Musgrave 1998 : 9-10). Musgrave a identifié deux opérations en particulier qui requéraient un haut degré de coopération entre les maisonnées, soit l'utilisation des fours et la commercialisation extrarégionale des céramiques (Musgrave 1998 : 10).

Toujours selon les données recueillies par Musgrave, la distribution locale et régionale des céramiques fut largement effectuée par les potiers responsables des produits finis. Ceux-ci vendaient généralement leur production directement aux clients qui étaient, eux, des résidents locaux ou des marchands ruraux ou urbains. En ce qui a trait au commerce outremer des céramiques, il fut organisé par les seuls marchands rochelais et faisait partie de l'expédition de produits régionaux mixtes dont le sel, le cognac, le vinaigre et les prunes (Musgrave 1998 : 11). Une classe secondaire de marchand acquérait ou commissionnait les céramiques désirées directement auprès des producteurs. Pour répondre à ces commissions, de petits groupes de marchands-potiers travaillant en association et représentant un certain nombre de leurs compagnons potiers rédigeaient des contrats d'approvisionnement (Musgrave 1998 : 11). Ainsi, la production dont l'unité de base était la maisonnée et la pratique très répandue de travailler en association fit de l'industrie céramique une production flexible adaptée aux nouveaux clients et produits (Musgrave 1998 : 11). Musgrave a enfin indiqué que la production de céramique et leur distribution demeurèrent à petite échelle à l'intérieur de la structure sociale de la maisonnée et l'expansion survint par le déploiement de multiples unités de production, de spécialisation et de division du travail. Le succès et la longévité de l'industrie céramique de Saintonge furent donc possibles grâce à son intégration au sein de l'économie rurale de la région (Musgrave 1998 : 14).

En conclusion, nous pouvons affirmer que la théorie de proto-industrialisation permet de comprendre le contexte socioéconomique et géographique de l'essor de l'industrie céramique de la région de Saintonge au cours du XVII^e et XVIII^e siècle. La proto-industrialisation regroupe donc un ensemble de phénomènes, dont les mécanismes des réseaux commerciaux locaux et régionaux qui sont évoqués par la présence archéologique des céramiques communes. Elle permet d'ailleurs de comprendre l'émergence des centres potiers qui dominèrent la production des objets retrouvés en Nouvelle-France. En effet, outre les céramiques saintongaises, d'autres régions de la France produisirent et exportèrent des terres cuites communes en Nouvelle-France selon des modèles régionaux similaires, et dont certaines furent retrouvées sur les sites de l'îlot Callière et de la place Royale de Montréal.

Chapitre 4 : Analyse des terres cuites communes à Montréal au XVII^e et XVIII^e siècle

Nous avons vu jusqu'à présent les trois grandes étapes initiales de la chaîne opératoire des terres cuites communes, soit l'extraction de la matière première, sa transformation et sa distribution au sein des échanges régionaux et extrarégionaux. Dans le cas de notre étude, l'étape finale de cette chaîne opératoire est la consommation sur des sites coloniaux, vue à travers notre assemblage de 427 fragments de terre cuite commune provenant de deux sites archéologiques de la ville de Montréal. Ces sites archéologiques ont fait l'objet de diverses interventions au cours des quelque 25 dernières années. Il s'agit de l'îlot Callière avec la première habitation de Montréal et de la place Royale, premier lieu public. Dans ce chapitre, nous présentons les résultats de l'analyse des céramiques de Montréal. De plus, effectuons une comparaison avec les poteries communes retrouvées à la place Royale de Québec, où se trouvent l'Habitation de Champlain et la maison Perthuis, et de l'épave du *Machault*. Ces collections comparatives ouvrent une perspective sur le transport transatlantique et le tri à Québec des céramiques destinées au reste de la Nouvelle-France.

1- Les terres cuites communes de l'îlot Callière (BjFj-101)

Le site de l'îlot Callière connut une occupation continue de 1642 à nos jours. Après le fort de Ville-Marie de 1642 à 1688, le site accueillit le château de Louis-Hector de Callière, construit entre 1688 et 1695. C'est à ce personnage que la pointe doit son nom actuel. Callière fut le gouverneur de Montréal de 1684 à 1699 et le gouverneur intérimaire de la Nouvelle-France de 1699 à 1703 (MAH 2001 : 19, 33). Son château fut détruit par les flammes en 1765, laissant sa place à de nombreux propriétaires qui morcellèrent le site en plusieurs lots. La Townsend Company Limited acheta le terrain à l'étude en 1927. Elle en demeura la propriétaire jusqu'à 1998 quand le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière s'en porta acquéreur afin de réaliser des fouilles archéologiques sur le lieu de fondation de Montréal (Bélanger et Loewen 2006 : 8-9; Bélanger et Loewen 2004 : 9-10; Bélanger *et al* 2003 : 7-8). Les interventions archéologiques entreprises ont permis de faire la découverte d'un nombre considérable d'artefacts réparti sur quatre siècles d'occupation. Au sein de cet assemblage, 168 fragments de terres cuites communes d'origine française datant du XVII^e et XVIII^e siècle ont été découverts et inventoriés entre 2002 et 2004, dont trois n'ont pu être retrouvés. De ce nombre, plusieurs fragments ont été examinés par M. Pierre Régaldo-Saint Blancard, directeur des fouilles à Sadirac et archéologue de la Direction régionale des affaires culturelles d'Aquitaine à Bordeaux, afin de les comparer avec des tessons provenant de fouilles dans la paroisse de Sadirac.

1.1- Récapitulation des contextes archéologiques des céramiques (BjFj-101)

Afin de faciliter la compréhension des données de l'îlot Callière, nous avons associé les différents lots archéologiques aux périodes et datations historiques du site (tableau VI, page 50). Ainsi, cinq lots sont associés à la période du fort de Ville-Marie (1642-1688) pour un total de 17 tessons. Le lot 3C16 revêt une importance particulière en raison de la découverte de 11 fragments appartenant à une terrine (BjFj-101-3C16-12) du XVI^e ou début du XVII^e siècle identifié comme provenant des officines de Sadirac près de Bordeaux par M. Pierre Régaldo-Saint Blancard (Bélangier et Loewen 2004 : 42). Ce lot correspond à une fosse dépotoir associée à la phase de déclin ou d'abandon du fort de Ville-Marie, vers 1674-1688 (Bélangier *et al* 2003 : 26, 34-35).

Les périodes du domaine de Callière, soit celles du château (1688-1765) et du domaine après la destruction du château (1765-1805), ont produit 38 lots archéologiques et 90 tessons. La majorité des lots de découverte sont associés à un seul fait archéologique. Il s'agit du remblai de rehaussement et d'aménagement du terrain du domaine de Callière d'une épaisseur de 70 à 80 cm. La portion inférieure du remblai fut mise en place lors de la construction du château de Callière

Tableau VI : Les périodes et datations historiques en association avec les lots archéologiques de découverte des céramiques sur le site de l'îlot de Callière.

| Périodes historiques | Datations historiques | Lots archéologiques | Nombre de tessons |
|---|-----------------------|--|-------------------|
| II- Période du Fort de Ville-Marie et les occupations suivant son abandon | De 1642 à 1688 | 3A18, 3C16, 3E22, 4C31, 4J29. | 17 |
| III- Période du château de Callière | De 1688 à 1765 | 2A17, 2A20, 3B10, 3B11, 3D09, 3D13, 3D16b, 3E16, 3E20, 3F16, 4C28, 4C29, 4C30, 4F36, 4G21, 4G22, 4G23, 4H17, 4H18, 4H21, 4J18, 4J20, 4K18, 4K20. | 60 |
| IV- Occupations subséquentes du domaine de Callière | De 1765 à 1805 | 3A11, 3C10, 3D07, 3E09, 4A25, 4C19, 4C23, 4C24, 4C26, 4F30, 4F31, 4F32, 4J17, 4K19. | 30 |
| V- Période Dunlop | De 1805 à 1842 | 2A10, 2A13, 3A01, 3A02, 3A03, 4D20, 4G16, 4G17, 4G18, 4G19, 4K15 4K16, 7D04. | 19 |
| VI- Période Gillespie | De 1842 à 1879 | 2A07, 2A11, 4A10, 4A11, 4B07, 4C14, 4G12, 4H07, 4K10. | 24 |
| VII- Période H.B. Smith et Townsend | De 1879 à aujourd'hui | 4A06, 4A08, 4B08, 4C13, 4C21, 4F19, 4F20, 4G04, 5E05, 7E01. | 15 |
| Total | | | 165 |

Tiré de Bélangier et Loewen 2006; Bélangier et Loewen 2004; Bélangier *et al* 2003.

entre 1688 et 1695. La portion supérieure, qui correspond aussi au sol d'occupation du domaine, est datée de 1688 à 1805 (Bélanger et Loewen 2004 : 43, 67; Bélanger et Loewen 2006 : 74-76). Enfin, les trois dernières périodes associées au développement des bâtiments à vocation commerciale au cours du XIX^e siècle ont livré un total de 58 tessons de terre cuite commune datant du XVII^e et XVIII^e siècle.

1.2- Les résultats d'analyse des terres cuites communes du site BjFj-101

Avant de débiter la présentation des résultats de notre analyse, voici quelques précisions concernant les termes employés. Bien que nous ayons utilisé les catégories typologiques élaborées par Parcs Canada lors de notre analyse, nous avons distingué les tessons selon leur lieu d'origine et non par les typologies de Parcs Canada. En fait, des travaux récents menés en France (*La Grésale* 2000 et 2005) nous ont permis de revoir certaines des provenances attribuées à certains tessons de notre collection. Nous pensons toutefois qu'une réévaluation de nos collections de céramiques, en fonction des recherches en France sur la provenance des poteries, serait appropriée afin que l'archéologie au Québec puisse s'enrichir et continuer de progresser.

D'autre part, certains tessons, 14 au total, se sont révélés peu informatifs compte tenu de leur minuscule taille. Aucune forme n'a pu leur être attribuée, car nous n'avons pas été en mesure d'identifier à quelle partie de l'objet ils appartenaient. Nous avons donc classé ces tessons par défaut dans une large catégorie de contenants. Certains autres ont été altérés par la chaleur, lors de la cuisson d'aliments ou d'un incendie, ce qui rend parfois la couleur de la pâte ou de la glaçure incertaine. Ces cas sont exceptionnels et n'ont pas affecté les données recueillies. Regardons de plus près les caractéristiques des fragments d'après leur lieu d'origine en commençant par le centre potier auquel est associé le plus grand nombre de tessons découvert sur le site de l'îlot Callière.

1.2.1- Les tessons des officines de Sadirac

Sur les 165 tessons de l'îlot Callière, 108 tessons (65,45 %) pour un nombre minimal de 89 objets, correspondent aux codes de matériau de Parcs Canada de 1.1.1.11 (terre cuite commune chamois glaçure verte) ou 1.1.1.19 (terre cuite commune chamois-rose glaçure verte). Selon les recherches récentes (Hanusse 1988; Régaldo-Saint Blancard 1989; Bélanger *et al* 2003; Loewen 2004), ces deux catégories de poteries communes proviennent en grande partie du centre potier de Sadirac, non loin de Bordeaux. La paroisse de Sadirac se situe au centre du plateau de l'Entre-Deux-Mers, sur l'axe de la Garonne dans l'arrière-pays immédiat de Bordeaux (Loewen 2004 : 217). La production céramique de Sadirac devint vite la principale activité de la paroisse qui délaissa l'agriculture et la production de tuilerie. Ainsi, au Moyen-Âge, la matière première était puisée près de la surface jusqu'à trois ou sept mètres de profondeur. Il s'agissait d'un limon

argileux produisant une céramique rosée une fois cuite. Les pièces produites faisaient état d'une grande finesse d'exécution. Ce limon fut remplacé au cours du XVI^e siècle par une argile bleue découverte en abondance dans les carrières plus profondes, jusqu'à dix mètres de profondeur (Bélanger *et al* 2003 : annexe 4). Les poteries fabriquées à partir de cette argile présentaient une pâte blanchâtre ayant tendance à se feuilletter et à texture douce. Les objets étaient plus grossiers que ceux du Moyen-Âge, mais leur réalisation resta tout de même techniquement assurée. Un retour aux dépôts de surface mélangés à de l'argile bleue semble avoir eu lieu vers 1730 ce qui engendra une production dont la pâte était marbrée rose et blanc (Bélanger *et al* 2003 : annexe 4).

Des tessons en provenance de ce centre potier ont été découverts dans des contextes archéologiques associés à chacune des périodes historiques du site de l'îlot Callière. Toutefois, l'occupation du château de Callière (1688-1765) est la période historique qui a livré le plus grand nombre de fragments de Sadirac, un total de 38. Les occupations subséquentes du domaine de Callière (1765-1805) révèlent la présence de 22 fragments, celle du fort de Ville-Marie (1642-1688) 16 fragments. Enfin, les périodes Dunlop (1805-1842) et Gillespie (1842-1879) renferment chacune 11 fragments et la période H.B. Smith et Townsend (1879 à aujourd'hui) en contient 10.

Les attributs typologiques que nous avons analysés concernent la couleur de la pâte dont la caractérisation fait référence au code de couleur Munsell, la teinte de la glaçure et sa localisation, la présence d'un engobe et de décors si cela s'impose. La couleur de la pâte des fragments originaires de Sadirac varie dans les tons de chamois et blanchâtres, ce qui correspond aux codes Munsell 7,5 YR 8/4, 10 YR 8/3, 10 YR 8/2 et 7.5 YR 8/3. Les deux derniers codes (10 YR 8/2 et 7.5 YR 8/3), dont la nuance est très faible, sont les tons les plus souvent observés. De plus, ils concordent avec la couleur de la pâte observée sur la terrine BjFj-101-3C16-12. La glaçure transparente revêtue par ces tessons est à base de plomb. La pigmentation verte caractéristique de ces ateliers est obtenue grâce à l'ajout d'oxyde de cuivre dans la

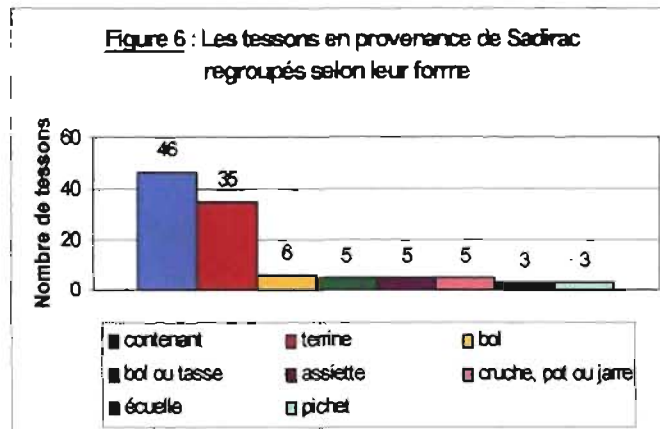


Figure 5 :
Terrine BjFj-101-3C16-12

Source : Photo par Elyse Lemay

composition de la glaçure et varie entre le vert pâle et le vert foncé parfois vert brunâtre. De nombreux tessons présentent une glaçure verte mouchetée de vert plus foncé, de rouge ou bien de brun foncé telle la terrine BjFj-101-3C16-12. La glaçure est située surtout à l'intérieur des formes ouvertes (assiettes, terrine), mais elle peut aussi recouvrir en partie l'extérieur des formes fermées telles que les pichets. Aucun engobe n'est appliqué sur ces tessons et aucun décor n'a été recensé.

La forme des tessons fait aussi partie des attributs fonctionnels que nous avons analysés. La figure 6 (page 53) rassemble toutes les formes relevées lors de notre analyse des tessons en



provenance des officines de Sadirac. Au total, 46 fragments sur les 108 n'ont pu être associés à une forme précise et ont été placés dans la catégorie des indéterminés nommée « contenant ». Parmi les formes identifiées, la terrine prédomine avec 35 fragments inventoriés dont 11 font partie de la terrine BjFj-101-3C16-12. Trois autres

fragments sont jointifs pour créer une seconde terrine. Les parois plus minces de cinq fragments laissent planer un certain doute par rapport à leur forme, à savoir s'il s'agit d'un petit bol ou d'une tasse. L'absence d'une anse empêche d'aller plus loin dans l'attribution d'une forme. Par la suite, nous avons observé six fragments associés à quatre bols, cinq tessons représentant quatre assiettes, trois pichets composés d'un seul fragment chacun de même que trois fragments jointifs constituant une écuelle. Enfin, cinq tessons n'ont pu être départagés entre les formes suivantes : la cruche, le pot ou la jarre. Nous les avons donc regroupés sous une seule et même entrée qui correspond à une forme fermée.

1.2.2- Les ateliers de Saintonge

La seconde provenance d'importance au sein de l'assemblage de terres cuites communes de l'îlot Callière provient des ateliers de Saintonge dans l'arrière-pays de La Rochelle. Elle correspond au code matériau de Parcs Canada 1.1.1.101 (terre cuite commune Saintonge). Nous avons été en mesure d'analyser 49 tessons répartis entre 33 objets pour 29,70 pour cent de la collection. Les céramiques produites dans ce centre potier au cours des XIII^e et XIV^e siècles étaient très simples. Elles présentent ou non une glaçure, tout comme la plupart des centres portiers français de l'époque. Toutefois, certains potiers auraient fabriqué marginalement des terres cuites de haute qualité d'après la forme, la terre utilisée, la qualité du tournage et les décors qu'elles arboraient. Ces derniers, peints en vert et brun sur des cruches, ne possédaient aucun équivalent dans la production céramique médiévale de l'Europe du Nord-Ouest (Chapelot 2004 : 224). Le type de production changea au tournant du XVII^e-XVIII^e siècles. En fait, les potiers de Saintonge fabriquèrent dorénavant que de la vaisselle utilitaire en terre cuite commune à glaçure verte quelques fois décorée.

Tout comme pour les tessons des officines de Sadirac, ceux de Saintonge ont été découverts dans des contextes archéologiques associés à chacune des périodes historiques que connut l'îlot Callière. L'occupation du château de Callière (1688-1765) est la période recelant le plus grand nombre de tessons de Saintonge, soit un total de 16 tessons. Un seul tesson est lié à la période du fort de Ville-Marie. Le domaine de Callière (1765-1805), lui en contient sept, la période Dunlop (1805-1842) 11 tessons, la période Gillespie (1842-1879) dix et la période H.B. Smith et Townsend (1879 à aujourd'hui) cinq fragments. Voici les observations que nous avons faites lors de l'analyse de ces tessons de Saintonge.

Les fragments en provenance de Saintonge possèdent une pâte de couleur saumonée où le code 2.5 YR 8/6 est la couleur généralement rencontrée. D'autres nuances ont aussi été observées



Figure 7 :
Extérieur du pot à bouillon
(BjFj-101-2A20)

Source : Photo par Elyse Lemay

telles que 2.5 YR 6/8, 5 YR 7/6, 5 YR 8/4 et 5 YR 7/4. L'engobe est toujours présent sous la glaçure, quelle que soit la couleur de celle-ci. Il s'agit en fait de la caractéristique première nous permettant de distinguer ces terres cuites de celles de Sadirac. Certains fragments de Saintonge arborent des décors. Nous en avons répertorié deux variétés. La première faite de points et d'anneaux à l'engobe brun foncé a été observée sur le tesson du plat (BjFj-101-4F30) arborant une glaçure incolore d'aspect jaune pâle. Ce type de décor rarement vu sur les sites coloniaux, est caractéristique de la production saintongaise du XVIII^e ou XIX^e siècle

(L'Anglais : comm. pers.; Hugoniot 2002 : 147). La seconde variété consiste en une mince ligne incisée sur le rebord de quatre fragments de plat à ailes ainsi que sur un tesson d'assiette.

Un pot à bouillon (BjFj-101-2A20), seul exemplaire dans les collections montréalaise, possède une pâte de couleur chamois pâle (10 YR 8/2 ou 5 YR 8/2) et non pas saumonée comme la généralité. La présence de gros nodules ferrugineux fait aussi partie des caractéristiques de cette pâte. La glaçure transparente à base de plomb est d'un vert vif recouvrant une mince couche d'engobe. Cette glaçure est principalement localisée à l'intérieur des formes ouvertes et déborde parfois sur l'extérieur. En plus de présenter une pâte distincte, le fragment du pot à



Figure 8 :
Intérieur du pot à bouillon (BjFj-
101-2A20)

Source : Photo par Elyse Lemay

bouillon (BjFj-101-2A20) revêt une glaçure brune mouchetée sur l'extérieur qui contribue au maintien de la chaleur des aliments (L'Anglais : comm. pers.). Son intérieur est d'un vert pâle inégal. Un autre des tessons, dont la forme est un plat (BjFj-101-4F30), est recouvert d'une glaçure incolore d'aspect jaune pâle recouvrant une mince couche d'engobe blanc.

Enfin, deux tessons sont quelque peu différents des précédents. Le premier, appartenant à une assiette, présente une pâte dure et très compacte de couleur orangée (5 YR 7/6) avec de petites inclusions ferrugineuses. Des lignes incisées sur l'extérieur du tesson témoignent d'un enlèvement de la pâte. De plus, un lissage au sable confère à la pâte un aspect brillant et doux au toucher (L'Anglais : comm. pers.). La glaçure qui couvre l'intérieur du tesson est incolore d'aspect crème et recouvre une mince couche d'engobe blanc. En guise de décor, une ligne d'engobe vert est peinte sur l'engobe blanc et sous la glaçure. Le second tesson est un éclat de pâte de la même couleur que le précédent.

Au total, les terres saintongeaises comportent sept différentes formes d'objet, dont un fragment de pot à bouillon. Outre les contenants indéterminés qui sont au nombre de 18 tessons pour 16 objets, nous avons identifié 15 tessons pour un total de sept assiettes. La terrine qui prime chez les terres de Sadirac se retrouve au second rang chez celles de Saintonge. En fait, seulement six tessons de terrine, dont cinq sont jointifs pour former un même objet, ont été recensés. Viennent ensuite les plats composés de quatre tessons pour deux objets et une écuelle arborant le décor de points et anneaux à l'engobe brun. Cette production est la seule pour laquelle nous avons pu identifier des plats à aile, grâce à la ligne incisée sur le rebord des tessons, qui sont au compte de quatre pour le même nombre de fragments.

1.2.3- Les tessons du Midi toulousain

Les six tessons dont le code matériau selon l'inventaire déposé, est 1.1.1.22 (terre cuite



Figure 9 :
Fragments du Beauvaisis ou de Cox
(BjFj-101-3D13)

Source : Photo par Elyse Lemay

commune Beauvais) sont attribués à la région du Beauvaisis en arrière-pays de Rouen dans le Nord de la France. Cependant, certaines études récentes (Raimbault-Deschamps 2000 ; Picart 2000) laissent entrevoir la possibilité que ces tessons puissent avoir comme origine une autre aire culturelle, celle du Midi toulousain. Ainsi, le village de Cox, situé à environ 40 km de Toulouse à l'extrémité nord-ouest de la Haute-Garonne (Raimbault-Deschamps 2000 : 15) semblent être le lieu d'origine de

ces tessons. D'après ces études, les productions coxéennes sont caractérisées par une pâte de couleur claire ou colorée recouverte d'un engobe clair garantissant ainsi un support toujours clair et propice à la pose des oxydes colorants des décors. Trois couleurs font partie de la palette décorative des potiers de Cox, le bleu, le vert et le brun. La glaçure, faite à base de silicate de plomb, est parfaitement transparente et brillante. Au XVII^e siècle, la glaçure est incolore d'aspect jaunâtre, verdâtre ou jaune orangé et est apposée sur l'intérieur des objets, contrairement au XVIII^e siècle où elle participe à la décoration des objets en étant teintée volontairement en jaune pour les plats et les assiettes ou vert pour les pichets et les cruches (Picart 2000 : 35-36).

Les six tessons proviennent de contextes archéologiques associés au château de Callière (1688-1765). Ils présentent deux couleurs de pâte, soit le beige (7.5 YR 8/2) et le crème (2.5 YR 8/5). Une fine couche d'engobe semble être présente entre la glaçure et la pâte. La glaçure au plomb, brillante et incolore d'aspect jaune, est située à l'intérieur comme à l'extérieur des objets et présente des mouchetures brunes et vertes. Des motifs en relief sur le rebord de quatre d'entre eux font office d'un décor dont il est impossible de déterminer la nature. Un tesson, une anse, fait partie d'un pichet ou d'une cruche. Nous n'avons pu attribuer de forme de contenant précise aux cinq autres fragments en raison de leur petite taille, malgré le fait que quatre d'entre eux soient jointifs.

1.2.4- Les tessons en provenance des ateliers de Provence

Il ne reste enfin que deux tessons sur un total de 165 partagés entre les codes matériaux 1.1.1.13 (terre cuite commune Vallauris) et 1.1.1.14 (terre cuite commune Biot). Le premier tesson provient de Vallauris, un village de Provence orientale situé au bord de la Méditerranée. Les terres cuites de Vallauris tirent leur succès de la bonne qualité du kaolin, une roche argileuse faite à partir du minerai nommé kaolinite, retrouvé sur le territoire du village (Petrucci et Poteur 1976 : 449; Amouric et Vallauri 2003 : 5). Découvert à l'intérieur de la portion supérieure du remblai de rehaussement du domaine de Callière (1688-1805), le tesson arbore une pâte de couleur saumonée (5 YR 7/6) dont la texture est granuleuse au toucher et peu homogène. Elle contient de grosses inclusions blanches et ferrugineuses. La glaçure au plomb transparente d'aspect jaune est localisée sur l'extérieur du tesson. Nous n'avons identifié aucun engobe ou décor. La forme qui lui a été attribuée est la marmite, car le village se spécialisait dans la production d'objet pour la cuisson. Toutefois, nous avons pensé que la catégorie contenant indéterminé est plus approprié puisqu'il s'agit d'un tesson ne possédant aucun trait distinctif d'un pot à cuire et que Vallauris produisait aussi d'autres types d'objets comme l'assiette, le plat et le pichet.

Le dernier tesson de cet assemblage provient de Biot qui se trouve en Provence orientale dans la région de la baie de Cannes. Une des particularités de l'argile employée par les potiers de

Biot est la présence de manganèse (Poteur 1976 : 425). Biot se spécialisait dans la production de grosses formes que sont les jarres d'entreposage fabriquées au colombin et dont la fonction était celle du transport et de la conservation des aliments au même titre que les grès, spécialités des ateliers du Nord de la France (Gauvin 1995 : 22; Brassard et Leclerc 2001 : 43). Biot est un village abandonné qui fut réinvesti par une communauté de potiers venue de la Riviera génoise. Certains membres de la communauté étaient porteurs d'une technique de fabrication qui fit de Biot sa renommée (Carrazé et Carrazé 2005 : 85). Notre tesson a été retrouvé dans un contexte archéologique associé à la période Gillespie (1842-1879). Sa pâte, assez grossière et de couleur rosâtre (5 YR 8/4), contient des granules de quartz et de gros nodules ferrugineux. Aucun engobe n'a été observé. Une glaçure incolore au plomb revêt un aspect jaunâtre. Elle est appliquée sur l'intérieur uniquement. L'extérieur du tesson n'est pas recouvert de glaçure et la couleur de la pâte est donc chamois (7,5 YR 8/4). Aucun décor n'est visible. La forme attribuée à ce tesson, d'après les propos de M. Paul-Gaston L'Anglais (comm. pers.) est celle d'un pot à raisin ou à sucre en raison de son petit diamètre d'ouverture de l'ordre d'environ 10 cm.

1.3- Discussion

À la lumière de ce qui a été discuté dans les sections précédentes, nous avons pu noter une prédominance de tessons originaires des officines de Sadirac en arrière-pays de Bordeaux, dont une grande quantité de terrines. Parmi celles-ci, la terrine BfJf-3C16-12, découverte à l'intérieur d'une fosse de dépotoir (1642-1688), est complète à 40 pour cent. Elle est recouverte d'une glaçure vert foncé mouchetée de noir à l'intérieur de même qu'à l'extérieur sur le rebord. Ces mouchetures noires sont dues à l'oxyde de cuivre qui fond tardivement lors de la cuisson. Celui-ci se diffuse de façon irrégulière dans le plomb déjà liquide de la glaçure. L'oxyde de cuivre peut parfois se combiner au plomb sous forme de dendrites, ce qui provoque les tâches irrégulières vert foncé (Bélangier *et al* 2003 : annexe 4).

Les tessons provenant de Saintonge, de moitié moins nombreux que ceux de Sadirac, sont la seconde provenance d'intérêt. Ces tessons sont les seuls à correspondre à la forme de plat avec ou sans aile. De plus, la région de Saintonge a fourni le seul exemplaire d'un pot à bouillon, forme rare en Nouvelle-France. Il a

été découvert à l'intérieur du remblai de Callière, dans la portion inférieure scellée depuis 1688. Un autre tesson originaire de Saintonge arbore un décor fait de points et d'anneaux à l'engobe brun, et constitue une des particularités de cet assemblage (Figure 10, page 57 et figure 23, page xxiii). Ce



Figure 10 :
Écuelle de Saintonge (BfJf-101-4F30)

Source : Photo par Elyse Lemay

décor est représentatif d'une production tardive (L'Anglais : comm. pers.). D'autre part, l'assemblage de l'îlot Callière a révélé la présence de quelques tessons en provenance d'autres régions de la France. Ceci laisse à penser que la France était pourvue d'un vaste réseau commercial intérieur qui lui permettait d'acheminer des productions venant du littoral atlantique tout comme du littoral méditerranéen ou du Midi toulousain vers les ports et ensuite vers les marchés coloniaux (Loewen 2004 : 218).

2- Les terres cuites communes de la place Royale (BjFj-03/47)

La place Royale fut la première place publique de Montréal en 1657 et accueillit le premier Marché extérieur de la ville dès 1676 (Bélanger 1991 : 5; GRHQ 1991 : 27). Elle conserva la fonction de marché public jusqu'à 1807, date où le Marché fut déplacé à la place Jacques-Cartier (Brossard et Pagé 1985 : 6; Isler 1972 : 1). Quelques bâtiments à vocation commerciale de même que les résidences de certains marchands de la ville furent érigés à la place Royale tout au long du XVIII^e siècle. Les activités de la place Royale prirent fin en 1836 lorsque le terrain fut saisi par les commissaires du port de Montréal qui y construisirent la Douane. Le site de la place Royale a permis de réunir un assemblage de terres cuites communes comprenant 259 tessons, ce qui représente 60,66 pour cent du corpus à l'étude. De ce nombre, un fragment a été perdu au fil des ans. Il s'agit d'un tesson appartenant à une marmite de production espagnole, soit des ateliers de Mérida. D'autres écueils ont cependant été rencontrés lors du rassemblement des tessons. En outre certaines erreurs se sont glissées au sein des inventaires. Par exemple, le lot 14A06 devait comporter qu'un seul fragment selon l'inventaire, mais ce sont 26 tessons qui ont été tirés de la réserve. Parfois, comme à l'îlot Callière, l'identification du matériau ou de l'objet dans l'inventaire déposé fait défaut.

2.1- Résumé des contextes archéologiques des céramiques (BjFj-03/47)

Comme pour les tessons du site de l'îlot Callière, nous avons procédé à une récapitulation des contextes archéologiques du site de la place Royale qui ont livré les tessons analysés et représenté par le tableau VII (page 59). Ainsi, la période d'activité reliée à l'occupation du Marché (1687-1807) est la plus longue du site. Elle contient aussi le plus grand nombre de fragments, un total de 174. Les contextes archéologiques qui sont liés à ces lots sont un niveau d'épandage dont le but était d'aplanir la surface de circulation et un nivellement du terrain survenu lors des écarts de température entre le gel et dégel, qui peut aussi bien représenter les activités d'un marchand qui avait pignon sur rue avant 1763. Un niveau d'occupation du Marché entre 1763 et 1786 et un second remblai de nivellement daté de 1786 et lié à l'aménagement d'une aire de circulation font partie du nombre (GRHQ 2001 : 30-31, 48, 50, 51). Enfin, un lot (7C31) est associé au remblai de la tranchée des fortifications de 1720-1760 (Duguay 2003 : annexe 4).

La période des fortifications et de l'aire de passage (1687-1801) comprend quatre lots archéologiques pour 8 tessons: Deux de ces lots correspondent plus particulièrement à la première

Tableau VII: Les périodes et datations historiques en association avec les lots archéologiques de découverte des céramiques sur le site de la place Royale de Montréal.

| Périodes d'activités | Datations historiques | Lots archéologiques | Nombre de tessons |
|---|-----------------------|---|-------------------|
| Occupation du Marché | De 1676 à 1786 | 1L12, 6C25, 7B03, 7B06, 7C31, 12D02, 12D04, 14A01, 14A05, 14A06, 14A08, 14A09, 14A11, 14A13, 14B01, 14B06, 14B07, 14B11, 14B12, 14B15, 14B16, 14B100. | 174 |
| Les fortifications et l'aire de passage | De 1687 à 1801 | 1A121, 2C25, 5B84, 6E27 | 8 |
| Marchand Roberet et magasin du Roi | De 1698 à 1755 | 2B14, 3A19-F, 5A32, 5B55. | 10 |
| Marchand Baby et ses successeurs | De 1755 à 1802 | 2H07-F | 9 |
| Services publics | De 1836 à aujourd'hui | 14A04, 14B03, 14B04, 14B08, 14B09. | 57 |
| Total | | | 258 |

Tiré de GRHQ 2001; GRHQ 1991; Bélanger 1991; MAH 1997.

palissade faite de pieux de bois (1684-1688). Le premier (2C25) est associé à la construction de la palissade et le deuxième (6E27) à une accumulation d'une épaisseur de 20 à 25 cm reliée à l'aménagement de la palissade (Duguay 2003 : annexe 4; GRHQ 1991 : 31).

Les quatre lots de la période Roberet (1698-1755) ont livré 10 tessons. Le seul lot associé à la période du marchand Baby (1755-1802) a lui, fourni neuf fragments (Duguay 2003 : annexe 4). Enfin, les cinq derniers lots sont associés aux services publics datés entre 1840 et 1920. Les travaux associés à ces services publics (14B03) ont grandement perturbé les sols archéologiques. Les lots, à l'intérieur desquels ont été découverts 57 tessons analysés, correspondent tous à des remblais de tranchée liés aux services publics du XIX^e siècle (GRHQ 2001 : 20, 46, 49). À présent, examinons ces tessons découverts sur le site de la place Royale de Montréal.

2.2- Les résultats de l'analyse des terres cuites communes du site BjFj-03/47

Le site de la place Royale a révélé un nombre impressionnant de terres cuites communes d'origine française, soit un total de 258 fragments. À partir de ces tessons, il a été possible d'identifier 167 objets divers. Certains fragments sans glaçure n'ont apporté comme données que la couleur de la pâte. L'absence de glaçure peut être expliquée par l'effeuillage de la pâte et son

désagrégement en lames, ou par les aléas de conservation de l'artefact dans le sol. Aucune information n'a pu être tirée de certains tessons trop abîmés ou dont la petite taille rendait l'identification douteuse. Par contre, la présence de plusieurs fragments jointifs nous a permis de recueillir de plus amples informations sur certains objets, dont le diamètre d'ouverture. Certaines des provenances attribuées à des fragments du site de la place Royale sont discutables, tout comme à l'îlot Callière, et ce, pour les mêmes raisons. Enchaînons avec la description des fragments des officines de Sadirac d'où proviennent plus du trois quarts des tessons du site de la place Royale.

2.2.1- Les tessons en provenance des officines de Sadirac

La collection de céramiques du site de la place Royale compte un total de 217 tessons qui



Figure 11 :
Pot pansu (BjFj-47-1A121-48)

Source : Photo par Elyse Lemay

des officines de Sadirac dont les codes matériaux sont 1.1.1.11 (terre cuite commune chamois glaçure verte) et 1.1.1.19 (terre cuite commune chamois-rose glaçure verte). Un nombre minimal de 145 objets équivalant à 83,14 pour cent de l'assemblage ont été identifiés. Des tessons de ce centre potier ont été découverts à l'intérieur de lots archéologiques associés à chacune des périodes d'activités du site. La période d'activité liée à l'occupation du Marché (1676-1786) compte pas moins de 151 tessons. Peu de tessons ont été découverts à l'intérieur de contexte associé aux périodes suivantes. Ainsi, la période des fortifications et de l'aire de passage (1687-1801) livra cinq tessons, celle du marchand Robert (1698-1755) trois et neuf fragments pour la période du marchand Baby

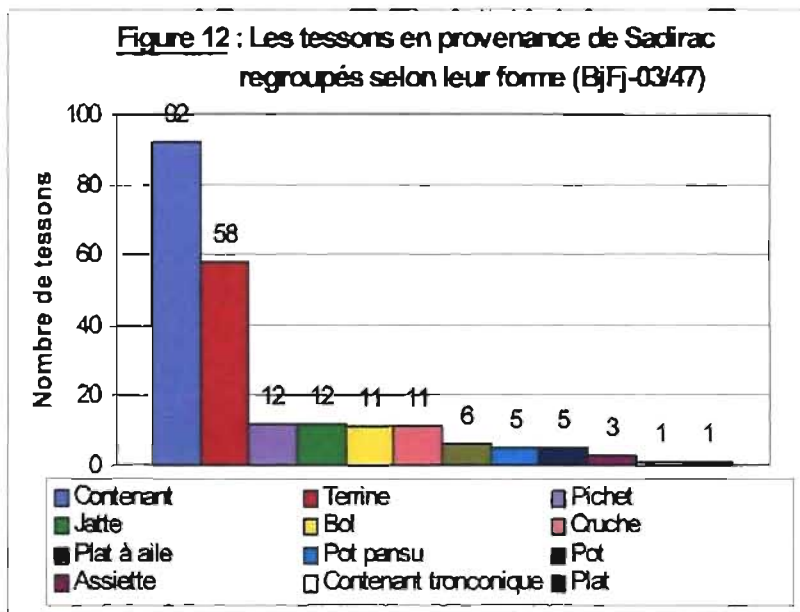
(1755-1802). Enfin, les lots archéologiques correspondant aux services publics mis en place au XIX^e siècle et XX^e siècle ont livré les 49 tessons restants.

Il appert que le chamois, correspondant au code 10 YR 8/2, est la teinte la plus fréquemment observée parmi les teintes que nous avons recensé. Quatre autres nuances de chamois tirant sur le blanchâtre ont aussi été identifiées. Il s'agit des codes 10 YR 9/1, 10 YR 8/3 et 7,5 YR 8/4 et 7,5 YR 8/3. Une teinte plus rosée (9,5 YR 8/4) a été relevée sur quelques tessons. La glaçure transparente recouvrant ces tessons est à base de plomb et présente un coloris variant entre le vert pâle et le vert foncé ou bien vert kaki grâce à l'ajout d'oxyde de cuivre. Certaines de ces glaçures sont mouchetées de brun ou de noir, et parfois même de rouge. Elles se retrouvent principalement sur l'intérieur des formes ouvertes et sur l'extérieur des formes fermées. Aucun engobe n'a été décelé sur ces nombreux tessons. Nous avons par contre relevé deux décors. Le premier est une ligne incisée sur le marli de deux tessons appartenant probablement au même plat à aile (BjFj-03-

14A05). Le second décor bien particulier a été observé sur le pot pansu BjFj-47-1A121-48 (figure 11, page 60 et figure 24, page xxiv). Il est constitué d'une ligne incisée sur le rebord, d'un bouton avec empreintes de carreau placé sur le corps entre le col et trois lignes incisées.

Malgré le nombre impressionnant de tessons provenant des officines de Sadirac et découverts sur le site de la place Royale, seulement 12 formes ont été identifiées (figure 12, page 61). Tout d'abord, un total de 92 fragments sur les 217 ont été placés dans la catégorie des contenant, une catégorie de forme indéterminée. Un seul fragment est un contenant de forme tronconique. Pour ce qui est des formes identifiées, la terrine est représentée par le plus grand nombre de tessons. Ainsi, 58 tessons, dont quatre sont jointifs, proviennent de 28 terrines. S'en suivent le pichet et la jatte, chacun avec 12

tessons. Cette dernière se confond parfois avec la terrine qui a la même forme, mais qui est plus grande. La terrine a comme premier usage de contenir le lait afin que celui-ci puisse être séparé de la crème qu'il contient. Sa forme en entonnoir est assez large afin de faciliter la récupération de la crème qui se concentre en surface. La particularité de la terrine est la présence d'un bec verseur qui permet un meilleur transvasement des liquides. La jatte, quant à elle, est un objet aux multiples usages grâce à sa grande dimension et à sa profondeur. La forme de son rebord est faite de manière à permettre la préhension de l'objet sans risquer de déverser son contenu (L'Anglais 1994a : 248).



tessons. Cette dernière se confond parfois avec la terrine qui a la même forme, mais qui est plus grande. La terrine a comme premier usage de contenir le lait afin que celui-ci puisse être séparé de la crème qu'il contient. Sa forme en entonnoir est assez large afin de faciliter la récupération de la crème qui se concentre en surface. La particularité de la terrine est la présence d'un bec verseur qui permet un meilleur transvasement des liquides. La jatte, quant à elle, est un objet aux multiples usages grâce à sa grande dimension et à sa profondeur. La forme de son rebord est faite de manière à permettre la préhension de l'objet sans risquer de déverser son contenu (L'Anglais 1994a : 248).

Nous avons été à même d'identifier 12 fragments représentant cinq pichets dont un rassemble six tessons jointifs (BjFj-03-6C25-527). Pour ce qui est des jattes, les 12 tessons représentent quatre objets. Une de ces quatre jattes (BjFj-47-2B14-1188) est reconstituée à 65 pour cent à partir de 27 fragments dont trois jointifs figurent dans notre analyse, puisqu'ils ne font pas partie de la restauration de l'objet. La majorité des tessons composant cette jatte ont été découverts dans le lot 2B14. Un croisement peut être fait avec les lots 2H8 (6 tessons), 2B13 (2 tessons) et 2C21 (1 tesson). La pâte est de couleur blanchâtre et correspond au code Munsell 10 YR 7.5/2. La glaçure est d'un vert irrégulier passant d'un vert foncé à un vert feuillage et recouvre l'intérieur de

l'objet. Quelques traces de chauffage sont présentes sur l'extérieur. La particularité de cet objet réside dans sa lèvre évasée dont le rebord est pincé sur le pourtour extérieur. De plus, une saillie figure sous le rebord intérieur. Selon les fiches d'inventaire, la hauteur de cet objet est de 13 cm, son diamètre à la base 14,5 cm et le diamètre d'ouverture ou au sommet est 37,4 cm.

Ensuite, 11 fragments représentent 11 bols et 11 autres tessons forment deux cruches dont neuf font partie d'un même objet (BjFj-47-2H07-F-1224). De plus, six tessons appartiennent à un même plat à aile, cinq créent quatre pots et cinq autres forment deux pots pansus (BjFj-47-1A121-48 et BjFj-47-2C25-1199). En terminant, trois tessons représentent trois assiettes et un autre correspond à un plat sans aile.

2.2.2- Les ateliers de Saintonge

La Saintonge (1.1.1.101) est le second groupe d'importance dans l'assemblage du site BjFj-03/47 avec 25 fragments (9,69 %). Ces tessons ont été découverts seulement à l'intérieur de lots archéologiques liés à l'occupation du Marché (1676-1786) et aux remblais des services publics (1838 à aujourd'hui). La période de la place du Marché livra 17 tessons pour 15 objets et celle associée aux services publics, huit tessons pour quatre objets. La couleur de la pâte qui est souvent observée correspond au code Munsell 2,5 YR 8/6 et au coloris saumon. Nous avons identifié quatre autres nuances de roses orangées lors de l'analyse de ces pâtes : 2,5 YR 6/8, 5 YR 7/6, 5 YR 8/4 et 5 YR 7/4. La glaçure plombifère est transparente et revêt une coloration vert vif dans la majorité des cas. Elle se situe à l'intérieur sur les formes ouvertes et à l'extérieur sur les formes fermées. Quelques tessons, quatre au total, présentent une glaçure incolore d'aspect jaune. Un engobe blanc est toujours présent sous la glaçure et recouvre l'intérieur des objets tout en débordant parfois sur l'extérieur. Concernant les décors, nous en avons observé deux types sur un même objet. Il s'agit de la ligne incisée sur le marli caractéristique des plats à aile ainsi que des éclaboussures vertes et brunes aussi sur le marli (figure 13, page 62). Ces éclaboussures sont le résultat d'un ajout d'oxyde de cuivre pour la couleur verte et de manganèse pour le brun lors de la cuisson. Elles ont été observées sur quatre tessons formant deux plats à aile (BjFj-03-6E27-521 et BjFj-03-7C31-343).

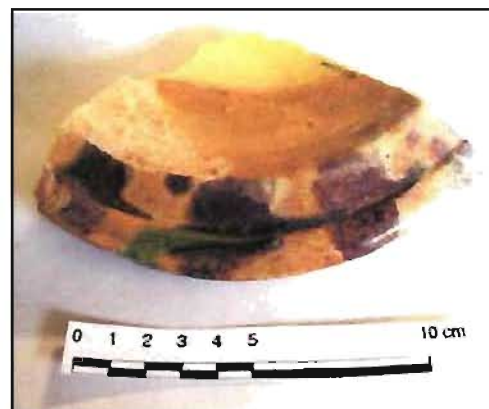


Figure 13 :
Plat à aile (BjFj-03-7C31-343)

Source : Photo par Elyse Lemay

Nous avons aussi identifié sept formes distinctes pour les 25 tessons provenant de Saintonge. Au premier chef, les contenants indéterminés regroupent 16 fragments pour 13 objets. En seconde position se trouve le plat à aile avec deux objets représentés chacun par deux fragments jointifs. La terrine, la jatte, l'assiette, la cruche et le bol, tous représentés par un tesson, sont les autres formes associées à la production de Saintonge.

2.2.3- Les centres potiers du Midi toulousain

La provenance des six tessons qui suivent semble être celle des ateliers du Midi toulousain. Il appert ainsi que les cinq fragments appartenant à une assiette (BjFj-03-1L12-552) attribuée à la production de la vallée de l'Huveaune, code matériau 1.1.1.102 (terre cuite commune rouge engobe glaçure incolore 1) et l'unique tesson attribué à Mérida (1.1.1.2, terre cuite commune Mérida) en Espagne pourrait plutôt être originaires de Giroussens, une commune à mi-chemin entre Toulouse et Albi dans l'actuel département du Tarn. La commune est délimitée au sud par la rivière Agoût et au nord par la forêt royale de Giroussens (Cognet et Pourraz 2000 : 43). L'argile utilisée par les potiers se trouve sous la forme de gisement affleurant en banc situé immédiatement à l'est du village. La pâte prend une couleur rouge brique à la cuisson. Enrichie de sable, la pâte est d'aspect légèrement sableux et micacé. Une couche d'engobe blanc crémeux recouvre les pièces afin d'obtenir un fond clair pour l'application des décors composés de quatre couleurs obtenues à partir d'oxydes métalliques, soit le vert, le brun, le jaune et le bleu. La glaçure à base de plomb est transparente, colorée par l'ajout d'oxydes plus ou moins jaune selon la concentration en plomb. Elle recouvre l'intérieur uniquement des pièces peintes (Cognet et Pourraz 2000 : 45-47).

Par conséquent, les cinq tessons attribués à la vallée de l'Huveaune découvert dans un contexte archéologique associé à la place du Marché (1676-1786) proviennent plutôt des ateliers de Giroussens en raison de la couleur rougeâtre (2,5 YR 5/6) de leur pâte et de son aspect sableux et micacé. La dégradation de la glaçure, présente à l'intérieur seulement, ne permet pas d'identifier convenablement sa couleur, mais elle semble être incolore d'aspect jaunâtre. Un engobe blanc sous la glaçure est facilement observable puisque la glaçure est absente sur de grandes surfaces. Aucun décor n'est cependant visible, mais l'absence de glaçure peut en être responsable. Les cinq fragments jointifs ont été restaurés et permettent d'identifier la forme de l'objet qui est celle d'une assiette. Le tesson attribué à Mérida (BjFj-47-7B03) dans l'inventaire du site a été retrouvé dans un lot archéologique lié à la place du Marché (1676-1786). Ce tesson provient aussi des ateliers de Giroussens bien qu'il ne présente aucun engobe ou glaçure. En fait, la couleur de sa pâte est sensiblement la même que celle des tessons précédents (2,5 YR 4/5). Sa texture à l'œil est aussi sableuse et micacée. En raison de sa petite taille, la forme indéterminée de contenant lui a été attribuée.

Enfin, un seul tesson provient des ateliers de Cox. Il s'agit d'une anse d'un pot à cuire (BjFj-47-5A32-1202). Elle a été découverte à l'intérieur d'un contexte archéologique associé au Marché (1676-1786). Sa pâte est chamois rosâtre (7,5 YR 7/4), entremêlé de filaments blancs. Cette anse n'est recouverte d'aucune glaçure ou d'engobe et n'exhibe aucun décor.

2.2.4- Les tessons de la Provence et de la Ligurie

Parmi les tessons analysés du site de la place Royale, un seul provient de Vallauris (1.1.1.13, terre cuite commune Vallauris). Il a été retrouvé dans un contexte archéologique correspondant à la période d'activité de la place du Marché (1676-1786). Sa pâte de couleur chamois (10 YR 8/2) est similaire à celle de certains tessons originaires de Sadirac. La glaçure, présente à l'intérieur uniquement, est incolore d'aspect jaune. Aucune trace d'engobe ou de décor n'a été recensée sur ce tesson. La forme qui lui a été attribuée est la jarre. Une deuxième jarre, composée de cinq fragments jointifs, a été découverte à l'intérieur du bâtiment Rocbert (1698-1755). Il provient cette fois de la péninsule ibérique (BjFj-47-3A19-F-1204) et correspond au code matériau de 1.1.1.1 (terre cuite ibérique sans glaçure). Le code Munsell associé à la couleur de leur pâte est 7,5 YR 7/3, ce qui représente une teinte de chamois rosée. Les tessons ne présentent ni glaçure ni engobe et n'arborent aucun décor. Un lissage des surfaces extérieures et intérieures a été observé grâce aux fines stries laissées par les outils propres à ce travail.

Enfin, les deux derniers tessons de la collection de la place Royale proviennent d'Albisola



Figure 14 :
Écuelle d'Albisola
BjFj-47-5B55-1205

Source : Photo par Elyse Lemay

en Ligurie, dans le nord-ouest de l'Italie et dont le code matériau est 1.1.1.21 (terre cuite commune nord de l'Italie). Le premier, attribué à une assiette, a été découvert dans un contexte lié à l'occupation du Marché (1676-1786). Le deuxième retrouvé dans la cour arrière du bâtiment Rocbert (1698-1755), représente une écuelle. La pâte de ces tessons est de couleur rouge orangé (2.5 YR 5,5/6). Elle est recouverte d'une glaçure au plomb incolore de couleur café avec des marbrures noires obtenues grâce à l'ajout de manganèse. La glaçure est située à l'intérieur comme à l'extérieur des fragments. Ces tessons ne présentent aucun engobe. Par contre, le fragment de l'écuelle BjFj-47-5B55-1205 affiche un décor

(figure 14, page 64) formé de trois lignes incisées parallèles situées sur l'extérieur de l'objet et localisées approximativement au centre du corps.

2.3- Discussion

Avant toute chose, un tesson nous a posé problème. Il s'agit du tesson BjFj-47-5B84-1201 attribué à la production du Beauvaisis (1.1.1.22, terre cuite commune Beauvais). Sa pâte est de couleur grisâtre (5 YR 8/1) assez grossière et non très fine et de couleur blanchâtre. Ceci laisse penser que son origine n'est pas le Beauvaisis, mais bien une autre région française. L'épaisseur du fragment de même que son aspect grossier le distingue d'autant plus des tessons de cette région. La glaçure, d'aspect mat, est incolore d'apparence jaune contrairement aux exemples typiques de cette production où la glaçure est luisante et transparente. Aucun engobe ou décor n'est visible. Le tesson a été découvert à l'intérieur d'un contexte archéologique lié aux fortifications et à l'aire de passage (1687-1801).

Comme à l'îlot Callière, les tessons de Sadirac, au nombre de 217 sur un total de 258 fragments, dominent l'ensemble (84,10 %). Outre les contenants indéterminés, ce centre potier nous a apporté une douzaine de formes, dont la jatte, le pichet, l'assiette et le plat avec ou sans aile. Toutefois, la terrine est la forme la plus souvent rencontrée au sein de l'assemblage. Un pot pansu arbore un décor fait d'une ligne incisée sur le rebord, d'un bouton avec empreintes de carreau placé sur le corps entre le col et trois lignes incisées. Le nombre de tessons provenant de Saintonge, bien que deuxième en importance, est relativement faible à 25 tessons. Les formes observées sont le plat à aile, la terrine, la jatte, l'assiette, la cruche et le bol. Enfin, 15 tessons provenant d'autres régions françaises et européennes ont été recensés. La présence des tessons du Midi toulousain n'est pas à négliger, bien que leur nombre soit faible, sept tessons, car elle indique l'extension continentale du réseau de liens unissant la France avec sa colonie, mais aussi avec d'autres régions européennes productrices de terre cuite commune.

Les divergences entre les assemblages de l'îlot Callière et de la place Royale se situent chez les provenances, les décors et les formes. D'abord, l'assemblage de l'îlot Callière a livré le seul exemplaire provenant de Biot, tandis que celui de la place Royale détient des tessons originaires de Giroussens en Midi toulousain et de la péninsule ibérique. En deuxième lieu, deux fois plus de pièces décorées se trouvent dans la collection de l'îlot Callière que dans celle de la place Royale, pour un nombre identique de décors. Enfin, la présence de formes telle que la jatte, le pot pansu et le contenant tronconique s'ajoute aux particularités de la place Royale. Le pot à bouillon et le pot à raisin ou à sucre sont des formes inhabituelles découvertes sur l'îlot Callière. Ainsi, ces deux sites archéologiques ne présentent aucune divergence d'envergure. Le nombre de tessons découverts peut être le fait du grand nombre d'interventions réalisées sur le site de la place Royale et de son caractère commercial. Toute proportion gardée, les sites de l'îlot Callière et de la place Royale sont

équivalents et témoignent de l'importance du centre potier de Sadirac près de Bordeaux. Enfin, ces sites mettent à la vue d'autres types de production françaises drainées vers les marchés transatlantiques du port de Bordeaux au cours du XVII^e et XVIII^e siècle, dont les productions du Midi toulousain.

3- Analyse comparative

Entamons maintenant la comparaison des terres cuites communes montréalaises avec celles retrouvées sur d'autres sites néo-français. Dans cette optique de comparaison, nous avons utilisé la collection de l'épave du *Machault*, celle de l'Habitation de Champlain et des latrines de la maison Perthuis à Québec. Ces trois collections offrent un avantage en raison de la datation bien précise des contextes de découverte, soit le 8 juillet 1760 pour le naufrage du *Machault*, de 1608 à 1682 pour la première Habitation et de 1682-1759 pour l'utilisation des latrines.

3.1- Le *Machault* : une cargaison à destination de Montréal

Ce navire, appareillant de Bordeaux le 10 avril 1760, vit son périple prendre fin par le naufrage le 8 juillet de la même année dans la rivière Restigouche en Gaspésie (Québec). D'après l'investigation du site de l'épave, la grande majorité des céramiques était située à l'avant bâbord et furent expédiée à l'intérieur de barils (Barton 1978 : 48). La cargaison renfermait un nombre minimal de 15 548 tessons pour environ 1085 objets, faisant de ce site une référence importante en archéologie historique. Le tableau VIII (page 66) montre l'uniformisation des données que nous avons recueillies à partir des études de Barton (1978) et Gusset (1979).

D'après Gusset (1979), la cargaison du *Machault* contenait un nombre impressionnant d'objets originaires des ateliers de Giroussens, soit 11 478 fragments pour 718 objets (73,82 %). Ces objets présentent une pâte légèrement sableuse de couleur rouge brique contenant quelques

Tableau VIII : Uniformisation des provenances retrouvées sur l'épave du *Machault*

| Types de Barton (1978) | Types de Gusset (1979) | Provenance |
|------------------------|------------------------|------------|
| T1 | 11.1 | Sadirac |
| T2 | 102.1 | Giroussens |
| T3 | 12.1 | Giroussens |
| Divers 1 | 101.1 | Giroussens |
| Divers 2 | 103.1, 103.2 | Giroussens |
| Divers 3 | 105.1 | Giroussens |
| Divers 4 | 107.1 | Albisola |
| Divers 5 | 13.1 | Vallauris |

Tiré de Barton 1978: 47, 55, 58, 61-65; Gusset 1979: 4-19.

cristaux de quartz et de mica. Toutes les pièces sont enduites d'un engobe blanc et recouvertes d'une glaçure plombifère transparente d'aspect vert pâle teintée de crème (Barton 1978 : 55, 58-59). Des décors faits à l'engobe vert ou brun ont été identifiés sur certains objets, quoique très abîmés par le feu lors du naufrage. Ainsi, la volute est le

motif central de toutes les petites pièces. Elle est située sur le marli et au centre des objets (figure 28, page xxvi). Des motifs centraux représentant une tulipe et un oiseau ont aussi été identifiés (figure 29, page xxvii) (Barton 1978 : 55). Certaines pièces présentent des motifs de zigzags, de blé et de marbrures allant du blanc au jaune sur un fond rouge foncé. Le dernier décor, fait de cercles de points à l'engobe blanc sur fond brun, a été relevé sur 27 assiettes (figure 27, page xxvi) (Barton 1978 : 56, 61-62). Ce décor, dit de pastillages, est réalisé à la barbotine et son unique motif fait de couronne de points est répété en série. Ce type de décor n'a été retrouvé sur aucun autre site néo-français (Cognet et Pourraz 2000 : 48-49). Parmi le nombre impressionnant d'objets, on y retrouve un minimum de 441 assiettes basses, 136 jattes, 83 pots à cuire, 33 écuelles, trois grandes jarres où figurent des inscriptions sur la base (figure 26, page xxvi), un plat et 23 contenants indéterminés (Gusset 1979 : 4-9, 11-12, 15-16).

La seconde provenance d'importance est Sadirac (1.1.1.11 et 1.1.1.19), bien que Barton l'attribue à La Chapelle-des-Pots en Saintonge (Barton 1978 : 66). Elle comporte 3022 tessons (19,44 %) formant un nombre minimal de 310 objets divers (Gusset 1979 : 4). La forme la mieux représentée est le pichet au nombre de 107 suivis de près par l'écuelle qui en compte une centaine. La terrine est représentée par 60 pièces. De plus, 20 poêlons, sept huguenotes, cinq couvercles, huit jarres dont trois possèdent deux anses ainsi qu'une cruche et deux pots à barbe ont été identifiés (Gusset 1979 : 9-10, 13-14, 16-19). Les deux dernières provenances retrouvées dans l'épave du *Machault* sont Albisola (1.1.1.21) et Vallauris (1.1.1.13). Les pièces d'Albisola comptent 52 assiettes, deux écuelles à oreilles et un couvercle. Tous ces objets arborent des marbrures noires sous la glaçure incolore d'aspect brun café. Vallauris livra deux marmites au fond légèrement aplati (Gusset 1979 : 8-11, 16). Aucun objet de la Saintonge (1.1.1.101) n'a été identifié sur l'épave. Donc, les aires géographiques représentées par les provenances sont la vallée de la Garonne (Midi toulousain, Sadirac) et les centres transfrontaliers de la Provence et de la Ligurie (Vallauris et Albisola).

3.1.1- Comparaison des collections du *Machault* et de Montréal

Le contenu de la cargaison du *Machault* est bien différent de ce que nous avons rencontré à Montréal. Tout d'abord, les objets provenant de Giroussens prédominent avec 11 478 tessons sur les 15 548 (73,82 %), contrairement aux sites de Montréal où nous avons plutôt retrouvé une dominance des pièces originaires de Sadirac, à raison de 108 pour 165 tessons (65,45 %) de la collection de l'îlot Callière et de 217 tessons sur un total de 258 (84,11 %) pour la place Royale. Une seconde divergence concernant les provenances est la forte proportion de pièces d'Albisola sur le *Machault*, 766 fragments, alors que leur nombre est restreint à Montréal. En fait, nous avons dénombré seulement deux tessons d'Albisola à l'îlot Callière et deux autres à la place Royale. Par

contre, le nombre d'objets provenant de Sadirac et de Vallauris se trouve en proportion similaires sur les trois sites.

Parmi les tessons du *Machault*, 14 formes diverses ont été recensées contre 11 et 12 sur l'îlot Callière et la place Royale respectivement. Si la terrine est la mieux représentée sur les sites montréalais, sur le *Machault*, les assiettes et les jattes sont les formes les plus fréquentes. Enfin, le *Machault* a livré un grand nombre d'objets décorés comparativement aux objets découverts sur les sites de Montréal. Cette situation provient peut être du fait que la majorité des objets découverts à l'intérieur de l'épave du *Machault* provient de Giroussens, un centre potier produisant une vaste gamme d'objets décorés avec du vert, du brun, du jaune et du bleu. Aucun des décors relevés sur les objets de l'épave n'a été observé sur ceux de Montréal et vice versa. Bref, le *Machault* contient une grande quantité d'objets originaires du Midi toulousain bien qu'il ait quitté le port de Bordeaux. Des liens étroits entre le port atlantique de Bordeaux et la ville intérieure de Toulouse spécialisée dans la production de pastel sont donc mis de l'avant par les poteries du *Machault*.

3.2- L'Habitation de Champlain

Le premier établissement permanent en Nouvelle-France, l'Habitation de Champlain, fut construit en 1608 au pied du Cap-aux-Diamants. Une seconde habitation plus large fut érigée entre 1624 et 1626, puis détruite en 1688 pour faire place à l'église Notre-Dame-de-la-Victoire en 1690.

Tableau IX : Standardisation des provenances découvertes sur le site de l'Habitation de Champlain

| Groupes de Niellon et Moussette (1995) | Standardisation |
|--|----------------------|
| Groupe 1 | Saintonge |
| Groupe 2 | Sadirac |
| Groupe 3 | Sadirac et Saintonge |
| Groupe 4 | Cox |
| Groupe 5 | Giroussens |
| Groupe 6 | Vallauris |
| Groupe 7 | Biot |
| Groupe 8 | Normandie |
| Groupe 9 | Giroussens |
| Groupe 10 | Péninsule ibérique |

Tiré de Niellon et Moussette 1995 : 220-244.

Le tableau IX (page 68) montre la standardisation des provenances employées par Niellon et Moussette (1995) avec celles utilisées dans ce mémoire. Bien que le site n'ait pas connu une très longue période d'occupation, 306 fragments de terre cuite commune française ont été découverts sur un total de 746 tessons.

Les tessons originaires des officines de Sadirac (1.1.1.11 et 1.1.1.19) et de Saintonge (1.1.1.101) se trouvent en nombre similaire, soit 110 et 112 respectivement. Le groupe 3 identifié par Niellon compte 27

fragments parmi lesquels trois tessons dont l'oreille d'une écuelle à effigie féminine auraient dû être compris dans les productions de Saintonge (Niellon et Moussette 1995 : 404; Hugoniot 2002 : 143). Les 24 autres pourraient faire partie du groupe 2 auquel correspond les productions de Sadirac. Par

conséquent, 115 tessons proviennent de Saintonge contre 134 pour Sadirac (Niellon et Moussette 1995 : 228).

Les 134 tessons attribués à Sadirac, répartis entre 14 formes, ne présentent aucun décor ou engobe. La forme qui prime est la terrine dont 36 exemplaires ont pu être identifiés, suivie par 26 plats creux ou assiettes basses, 18 jattes et marmites et 18 pots dont sept servant pour les conserves. Ensuite, cinq réchauds, quatre gargoulettes (cruches), trois bouteilles, un pichet, une gourde, une soupière, un bougeoir (petit chandelier sans pied avec un manche) et deux contenants indéterminés font partie des objets retrouvés à l'Habitation de Champlain (Niellon et Moussette 1995 : 223-226, 228).

La seconde provenance d'importance, la Saintonge, compte 115 tessons pour 13 formes. Trois de ces objets arborent des décors. Le premier est une étroite bande quadrillée imprimée à la roulette sur la base d'un réchaud. Le second est l'oreille d'une écuelle à effigie féminine avec un col en fraise (figure 30, page xxviii) et le dernier est une assiette ornementée au fond par le monogramme du roi Henri III (figure 31, page xxviii), d'après Niellon, et pourvu d'un zigzag incisé sur le marli (Niellon et Moussette 1995 : 223, 228). Parmi ces objets, on compte 37 plats creux ou assiettes basses, 20 pots, 19 terrines, 17 marmites et cinq écuelles. L'assiette, la gargoulette et le couvercle sont représentés par un tesson chacun, le réchaud, le pichet, la jarre et la bouteille par deux et un contenant indéterminé terminent les objets associés à la production saintongaise (Niellon et Moussette 1995 : 220-222).

Le Midi toulousain est aussi représenté parmi les tessons découverts à l'Habitation de Champlain. Ainsi, 19 fragments proviennent de Cox et 14 de Giroussens. Ces derniers présentent trois types de décor qui sont une ligne ondulée à l'engobe vert sur le marli des assiettes et des plats creux, un tourbillon d'engobe blanc sur fond rouge ainsi que l'alternance de glaçure jaune clair et vert foncé sur les objets (voir figure 32, page xxix) (Niellon et Moussette 1995 : 233). Les formes attribuées aux tessons de Giroussens sont quatre plats creux, trois pichets, deux écuelles et cuvettes, une assiette, un bol et une marmite (Niellon et Moussette 1995 : 234, 244). Pour ce qui est des objets de Cox, certains tessons arborent un décor fait de lignes droites à l'engobe vert cernées de lignes courbes brun-rouge. Les lignes vertes tournent parfois au vert-bleu et même au bleu, couleur spécifique à ces ateliers. Les formes identifiées sont 12 plats creux, quatre jattes, deux assiettes et une écuelle (Niellon et Moussette 1995 : 231-234; Deschamps 2005 : 43).

Les derniers tessons, un total de 24, sont répartis entre quatre provenances. Il s'agit tout d'abord de Vallauris (1.1.1.13) représenté par sept marmites, deux jarres, un pot et un contenant

indéterminé (Niellon et Moussette 1995 : 239). La seconde provenance, Noron en Basse-Normandie, est exclusive à l'Habitation de Champlain et a été identifiée par le laboratoire du Centre de recherches archéologiques médiévales de l'Université de Caen. Cette provenance a été attribuée à quatre jarres et deux gourdes (Niellon et Moussette 1995 : 240, 244). Ensuite, deux jarres de Biot (1.1.1.14) ont été identifiées dont une mesure environ un mètre de haut. Enfin, cinq tessons sont associés aux productions de la péninsule ibérique (1.1.1.1), soit trois jarres et deux assiettes de pots de fleurs (Niellon et Moussette 1995 : 238-239, 243-244).

3.2.1- Comparaison entre les premiers établissements européens en Nouvelle-France

Les objets provenant du centre potier de Sadirac qui dominent dans les assemblages de Montréal sont aussi les plus nombreux à l'Habitation de Champlain à 135 pièces. Les pièces de Saintonge suivent cependant de près avec 115 exemplaires. Sur les deux sites montréalais, les objets de Saintonge arrivent aussi en deuxième position, mais la différence de nombre est beaucoup plus marquée à raison de 47 objets saintongeais contre 108 de Sadirac pour l'îlot Callière et de 25 contre 217 pour la place Royale. Les autres provenances identifiées à l'Habitation de Champlain ont aussi été relevées sur les sites de Montréal à l'exception de Noron en Basse-Normandie. La proportion de ces provenances est cependant plus élevée à l'Habitation de Champlain que sur les sites de Montréal où deux objets de Vallauris et un seul de Biot ont été découverts probablement dû au nombre plus importants d'objets à l'Habitation de Champlain que sur les sites montréalais.

En observant de plus près les formes, nous avons remarqué une plus grande variété de formes à l'Habitation de Champlain que sur les sites de Montréal aussi à cause du nombre supérieur d'objets dans la collection. En fait, 19 formes ont été recensées à l'Habitation pour un total de 306 tessons contre 12 pour 258 tessons découverts à la place Royale et 11 pour 165 fragments à l'îlot Callière. La terrine dominant à Montréal est détrônée par le plat creux ou assiette basse à l'Habitation de Champlain. De plus, cinq formes sont le propre de l'Habitation de Champlain. Il s'agit de la bouteille, de la soupière, du bougeoir, du pot de chambre et de la gourde. Les pièces décorées sont aussi peu fréquentes à l'Habitation de Champlain qu'à Montréal et aucun décor ne se répète d'un site à l'autre : chaque décor est particulier au site sur lequel il a été identifié. En conclusion, les assemblages de l'Habitation de Champlain, de l'îlot Callière et de la place Royale se ressemblent pour ce qui est des provenances identifiées. Les différences s'observent dans les formes et les proportions d'objets de chacune des provenances identifiées. Il est donc possible de voir une plus grande diversité des produits à Québec qu'à Montréal et ce, dès les débuts de la Nouvelle-France.

3.3- Les latrines de la maison Perthuis de Québec

L'emplacement de la maison du marchand Perthuis à Québec fut occupé dès 1641 par le magasin des pères sulpiciens de Montréal. Après l'incendie de 1682, le terrain fut acheté par Jean Jolly et Étienne Landron qui y firent bâtir une maison et une boulangerie. La maison fut abjurée au marchand Charles Perthuis en 1699 et la famille Perthuis occupa la maison un demi-siècle (L'Anglais 1994 : 20, 22). Détruite par les flammes lors du siège de Québec, la maison passa de main en main jusqu'à ce que le ministère des Affaires culturelles acquière les deux maisons présentes sur le terrain en 1981 et procéda à leur réfection (L'Anglais 1994 : 23). Le contexte archéologique des 153 objets en terre cuite commune découverts dans les latrines de la maison Perthuis est très bien circonscrit dans le temps. En effet, ces dernières ont été utilisées entre 1682 et 1759 recoupant ainsi la datation des deux sites montréalais à l'étude. Afin de faciliter la lecture de ces données, nous avons créé le tableau X (page 71) qui montre la correspondance entre les types de production décrits par Lapointe et Lueger (1997) et ceux employés dans l'étude. Lapointe et Lueger n'ont pu attribuer de provenance à 18 des 153 objets découverts à l'intérieur des latrines. En raison du manque d'information sur ces objets, nous n'avons pu proposer de provenance à notre tour.

Contrairement à l'épave du *Machault*, les latrines de la maison Perthuis contiennent une majorité d'objets originaires de Sadirac (1.1.1.11 et 1.1.1.19), soit 83 sur un total de 153. Ainsi, 43 terrines ont été identifiées en plus de 21 pichets, sept pots, trois plats, deux cruches, deux marmites avec leur couvercle, un égouttoir, une tasse ou bol, un pot de chambre et cinq contenants indéterminés. Leur glaçure au plomb est de couleur verte et ne recouvre aucun engobe. De plus, aucune de ces pièces ne présente de décor (Lapointe et Lueger 1997 : 181-187).

La seconde provenance d'importance est Saintonge (1.1.1.101) avec 28 objets en deux formes. Il s'agit de pots dont 10 exemplaires ont été identifiés et de plats au nombre de 18. Lapointe et Lueger ont noté quatre types de décor sur ces objets. Le premier est un décor polychrome fait à base d'oxyde de cuivre et de manganèse appliqué sur un engobe blanc. Le second, observé sur deux plats creux, consiste en des éclaboussures brunes et vertes sur le dessus (figure 33a, page xxx). De petites bandes transversales de couleur jaune, brune et verte sont

Tableau X : Uniformisation des provenances découvertes dans les latrines de la maison Perthuis

| Types de Lapointe et Lueger (1997) | Équivalence |
|------------------------------------|-------------------|
| Type 1 | Saintonge |
| Type 2 | Sadirac |
| Type 3 | Sadirac |
| Type 4 | Giroussens |
| Type 5 | Beauvaisis ou Cox |
| Type 6 | Giroussens |
| Type 7 | Vallauris |
| Type 8 | Albisola |
| Type 9 | Giroussens |
| Type 10 | Giroussens |

Tiré de Lapointe et Lueger 1997: 175-193.

présentes sur le marli de six plats (figure 33b, page xxx). Enfin, une mince couche d'engobe rouge orangé recouvre l'engobe blanc d'un petit pot globulaire dont le décor fait de bandes verticales d'engobe blanc a été appliqué sur l'engobe rouge orangé (Lapointe et Lueger 1997 : 175-178).

La troisième provenance d'importance est Giroussens en Midi toulousain qui compte 18 objets. On y retrouve six assiettes dont certaines présentent un décor constitué d'une ligne verte sinusoïdale sur le marli, de bandes vertes et de cercle de petites taches brunes sur le fond. Une seule de ces assiettes est décorée de lignes vertes et de hachures brunes (figure 34, page xxxi). De plus, neuf pots, deux plats et une écuelle font partie des formes attribuées à Giroussens (Lapointe et Lueger 1997 : 187-188, 190-193). Les six derniers objets ont été attribués par Lapointe et Lueger à Vallauris, Albisola et le Beauvaisis : deux pots à cuire attribués à Vallauris, une cafetière et son couvercle à Albisola et un poêlon et une terrine arborant un décor fait de petites tâches vertes à Beauvais. Nous pensons que les deux objets attribués au Beauvaisis (1.1.1.22) puissent provenir de Cox en Midi toulousain (Lapointe et Lueger 1997 : 188, 190-191). Parmi les objets auxquels aucune provenance n'a été attribuée, Lapointe et Lueger ont recensé six terrines, trois écuelles, trois pots, une jarre, un pot et quatre contenants indéterminés (Lapointe et Lueger 1997 : 193-197).

3.3.1- Parallèles entre la maison Perthuis et Montréal

Tous les sites concernés par cette comparaison renferment des objets provenant majoritairement du centre potier de Sadirac. La fréquence de ces objets est toutefois plus élevée sur les sites montréalais à raison de 65,45 pour cent pour l'îlot Callière et de 84,10 pour cent pour la place Royale, contre 54,25 pour cent pour la maison Perthuis. La seconde provenance d'importance est Saintonge dont 28 objets ont été découverts à la maison Perthuis, 30 à l'îlot Callière et 20 à la place Royale. Les autres provenances identifiées dans les latrines de la maison Perthuis sont Giroussens et possiblement Cox en Midi toulousain, Vallauris et Albisola. Celles-ci ont aussi été décelées sur les sites de l'îlot Callière et de la place Royale.

Pour ce qui est des formes, nous en avons dénombré 16 à la maison Perthuis, 11 à l'îlot Callière et 12 à la place Royale. Parmi ces formes, la terrine est la plus populaire. Chacun des sites comprend cependant des formes exclusives. Ainsi, les latrines de la maison Perthuis contiennent un égouttoir, une cafetière et un poêlon. L'îlot Callière, lui, possède un pot à bouillon et un pot à raisin ou à sucre, alors que la place Royale a l'exclusivité du pot pansu et de la jatte. La grande différence entre les trois assemblages s'observe dans l'intégrité des objets. En fait, un plus grand nombre d'objets complets est rencontré dans les latrines de la maison Perthuis que sur les sites montréalais. Enfin, tout comme pour l'épave du *Machault* et l'Habitation de Champlain, les décors observés sur les objets découverts sur les sites montréalais n'ont pas été constatés sur les objets des latrines de la

maison Perthuis et vice-versa. En règle générale, nous pouvons dire que les assemblages des latrines de la maison Perthuis de Québec, de l'îlot Callière de même que de la place Royale de Montréal présentent de nombreuses similitudes. Les différences rencontrées se situent dans la diversité des formes et l'intégrité des objets. Ceci laisse à penser que Québec, même au XVIII^e siècle, offrait une plus grande variété de formes à sa population que Montréal.

4- Conclusion

Le but de ce présent chapitre a été d'exposer les résultats de l'analyse que nous avons effectuée sur les terres cuites communes d'origine française qui ont été découvertes sur deux sites archéologiques montréalais. Des fragments de ces céramiques ont été découverts à l'intérieur de lots archéologiques principalement datés entre 1642 et 1765 à l'îlot Callière et 1676-1786 à la place Royale. De nombreuses caractéristiques sont partagées entre les deux sites tels que la prédominance des pièces provenant des officines de Sadirac. La région de Saintonge arrive en seconde place avec des proportions beaucoup plus modestes. Des tessons du Midi toulousain, de Vallauris, de Biot, d'Albisola et de la péninsule ibérique se retrouvent aussi sur ces sites. Du point de vue des formes, nous avons noté la prépondérance de la terrine provenant surtout de Sadirac.

Enfin, trois analyses comparatives ont été effectuées afin de comparer nos données à celles recueillies sur d'autres sites de la Nouvelle-France : l'épave du *Machault*, l'Habitation de Champlain et les latrines de la maison Perthuis à Québec. Ces sites présentent des contextes précisément datés, soit 1760 pour le premier, 1608 à 1688 pour le second et 1682-1759 pour le dernier. Le *Machault* montre plusieurs dissimilitudes par rapport aux sites montréalais. En fait, si les provenances se ressemblent étroitement, leurs proportions diffèrent grandement, car les terres de Giroussens sont les mieux représentées sur l'épave. La proportion des formes retrouvées sur l'épave diffère aussi de celle des sites de Montréal où la terrine prime contre l'assiette pour le *Machault*. Les collections de l'Habitation de Champlain et des latrines de la maison Perthuis, elles, présentent de nombreuses similitudes avec celles de Montréal. En fait, les divergences se situent principalement dans la diversité des formes qui est plus grande à Québec qu'à Montréal. Mais pourquoi une telle proportion de céramiques de Giroussens se retrouva-t-elle à bord du *Machault*? Pourquoi une si nette prédominance des objets provenant des officines de Sadirac sur les sites de Montréal et de Québec? Le concept de proto-industrialisation et l'importance du port de Bordeaux dans le trafic colonial offrent une clé pour comprendre la dominance des céramiques du Midi toulousain et de l'Aquitaine sur les sites néo-français. Voilà ce que nous avons tenté d'éclaircir dans le prochain chapitre.

Chapitre 5 : La distribution des terres cuites communes jusqu'en Nouvelle-France

La dernière étape de notre recherche est l'intégration des connaissances historiques et archéologiques. Dans le troisième chapitre, nous avons revu les étapes de la chaîne opératoire des terres cuites communes de même que le concept de proto-industrialisation. Ce dernier a permis de saisir le contexte géographique et commercial à la base de la diffusion des céramiques d'après l'étude de Musgrave (1998) sur la région de Saintonge. Nous avons encore fait appel, dans le présent chapitre, à l'idée de proto-industrialisation pour conceptualiser la distribution jusqu'à Montréal des productions céramiques françaises. Nous avons aussi examiné les réseaux commerciaux liant des artisans-paysans à des négociants métropolitains et ensuite aux marchands coloniaux. Afin de conceptualiser ces relations, nous avons employé les éléments qui sous-tendent les liens d'appartenance des marchands selon Studnicki-Gizbert (2003). Nous avons terminé ce chapitre avec une considération de l'importance de Bordeaux dans les réseaux commerciaux transatlantiques, démontrée par l'étude des terres cuites communes à Montréal.

1- La géographie des réseaux marchands : les industries rurales

Nous avons précédemment exposé deux variantes du concept de proto-industrialisation, celle élaborée par Mendels (1972) et l'autre néo-marxiste de Kriedte, Medick et Schlumbohm (1977; 1981). À partir de ces travaux, il est possible de dégager trois caractères essentiels à l'idée de proto-industrialisation qui s'observent dans le cadre spatial d'une région. Premièrement, l'idée de proto-industrialisation explique la présence d'une industrie rurale à laquelle participaient les artisans-paysans. Deuxièmement, elle montre comment la production rurale était destinée à des marchés extérieurs dont l'accès était régulé par des intermédiaires, soit des marchands urbains. Enfin, la proto-industrialisation s'inséra dans un contexte interrégional de complémentarité des productions et des services (Deyon 1984 : 868; Mendels 1972 : 241-245; Mendels 1984 : 988). L'idée de proto-industrialisation permet donc de conceptualiser la façon dont les diverses productions de céramiques ont pu s'introduire à l'intérieur du commerce colonial, interrégional et international. Les poteries rurales devaient être situées près d'une ville portuaire intégrée au réseau d'échange maritime. La ville garantissait aux céramiques l'accès à de nouveaux marchés à grande échelle. Le rôle rempli par les villes dans le processus de proto-industrialisation était donc d'écouler le surplus de marchandises produites dans les campagnes.

Ainsi, malgré leur production dans un centre potier rural, les terres cuites communes sont associées à une grande ville portuaire, du moins par les consommateurs outremer. Sans ces villes

importantes, la diffusion des terres cuites n'aurait pu se faire. Il ne faut pas oublier l'importance du réseau navigable intérieur et des routes qui garantissaient le transport des poteries jusqu'à la ville portuaire. Les ateliers ruraux devaient aussi être dispersés dans la campagne pour assurer la subsistance des artisans en produits agricoles sans toutefois être trop éloignés les uns des autres afin d'amoinrir les coûts de transport. Puisque c'était aux marchands de s'occuper de la collecte des céramiques, plus les distances étaient longues, plus les coûts de collecte, de coordination et de contrôle étaient élevés. Ceci incita quelques marchands à regrouper dans une zone restreinte toute la production en atelier. Cette zone rurale devint ainsi le « centre potier » associé à la ville (Mendels 1981 : 28-29) comme ce fut le cas pour la paroisse de Sadirac associée au port de Bordeaux.

1.1- Présence d'une « proto-industrie » dans la paroisse de Sadirac

Le centre potier de Sadirac a vraisemblablement amorcé ses activités dès la fin du XIV^e siècle et les poursuivit jusqu'au XIX^e siècle. D'après les sources médiévales, le XIII^e siècle avait déjà connu une multiplication des ateliers de tuilier en réponse à la demande provoquée par l'expansion démographique et le développement économique de la région de l'Entre-Deux-Mers. Il semble donc improbable que la production de céramique soit demeurée en marge de ce mouvement, même si la première mention de cette production ne date que du XV^e siècle (Hanusse 1988 : 57-58). La forte concurrence exercée par les ateliers de la paroisse de Sadirac fit de ce centre potier le plus important de l'Entre-Deux-Mers. De nombreux éléments ont concouru à l'expansion du centre dont la proximité des marchés bordelais, la présence de l'axe fluvial garonnais et la présence d'une argile quaternaire d'excellente qualité sur le territoire, une argile silteuse bleuâtre et un limon argileux brun-jaune (Hanusse 1987 : 102; Hanusse 1988 : 50). L'expansion des officines de Sadirac semble donc avoir suivi un développement selon le modèle de proto-industrialisation. Afin d'approfondir cette hypothèse interprétative, nous avons employé l'étude d'Hanusse (1987) concernant la relation entre les fours et les ateliers à Sadirac de même que sa thèse de doctorat (1988) intitulée *L'artisanat de la poterie de terre en Bordelais-Bazadais du Moyen Âge au XVIII^e siècle d'après les sources écrites*.

1.1.1- Origine de la production céramique dans la paroisse de Sadirac

La paroisse de Sadirac se situe au centre du plateau de l'Entre-Deux-Mers et s'étend de part et d'autre de la rivière Pimpine, un petit affluent de la Garonne (Hanusse 1988 : 56). La situation de Sadirac est particulière puisqu'elle se situe à environ 20 km à l'est de Bordeaux, dont l'importance dans le commerce transatlantique se confirme tout au long du XVI^e et XVIII^e siècle (Loewen 2004 : 218). Du point de vue de sa géologie, l'Entre-Deux-Mers se situe sur une terrasse du pléistocène inférieur composée de sables et de gravier. La partie supérieure est ponctuellement sillonnée par des argiles silteuses bleuâtres disposées en chenaux. L'Entre-Deux-Mers, le grenier à

blé bordelais au XVII^e et XVIII^e siècle, est une région rurale bien peuplée et intensivement exploitée (Hanusse 1988 : 48, 56).

Les premières mentions dans les archives historiques attestant la présence d'une production de terre cuite dans la région de l'Entre-Deux-Mers datent du XIII^e siècle et concernent l'installation de tuileries sur les terres de l'abbaye Sainte-Croix de Bordeaux. La production de poteries, elle, n'est mentionnée qu'au milieu du XV^e siècle bien que des découvertes archéologiques ont démontré que la fabrication de céramiques domestiques se pratiquait déjà au début du siècle et même à la fin du XIV^e siècle. La fabrication de poteries est rapidement devenue la principale activité de la paroisse surpassant celle de tuiles (Hanusse 1987 : 102). Au cours du XVII^e siècle, Sadirac connut



Figure14 :
Moule à pain de sucre

Source :
Photo par Pierre Régaldo Saint-Blancard

une période de croissance très importante qui ne fut pas sans lien avec la disparition des ateliers à Bordeaux. Entre 1625 et 1675, un nouveau marché s'ouvrit pour les potiers de Sadirac avec l'installation de raffineries de sucre dans la paroisse Sainte-Croix à Bordeaux. Ainsi, en raison de l'importante consommation de moules à pain de sucre et de pots à mélasse par les raffineurs, certains potiers de Sadirac s'en firent une spécialisation très lucrative. Les débouchés pour ces produits étaient importants et réguliers tant vers Bordeaux que vers La Rochelle (Hanusse 1988 : 49-50). Le choix des

raffineurs de passer leurs commandes aux potiers de Sadirac est révélateur de l'importance et de la stabilité de cet artisanat. L'infrastructure et la compétence reconnue des potiers jouèrent aussi un rôle dans ce choix (Hanusse 1988 : 50). Enfin, l'essor économique et commercial de Bordeaux au cours des années 1730-1770 profita certainement à l'artisanat de Sadirac, grâce à l'ouverture des marchés internationaux si propices à la diffusion de sa production (Hanusse 1988 : 51).

1.1.2- Paysage démographique caractéristique d'une industrie rurale

Au Moyen-Âge, l'artisan rural était un paysan à la recherche d'activité secondaire permettant de générer des revenus supplémentaires. Les produits issus de ces industries rurales étaient d'abord destinés aux marchés locaux puis, à partir du XVI^e siècle, aux marchés extrarégionaux et internationaux (Hanusse 1988 : 102). Les produits agricoles, eux, permettaient à la maisonnée d'acquérir une forme d'autonomie envers les marchés dans le but de subvenir à ses besoins. D'après Hanusse, la maison de l'artisan-paysan était à la fois un atelier de fabrication et une exploitation agricole d'où étaient tirés les biens alimentaires d'auto-subsistance. Ainsi, le mélange des fonctions domestiques et artisanales de la maisonnée fit de chaque maison de Sadirac

un atelier de poterie potentiel (Hanusse 1988 : 103; Hanusse 1987 : 104). L'idée de proto-industrialisation ne se résume toutefois pas seulement à la maisonnée comme unité de production. Elle implique aussi un mouvement de la population à l'échelle de la région. En se référant aux données d'Hanusse, les potiers propriétaires de terres agricoles étaient nombreux au XVI^e siècle. La vente ou l'achat de terres par les potiers était une chose fréquente, montrant le transfert fréquent du patrimoine foncier, par voie d'héritage ou d'achat (Hanusse 1988 : 106). La vente de terre labourable et de vignes était de plus en plus fréquente au XVII^e et XVIII^e siècle et l'achat de lots couverts d'ajoncs et de bois de taillis se fait remarquer. L'acquisition de tel lotissement par les potiers est signe d'une volonté d'acquiescer l'indépendance à l'égard de la procuration des matières premières nécessaires à leur industrie : argile et bois (Hanusse 1988 : 106-107).

1.1.3- Les liens d'appartenance de la communauté artisanale de Sadirac

Les données avancées par Hanusse ont aussi permis de voir la structure sociale de la communauté de potiers à Sadirac et d'approfondir les bases sociales de leur cohésion. L'identité est l'élément de cohésion permettant aux individus de se regrouper sur une base commune. Ce principe, théorisé dans le contexte des réseaux commerciaux transatlantiques par Studnicki-Gizbert (2003), peut s'observer aussi à l'intérieur de la communauté artisanale de Sadirac. Les liens d'appartenance se fondent d'abord sur la parenté, l'origine nationale et la confession religieuse. Ils permettent le bon fonctionnement des réseaux marchands malgré les risques et les adversités qui pèsent sur le commerce outremer (Studnicki-Gizbert 2003 : 629-630). Le partage d'informations identitaires implique la création d'une cohésion sociale de même qu'une confiance mutuelle assurant la prospérité des communautés. L'argument affirmant que ce partage est hérité ou préétabli ne reflète point la situation réelle du commerce transatlantique d'après Studnicki-Gizbert. En fait, les liens étaient construits par les acteurs sociaux eux-mêmes et la cohésion qui en résultait était négociée plutôt qu'établie à l'avance (Studnicki-Gizbert 2003 : 631-633). Les maisons marchandes portugaises étudiées par Studnicki-Gizbert se composaient de plusieurs noyaux familiaux unis par alliances matrimoniales. Au fil du temps, d'autres membres de la maison étaient recrutés en partie dans les familles et en partie grâce à des rapports d'amitié. Selon Studnicki-Gizbert, le mariage était une façon de redoubler les liens sociaux entre les membres d'une maison. Le mariage, plus qu'un moyen de sceller les associations économiques et d'acquiescer les ressources relationnelles afin de créer une entreprise commerciale, fonctionnait en tant que facteur de cohésion sociale (Studnicki-Gizbert 2003 : 634-635).

Les liens d'appartenance théorisés par Studnicki-Gizbert peuvent s'appliquer en partie à l'industrie rurale qui était avant tout une entreprise de famille. En effet, Hanusse affirme que l'artisanat de la poterie était une pratique familiale et que la transmission du savoir et la survie du

patrimoine ne formaient qu'une seule et même préoccupation pour le chef de la famille potière. Le recrutement de potiers se faisait donc dans le milieu artisanal avant tout et parfois dans d'autres milieux qui demeuraient cependant locaux (Hanusse 1988 : 80). Bien que les véritables stratégies matrimoniales qui avaient pour but de sauvegarder ou d'étendre le patrimoine aient été difficilement identifiables, Hanusse a été en mesure d'en dégager un caractère endogamique. La continuité de la production et la succession au sein de l'atelier étaient des préoccupations permanentes. À titre d'exemple, Hanusse a illustré le remariage rapide des veuves de potiers, peu importe leur âge, souvent dans la même année. Il était aussi courant que la veuve s'unissait avec l'associé du défunt ou avec l'un de ses employés afin d'assurer la continuité de la production. Le mariage s'inscrivait comme moyen d'assurer la prospérité de l'atelier, l'accroissement de la main-d'œuvre et donc de la production (Hanusse 1988 : 96-97). Son rôle permet de voir à la fois le caractère de réseau commercial de la communauté de potiers de Sadirac ainsi que les assises familiales de cette industrie rurale.

1.1.4- La commercialisation des produits sadiracais

L'expansion d'une industrie rurale dépendait aussi de la mise en place d'un réseau de transport et de communication entre les ateliers et les marchés urbains. Cette liaison était assumée par deux types de marchand. Le premier est le marchand du *Kaufsystem* représenté par le marchand-potier rural identifié par Hanusse, qui apparut pour la première fois dans les archives en 1575. Le nombre de mentions s'accrut au cours du XVII^e siècle pour représenter un peu plus de 37 pour cent de la population artisanale connue de Sadirac. Hanusse a précisé la distinction entre le marchand-potier sadiracais et le marchand de poteries résidant à Bordeaux qui correspond au deuxième type de marchand que nous verrons plus loin. Ainsi, le marchand-potier était un artisan-paysan dont la fonction d'intermédiaire entre les potiers et les marchands de poteries à Bordeaux le distinguait des autres artisans-paysans de la paroisse (Hanusse 1988 : 75). Ces marchands-potiers étaient au cœur des modifications qui s'opérèrent dans les modes de commercialisation au XVII^e siècle. Auparavant, les potiers sadiracais se rendaient à Bordeaux pour passer des contrats d'exclusivité avec les marchands de poteries de la paroisse Saint-Michel de Bordeaux. Désormais, les marchands-potiers ruraux apportaient leur productions à Bordeaux et les vendaient aux passants, particuliers ou marchands de poteries près de la porte des Salinières. Toutefois, comme l'indique le pourcentage de marchands-potiers au sein de la population artisanale, seulement une minorité des potiers se rendaient à Bordeaux. Enfin au XVIII^e siècle, la diminution du nombre de marchands-potiers démontre une concentration du commerce en certaines mains devenues plutôt marchandes que potières (Hanusse 1988 : 76; Hanusse 1989 : 135).

Partenaires essentiels des potiers dans la commercialisation initiale des terres cuites, les marchands de poteries correspondent au type de marchand du système de sous-traitance identifié dans le modèle de proto-industrialisation. Ces marchands se situaient au bas de la hiérarchie marchande bordelaise. Ils concédaient des prêts aux potiers sous la forme d'avances sur la production à livrer dans les mois à venir (Hanusse 1988 : 199-200; Hanusse 1989 : 135). Fait à noter, le métier de marchand de poteries se transmettait de père en fils ou en fille. Si l'intervention de ces marchands bordelais dans la sphère de production, outre celle de la demande de produits, était plutôt rare, Hanusse a remarqué que certains patronymes chez les marchands sont en lien avec ceux des potiers de Sadirac. Ces liens de parenté pouvaient être de cousinage relativement lointain, mais Hanusse a plutôt cru qu'il s'agissait de potiers ou fils de potiers ayant changé de métier afin de devenir marchand à Bordeaux (Hanusse 1988 : 201).

Alors que ces marchands jouaient un rôle essentiel dans la vente initiale et locale des terres cuites, la véritable prospérité de l'industrie dépendait de l'accès aux marchés extérieurs. Par ailleurs, l'ouverture des marchés autre que locaux est un élément crucial du concept de proto-industrialisation. Selon Hanusse, il est possible de hiérarchiser le marché de la céramique. En premier lieu, il y a le marché de « type cantonal » où de petits ateliers rejoignent un marché à l'échelle d'une seigneurie (Hanusse 1988 : 30). Ce marché est caractéristique du Moyen-Âge et se situe dans les économies de subsistance. En second lieu, Hanusse a identifié le marché urbain qui se concentra autour de Bordeaux et de sa banlieue. L'essentiel de l'approvisionnement de la ville se faisait à l'échelle de la région. Ce marché semble être à l'origine de certains ateliers individuels et à la base du développement exceptionnel d'autres. Troisièmement, l'industrie rurale de la céramique gagnait un accès au marché interrégional, à Toulouse par exemple, avec la fabrication de tuyaux de drainage destinés aux fontaines de la ville en 1678 (Hanusse 1988 : 30-31). De plus, grâce au cabotage, une petite quantité d'objets en terre cuite atteignirent les autres ports français atlantiques. En définitive, la seconde moitié du XVII^e siècle marqua l'accès massif des céramiques aux marchés internationaux liés à la fonction commerciale de Bordeaux qui devint un port atlantique participant au premier plan au commerce colonial. Ainsi, les productions de Sadirac rejoignirent le marché canadien avec la vente de vaisselles domestiques puis les Antilles avec les moules à pain de sucre (Hanusse 1988 : 31).

Comme le montre Hanusse, le marché des céramiques s'est intégré peu à peu aux marchés extrarégionaux et internationaux. La principale stimulation de ce commerce était la ville de Bordeaux qui exerça une grande influence sur son arrière-pays (Hanusse 1988 : 31). Ce rapport entre les marchands urbains et les ateliers de la paroisse de Sadirac correspond aussi au modèle de proto-industrialisation. La place du port de Bordeaux dans le commerce colonial au XVII^e et XVIII^e

siècle est sans doute à l'origine de l'impressionnante quantité d'objets provenant de Sadirac retrouvée sur les sites archéologiques de Montréal et de Québec. Mais avant d'aborder ce sujet, nous avons regardé quels sont les facteurs contribuant à la présence des terres cuites communes du Midi toulousain et de la Provence sur les marchés coloniaux.

1.2- Les productions du Midi toulousain

Comme son nom l'indique, la région du Midi toulousain se rattache à la ville de Toulouse. Elle comprend de nombreux centres potiers qui se sont fixés au milieu du XVI^e siècle, mais dont seulement deux sont concernés par notre étude. Il s'agit des centres potiers de Cox et de Giroussens (Costes 2005a : 15). À la fin du XV^e siècle et dans la première moitié du XVI^e siècle, les centres potiers du Midi toulousain ont été influencés par les productions du Languedoc oriental sur le versant méditerranéen et de l'Aquitaine, région atlantique abritant la paroisse de Sadirac (Costes 2005a : 10). Les exportations toulousaines ont aussi emprunté le même axe fluvial que celles de Sadirac, soit la Garonne. Les poteries sadiracaises suivaient cette voie jusqu'à Bordeaux au même titre que les cordages de navire et les osiers pour le cerclage des tonneaux de la région de Langon située plus en amont sur la Garonne. Les poteries du Midi toulousain, elles, suivaient la route des *couraus* qui transportaient les ballots de pastel de Toulouse et de Montauban jusqu'à Bordeaux. Une fois arrivés au port, les pastels étaient transbordés sur les caboteurs et expédiés vers les centres textiles atlantiques comme Bilbao et Anvers (Loewen 2004 : 397). Bordeaux devint peu à peu une plaque tournante obligatoire dont l'emprise sur l'arrière-pays lointain comme le Midi toulousain dépassait la portée directe des réseaux marchands toulousains. Malgré l'influence des productions de l'Aquitaine et du contrôle des débouchés du marché atlantique par la ville de Bordeaux, les marchands toulousains réussirent à conserver une certaine autonomie vis-à-vis de Bordeaux comme le suggère les décors bien distinctifs des céramiques de Giroussens et de Cox (Loewen 2004 : 397).

En se rapportant aux trois éléments essentiels du modèle de proto-industrialisation, il est possible que l'artisanat céramique du Midi toulousain aient vécu une phase de proto-industrialisation au même titre que celui de la paroisse de Sadirac. En fait, il existait un marché extérieur pour ces objets qui, de plus, s'insèrent dans un réseau de complémentarité des produits et services représentés par les pastels de Toulouse exportés vers les centres textiles atlantiques. Regardons maintenant si ces productions étaient bien des industries rurales auxquelles participaient les paysans. Pour ce faire, nous avons utilisé des synthèses de maîtrise en histoire, en histoire de l'art et en archéologie de l'Université de Toulouse-Le Mirail publiées dans la revue *La Grésale* de septembre 2000. Enfin, un texte d'Alain Costes, aussi publié dans *La Grésale* (2005) et relatant quelques découvertes récentes et inédites concernant les poteries du Midi toulousain, a été employé.

1.2.1- Les céramiques du groupe de Cox

Le village de Cox est situé à environ 40 km de Toulouse dans le canton de Cadours à l'extrémité nord-ouest du département de Haute-Garonne. Vers la seconde moitié du XVI^e siècle, le village de Cox devint un centre économique et un lieu de transaction pour les activités potières pratiquées sur son territoire et dans les communes avoisinantes de Brignemont, Lagraulet, Puisségur et Gariès (Raimbault-Deschamps 2000 : 15). La crête tolosane, un relief géologique parallèle à la Garonne, borde les terrasses alluvionnaires localisées au nord et à l'est du village de Cox. Ses bancs d'argiles claires ou colorées fournissaient la matière première pour la fabrication des vaisselles et poteries culinaires dont la diffusion a perduré jusqu'à la disparition des derniers potiers en 1952 (Raimbault-Deschamps 2000 : 15).

Le gros de la population de Cox était constitué d'artisans, tout comme à Sadirac. Toutefois, ces artisans étaient aussi des paysans et le lien plus ou moins assidu qu'ils entretenaient avec la terre allait de pair avec leur implication plus ou moins grande dans l'artisanat céramique. Ainsi, les artisans qui firent de la poterie leur principale activité de subsistance accordèrent aussi beaucoup d'importance aux revenus agricoles en faisant fructifier et en agrandissant leur capital foncier (Ferrier 2000 : 41). Les revenus agricoles étaient un moyen de réduire la dépendance des artisans de Cox face au marché lors des périodes de méventes conjoncturelles. Dans la seconde moitié du XVI^e siècle, la condition et le statut des artisans de Cox semblaient enviables et la capacité de développement de cette industrie rurale était reconnue à un point tel que certains marchands itinérants y engagèrent leur fils comme apprenti (Ferrier 2000 : 41). Ces marchands étaient des acteurs économiques importants dans l'industrie rurale de la céramique en Midi toulousain. Nommés *traiginiers*, ils étaient à la fois marchands, entrepreneurs de transport et revendeurs. Ce nom provient du terme gascon signifiant la voiture, *trajine*. Appelés *rouliers* au siècle suivant, ces marchands étaient capables de tout vendre, mais s'occupaient surtout de la vente de blé et autres grains ou animaux. Intermédiaires entre les mondes rural et citadin, ils représentaient l'une des principales caractéristiques de l'industrie céramique du groupe de Cox, celle d'être destinée aux marchés extérieurs (Ferrier 2000 : 40). Achétant les céramiques directement des ateliers de potiers, ils acheminaient les objets vers le lieu de vente où ils se chargeaient de vendre directement à la clientèle ou laissaient un marchand de poterie le soin de le faire pour eux. Ce type de marchand rappelle les marchands-potiers de Sadirac qui se chargeaient de vendre les produits de la paroisse au quai des Salinières ou bien les vendaient à un marchand de poteries ayant pignon sur rue dans la paroisse Saint-Michel à Bordeaux (Ferrier 2000 : 40).

Il est donc possible de déceler certains rapprochements entre la production de céramiques de la paroisse de Sadirac et celle de Cox. Toutes deux étaient des industries rurales auxquelles participaient les paysans, quoique certains de ces paysans décidèrent de consacrer la majeure partie de leur temps à la production céramique. Les revenus agricoles générés par les terres permettaient à la maisonnée d'atteindre une certaine autonomie par rapport au marché afin d'assurer sa subsistance. Enfin, les produits artisanaux n'étaient plus uniquement destinés au marché local, ils atteignirent aussi les marchés extrarégionaux et transatlantiques. Ainsi, le phénomène de proto-industrialisation semble être à l'origine de la présence des productions de Cox sur les sites néo-français du XVII^e et XVIII^e siècle. Regardons à présent si ce phénomène est visible au centre potier de Giroussens, dont les productions constituent la majorité des objets en terre cuite de la cargaison du *Machault* et se retrouvèrent aussi en Nouvelle-France.

1.2.2- Le centre potier de Giroussens

Située dans l'actuel département du Tarn en Languedoc occidental, la commune de Giroussens est à mi-chemin entre Toulouse et Albi. Les premières mentions de potiers à Giroussens datent de 1602 dans les livres terriers et les cadastres (Costes 2000 : 112; Cognet et Pourraz 2000 : 43). Giroussens connut une phase d'expansion au cours du XVII^e siècle. Cette expansion est observable à la hausse du nombre d'installations et par un accroissement rapide de la population potière. Un repli de cette population s'observe dans les hameaux autour de Giroussens dès 1735. Un niveau de saturation a été atteint par les structures de production qui suffisaient à répondre à la demande avec de moins en moins de main-d'œuvre (Cognet et Pourraz 2000 : 44).

Les activités agricoles faisaient partie de la vie des potiers de Giroussens, tout comme de ceux de Cox et de Sadirac. La superficie des terres possédées par les potiers ne suffisait plus à subvenir aux besoins de la famille, d'où la nécessité de chercher des revenus supplémentaires ailleurs. Ces revenus supplémentaires provinrent entre autres de l'industrie rurale de la céramique. Toutefois, le peu de terre disponible a obligé certains potiers à se concentrer à l'année à leur artisanat, d'autant plus que les femmes et les enfants pouvaient s'occuper de la terre de faible superficie et des animaux présents en nombre restreint (Cognet et Pourraz 2000 : 50). La population potière ne représentait que 10 pour cent de la population totale de Giroussens contrairement à la paroisse de Sadirac où elle était majoritaire. Cependant, cette population était très soudée et stable.

Un caractère endogamique de la profession de potier s'observe au même titre qu'à Sadirac (Cognet et Pourraz 2000 : 51). Plus du tiers des mariages de potiers de Giroussens, selon les sources écrites, ont été conclus entre personnes issues de la communauté potière. Par conséquent, la plupart des familles potières étaient liées les unes aux autres, ce qui créa des liens privilégiés entre ces

familles (Cognet et Pourraz 2000 : 51), donnant à la communauté potière une cohérence à la fois sociale et économique (Studnicki-Gizbert 2003 : 634-635).

En plus des alliances socioprofessionnelles, l'endogamie paroissiale et la constitution de fratries et dynasties potières soudèrent et stabilisèrent la population potière de Giroussens. Ainsi, sur les 86 mariages de potiers recensés entre 1573 et 1650, 64 pour cent des épouses provenaient de Giroussens ou des hameaux potiers des environs (Cognet et Pourraz 2000 : 51). L'élargissement du groupe de potiers se faisait de deux façons, « horizontale » et « verticale ». La première impliquait la transmission du savoir et des biens de production du père à tous ses fils. Ceci conduisit à la formation de fratries composées de plusieurs frères potiers. La seconde façon d'élargir le groupe de potiers se faisait grâce à la formation de dynasties sur plusieurs générations potières par la transmission du savoir de père en fils. Ainsi, cinq familles de Giroussens où se succédèrent au moins trois générations de potiers ont été relevées dans les archives (Cognet et Pourraz 2000 : 51).

En ce qui concerne la commercialisation des productions de Giroussens, il semble y avoir eu un désir de la part des potiers de diversifier leur production afin de multiplier les sources de revenu. La grande variété des produits permit aux potiers d'atteindre plusieurs marchés tels que les marchés locaux et extrarégionaux avec les poteries utilitaires ou culinaires et la vente sur commande avec les grands bénitiers ou les fontaines de ville (Cognet et Pourraz 2000 : 49). Les potiers s'occupaient de vendre eux-mêmes leur production, ce qui rappelle la fonction de marchand-potier à Sadirac. Ainsi, les produits étaient vendus sur la place publique de Giroussens où se tenaient un marché hebdomadaire et une foire trois fois par année. Les potiers se déplaçaient aussi vers les foires voisines ou à Toulouse afin d'écouler leur production. Par contre, aucun système de vente indirecte, par l'intermédiaire d'un marchand de poterie, n'a été recensé à Giroussens malgré la présence d'une forte communauté de marchands qui y habitaient (Cognet et Pourraz 2000 : 49).

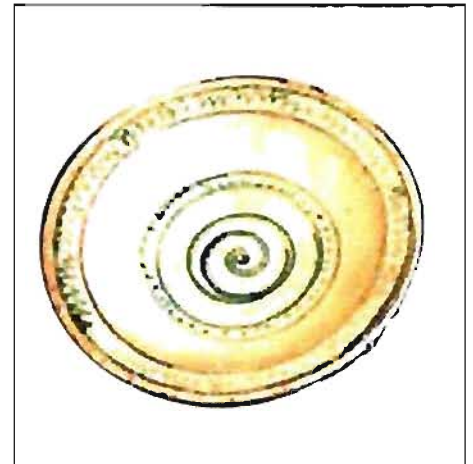


Figure 16 :
Assiette de Giroussens découverte
sur le *Machault*

Source : Photo de Myriam Arcangeli
http://people.bu.edu/arcange/images/ceramic_zooms/zoom1.shtml

À la lumière de ces faits, des aspects du modèle de proto-industrialisation caractérisent ainsi les ateliers de la commune de Giroussens. C'était des industries rurales auxquelles participaient quelques membres de la famille, en particulier le père et les fils. L'attachement à la

terre était toujours présent chez ces artisans. En fait, il s'agissait plutôt d'artisans-paysans puisqu'ils possédaient des terres d'où ils tiraient des revenus agricoles complémentaires. Le phénomène d'endogamie stabilisa et souda la communauté potière, ce qui lui permit de perdurer à travers les siècles. Outre les marchés locaux, les potiers eurent la possibilité d'écouler leurs productions sur les marchés urbains en raison de la proximité de la ville de Toulouse. Une fois rendus en ville, les potiers découvrirent de nouveaux marchés extrarégionaux grâce aux rouages commerciaux de l'exportation des pastels toulousains vers les centres textiles atlantiques. Un arrêt obligatoire par Bordeaux ouvrit les portes du marché transatlantique aux poteries de Giroussens tout comme à celles du groupe de Cox.

Outre les céramiques de la Saintonge, de Sadirac et du Midi toulousain, les sites de Montréal et de Québec ont révélé la présence de terres cuites communes de la Provence connues sous l'appellation de « Terres de Marseille ». Ces dernières, bien que leur nombre soit faible, réussirent à atteindre les marchés extérieurs et même transatlantique aussi avec l'aide du port de Bordeaux.

1.3- Les terres de Provence

Ce type de production fait référence aux ateliers situés sur le littoral méditerranéen. Nous y retrouvons les villages français de Vallauris et de Biot et d'Albisola en Ligurie italienne. Nous allons aussi traiter des terres de la péninsule ibérique dans cette section. La découverte de ces productions en Nouvelle-France révèle des liens entre les ports d'Antibes, de Marseille et de Bordeaux. Nous discutons de la possibilité que les terres de Marseille aient été acheminées à Narbonne en Languedoc oriental et, de là, elles rejoignaient la Garonne par le canal du Midi pour continuer leur périple par voie navigable jusqu'à Bordeaux (Amouric et Vallauri 2003 : 6; Loewen 2004 : 397).

1.3.1- Proto-industrialisation en Provence

Afin de déterminer si les terres de Marseille sont aussi le reflet d'une proto-industrialisation, nous avons employé l'étude de Henri Amouric (1987) sur la diffusion des produits céramiques en Provence du XIV^e au XIX^e siècle d'après les sources écrites. Dans cette étude, toutes les productions céramiques de Provence sont confondues. Amouric parle donc de la diffusion de ces céramiques sans faire de distinction en fonction des lieux de production. En effet, les céramiques de Provence ont des aires de diffusion dépassant les limites géographiques des centres de production dont trois facteurs en forment la base (Amouric 1987 : 228). Tout d'abord, il existait en Provence des régions où il y avait consommateurs mais aucune tradition artisanale et qui s'approvisionnaient donc à l'extérieur. Ensuite, lorsque les consommateurs et la tradition artisanale se trouvaient dans la

même région, il était possible que la diffusion des céramiques se limita au marché local. Enfin, la rareté et l'éloignement des matières premières pouvait engendrer la complémentarité des productions et ainsi favoriser la distribution des céramiques. Amouric a cité comme exemple la région marseillaise où aucune argile réfractaire n'est présente. Pour pallier ce manque de matière première, la région s'approvisionna en céramiques allant au feu en Uzège, à Vallauris ou à Biot selon les époques (Amouric 1987 : 230). Cette complémentarité des productions engendré donc des transferts entre les centres potiers. Ainsi, Gênes exporta ses vaisselles de table du centre potier d'Albisola en Provence et consommait pour sa part une grande quantité de vaisselles culinaires et contenants d'entreposage de la Provence (Amouric 1987 : 230).

La vente des terres cuites se faisait de deux façons, directe ou indirecte, comme pour les autres productions dont nous avons discutés précédemment. Selon la première, l'artisan assurait lui-même la vente de sa production en se rendant sur les marchés ou dans les foires tel que stipulé par le *Kaufsystem* qui précédait la proto-industrialisation. Il pouvait aussi satisfaire à une commande selon le *Verlagsystem* proto-industriel ou bien tenir boutique en ville (Amouric 1987 : 231). Selon la deuxième façon de vente, l'artisan cédait la propriété de sa production à des intermédiaires qui la revendaient. Selon le modèle classique de proto-industrialisation, ces intermédiaires étaient des marchands guère spécialisés dans un produit. Ils étaient des revendeurs de marchandises de toutes sortes, comme à Giroussens. Certains artisans provençaux étaient aussi marchands, à l'exemple de Sadirac, mais leur action n'est pas bien définie dans les sources écrites (Amouric 1987 : 231).

Bien que l'étude d'Amouric ne spécifie pas si la production de céramiques provençales était une industrie rurale au sens où l'artisan était aussi paysan, nous avons observé que cette production était artisanale et régionale. En ce qui concerne la commercialisation de ces céramiques, nous avons vu qu'elles étaient destinées aussi bien à des marchés locaux qu'extrarégionaux et qu'elles s'inséraient dans une complémentarité des productions entre régions. Cependant, cette complémentarité se faisait surtout au niveau des types de produits céramiques et non pas entre production artisanale et revenus agricoles selon l'idée de proto-industrialisation. Nous avons toutefois pensé que les terres de Marseille révèlent aussi une certaine proto-industrialisation et ce, bien que les éléments tirés de l'étude d'Amouric ne soient pas exactement ceux mis de l'avant par le concept de proto-industrialisation. En effet, la Provence avec ses vieilles cités et ses terres pauvres résiste à la comparaison facile avec les régions du versant atlantique, où l'idée de proto-industrialisation fut développée. L'idée permet toutefois de reconnaître la complémentarité campagne-ville dans la production et la vente, et les structures de communication extrarégionale et outremer dans les productions céramiques provençales.

1.3.2- La commercialisation des céramiques de Provence

Avec la construction du canal du Midi entre 1666 et 1681, une voie de commercialisation plus efficace s'ouvrit entre la Provence et l'Atlantique. Ce canal relie Toulouse sur la Garonne au bassin de Thau sur la Méditerranée. En plus de proposer une voie commerciale plus fonctionnelle, le canal permit aux céramiques provençales d'atteindre les marchés transatlantiques plus efficacement qu'auparavant et ainsi en stimuler la demande. Le canal semble donc une explication à

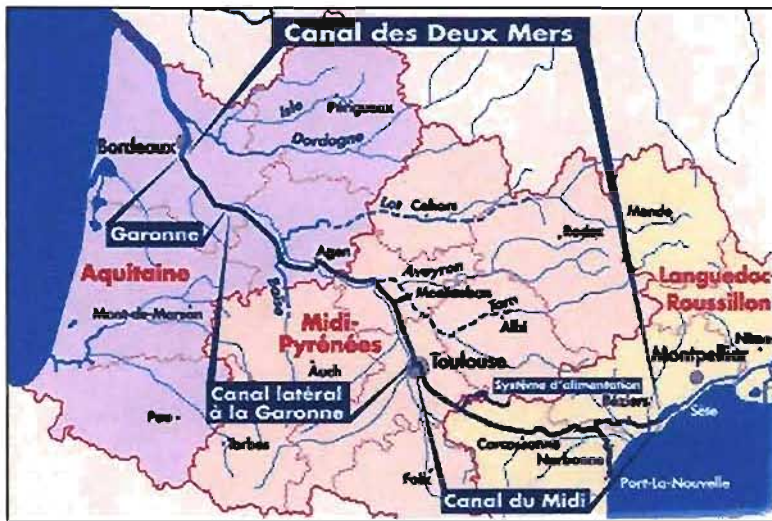


Figure 17 : Carte du Canal du Midi

Source : <http://www.clickart.fr/vev/images/fr/canal2m/carte.gif>

la présence des terres de Marseille sur les sites de la Nouvelle-France à partir de 1675 (Loewen 2004 : 218, 397). De plus, le creusement du canal du Midi ouvrit le pays toulousain et la vallée de la Garonne à la Méditerranée occidentale. D'autre part, les marchands de Gênes en Ligurie déchargeaient en grande quantité des terres cuites communes dans les ports languedociens dès la fin du XVII^e siècle. Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les marchands génois diffusaient de nombreux types de céramique dont les poteries d'Albisola par le canal du Midi jusqu'à Toulouse. Plus particulièrement, les productions de l'Albisola inondèrent les marchés du Midi toulousain entre 1750 et 1800 (Costes 2005a : 16-17; Costes 2005b : 73).

Les marchands génois créèrent donc un authentique réseau de distribution des productions d'Italie à travers tout le sud de la France. En fait, les marchands génois étaient des marchands de poteries d'Albisola et de Savonne, des parents ou bien des proches des artisans de ces deux villes. Cependant, le commerce avec l'Italie, dont le but initial était de combler les carences des productions languedociennes, se transforma rapidement en concurrence. De fait, ces importations menacèrent de ruine les industries de faïences toulousaines dès 1733 (Costes 2005b : 73). Une fois rendu à Toulouse, il fut facile pour ces productions d'accéder aux marchés transatlantiques grâce aux réseaux commerciaux des pastels de Toulouse qui débouchaient sur l'Atlantique via Bordeaux.

En ce qui concerne les poteries de Vallauris et de Biot situées à 10 km du port d'Antibes, elles étaient expédiées vers le port de Marseille d'où elles rejoignaient le bassin de Thau afin d'emprunter le canal du Midi jusqu'à Toulouse. De là, ces productions rejoignaient Bordeaux par la Garonne. Les productions de Vallauris et de Biot se mêlaient aux nombreux autres produits redistribués vers les marchés intérieurs ou internationaux par l'intermédiaire du négoce bordelais (Loewen 2004 : 397). Dès le XVIII^e siècle, des jarres de Biot remplies d'huile débarquaient à Toulouse depuis le canal du Midi (Costes 2005a : 19). La signification de l'épave du *Machault* est ici mise de front puisqu'elle permet de faire des liens entre les productions de Provence et les négociants de Bordeaux. Le *Machault*, armé à Bordeaux, contenait tout l'éventail des terres de Marseille expédiées vers le port bordelais par l'entremise du canal du Midi (Gauvin 1995 : 21).

Enfin, les céramiques de la péninsule ibérique servant entre autres au transport de fruits séchés, d'huile et de vinaigre de l'Andalousie, prirent part à un important commerce de denrées liant Séville et Cadix aux ports basques vers 1565. Très rarement découvertes en Nouvelle-France, elles se retrouvent plus particulièrement sur les sites de pêche basque au cours du XVI^e siècle et début du XVII^e siècle. Une seconde vague d'importation survint cependant entre 1675 et 1760, possiblement par le biais d'un réseau commercial bordelais impliqué dans la pêche par lequel transitaient les grès béarnais, un contenant pour la conservation de la graisse rattaché au port de Bayonne en pays basque (Loewen 2004 : 217-218; Chrestien et Dufournier 1993 : 261-262).

Nous pouvons ainsi affirmer qu'il existait des liens entre les productions de Provence et le négoce bordelais. Il semble donc que Bordeaux ait été un point névralgique du commerce extérieur et transatlantique au cours du XVII^e et XVIII^e siècle. Toutes les productions retrouvées sur les sites de la Nouvelle-France semblent avoir transité par le port de Bordeaux, qu'elles proviennent de son arrière-pays, du Midi toulousain, de la Provence ou encore de la Saintonge, une région sous le contrôle du négoce de La Rochelle. Attardons-nous quelque peu sur le commerce bordelais au cours du XVII^e et XVIII^e siècle afin de mettre de l'avant les liens unissant les négociants bordelais aux marchands coloniaux.

2- Le commerce de Bordeaux

L'une des caractéristiques fondamentales de l'économie bordelaise vers la fin du XVII^e siècle est sans doute la primauté du commerce étranger. Au tournant du siècle suivant, les ports de l'estuaire girondin, dont fait partie Bordeaux, représentaient le plus grand ensemble portuaire de France en matière de nombre et de tonnage total des navires (Huetz de Lempis 1975 : 21, 26). Bordeaux joua aussi un rôle de comptoir commercial où les marchandises de diverses provenances s'accumulaient avant de faire l'objet d'un important commerce de redistribution. La construction du

canal du Midi accentua d'autant plus la fonction d'entrepôt de la ville (Huetz de Lempis 1975 : 215, 308). Dès 1685, Bordeaux détint une part importante du commerce colonial avec 42 départs pour Québec au cours des quatre années à venir. De 1702 à 1716, un total de 18 navires quittaient le port de Bordeaux pour la Nouvelle-France et une moyenne de deux à trois navires par an étaient expédiés vers Québec jusqu'à la fin des années 1730 (Marzagalli 2004 : 208).

Par contre, l'incapacité des navires français à se procurer une cargaison de retour avantageuse freina le développement et l'intérêt des négociants bordelais dans ce trafic. Afin de remédier à ce manque de profit, les négociants bordelais envisagèrent un circuit triangulaire dès 1670 dans lequel les navires déchargeaient leur cargaison à Québec, les remplissaient de produits du terroir et se rendaient aux Antilles pour charger à nouveau la cale en bois et poissons avant de revenir à Bordeaux (Marzagalli 2004 : 208). Ainsi, le commerce colonial demeura longtemps une activité commerciale de second plan pour Bordeaux. Ce ne fut qu'au cours des vingt dernières années du Régime français que Bordeaux émergea comme le principal port d'armement pour le Canada, dépassant La Rochelle qui domina le trafic colonial avec le Canada de ses débuts jusqu'à la fin des années 1730 (Marzagalli 2004 : 207). Dès cette date, les négociants bordelais s'imposèrent dans le commerce transatlantique en dirigeant de nombreuses expéditions qui étaient soutenues par la guerre de même que par les liens entretenus entre certaines maisons de négoce et les agents du roi en place en Nouvelle-France (Marzagalli 2004 : 207).

Les conditions du commerce transatlantique changèrent donc avec la militarisation de la Nouvelle-France et la guerre. Ces nouveaux contextes coloniaux offrirent de nouvelles possibilités de profits pour le négoce bordelais. L'État fit appel à quelques grandes maisons bordelaises pour affréter les navires expédiés en convoi au Canada lors de la guerre de la Succession d'Autriche (Marzagalli 2004 : 209). Ainsi, Bordeaux vit augmenter son nombre de départs pour le Canada. Il passa de 95 départs annuels entre 1749-1754 à 137 départs en temps de guerre (Proulx 1984 : 30). La guerre de Sept Ans intensifia davantage le trafic transatlantique en raison de l'envoi de troupes et de fournitures pour la marine. Les négociants bordelais étaient chargés de l'approvisionnement des troupes et des livraisons de vivres pour la colonie (Marzagalli 2004 : 209).

2.1- La cohésion sociale des réseaux commerciaux entre Bordeaux et le Canada

Au cours de la seconde moitié du XVII^e siècle, les colonies françaises devaient s'approvisionner principalement en France pour tout ce qui était des vivres, marchandises, armes, munitions et autres articles divers (Côté 1998 : 57). Ainsi, de nombreux négociants métropolitains jouèrent un rôle quasi étatique dans l'approvisionnement de la Nouvelle-France. Une majorité des négociants impliqués dans le commerce colonial avaient des agents postés en Nouvelle-France afin

de veiller à leurs intérêts. Ces agents étaient souvent des membres de la famille tel fils, frère, neveu, cousin ou gendre. Par contre, d'autres marchands furent attirés par les profits à réaliser dans l'approvisionnement de la Nouvelle-France au cours de la guerre de Sept Ans. Les poteries, malgré leur peu de valeur économique, suivirent le même chemin que les provisions coloniales dont, en raison de leur haute visibilité archéologique, elles constituent des témoins éloquentes. De plus, l'aspect identitaire des réseaux de marchands semble avoir été renforcé par l'apparence distinctive des céramiques régionales qui constituait aussi un lien socioculturel avec les acheteurs dans la colonie.

2.2- L'aventure montréalaise

Montréal, une ville de l'intérieur et dernière escale pour les échanges transatlantiques, a attiré moins de marchands français que Québec. En fait, la situation géographique de Québec par rapport à Montréal lui conféra certains privilèges au sein de ces réseaux commerciaux transatlantiques. La position géographique de Québec, située au point de rupture de la navigation océanique, en fit rapidement la porte d'entrée officielle de toute marchandise destinée à l'intérieur du continent. Québec était l'image d'une ville ouverte sur l'Atlantique, sur l'Europe et sur les autres colonies américaines grâce à ses relations commerciales avec la France. Les gros navires arrivant de la métropole devaient s'arrêter au port de Québec en raison de l'étroitesse des passages en certains endroits sur le fleuve. Les marchandises destinées aux marchés montréalais et de l'intérieur du continent devaient poursuivre leur voyage d'une durée de quatre à six jours sur de plus petites embarcations (Jean et Proulx 1995 : 104, 310-313; Dechêne 1974 : 129).

Dès 1730, les routes terrestres concurrencèrent le fleuve comme voie de communication entre Montréal et Québec. Le premier véritable chemin liant ces deux villes fut terminé en 1735. Toutefois, le fleuve n'a jamais été détrôné de son statut de voie de communication la plus utilisée pour le transport des marchandises jusqu'au milieu du XIX^e siècle, et ce, malgré le fait que la navigation était interrompue cinq mois sur douze en raison de l'hiver. La navigation a été privilégiée aussi longtemps que perdurèrent l'état difficile des routes, l'absence de ponts et la fatigue engendrée par les voyages terrestres (Jean et Proulx 1995 : 320-321; Dechêne 1974 : 129). À son tour, Montréal était aussi un point de transbordement des marchandises, à la dernière limite de la navigation sans portage. Arrivées à Montréal, les barques fluviales déchargeaient leur contenu et les marchandises destinées à l'ouest du pays étaient chargées à nouveau, cette fois sur des canots en écorce (Dechêne 1974 : 128; Jean et Proulx 1995 : 310).

En sus de leur avantage géographique, les habitants de Québec bénéficiaient d'un règlement de 1664 qui empêchait la réexpédition en amont de toute marchandise pour une période d'un mois

suivant son arrivée de la France. Ce règlement avait comme effet de limiter les reventes en gros à la dixième partie seulement des arrivages. Les importations devaient d'abord être offertes aux marchands de Québec avant de répondre à la demande des habitants ruraux et des marchands de Montréal. Ce règlement onéreux semble avoir été respecté puisque l'intendant Champigny, répondant en 1699 aux griefs, réaffirma que Montréal devait tirer de Québec tous les produits en provenance de France et nécessaires à ses besoins. Le seul recours que possédaient les marchands montréalais pour contourner cette ordonnance était de commander et d'acheter des marchandises directement aux négociants français et en leur nom propre. Dans ces circonstances, les produits étaient emballés et formellement identifiés à leur port d'embarquement en France afin d'en simplifier les manutentions. À leur arrivée à Québec, ils étaient chargés sur de petites embarcations pour être expédiés à Montréal sans délai (Jean et Proulx 1995 : 187-188). Ainsi, pour réussir à commander et acheter des marchandises directement de France, les marchands montréalais devaient posséder des liens d'appartenance sociale avec des négociants établis dans l'un ou l'autre des grands ports de commerce transatlantique tels que Bordeaux.

2.2.1- Les liens familiaux unissant Montréal à Bordeaux

Les marchands se risquant dans l'aventure montréalaise étaient originaires des grandes villes françaises telles que Bordeaux et La Rochelle (Dechéne 1974 : 92). À l'instar des marchands portugais étudiés par Studnicki-Gizbert, l'immigration marchande vers la Nouvelle-France s'appuyait sur les liens familiaux. Il appert que les liens familiaux, accompagnés des nombreux contrats de mariage, étaient à la base de l'établissement des marchands à Montréal. Ces derniers ne cessaient de fortifier leurs liens familiaux par de nouvelles alliances formées à chaque nouvelle génération (Dechéne 1974 : 94 -93), à l'image des potiers commerciaux de Sadirac et de Giroussens et des liens d'appartenance théorisés par Studnicki-Gizbert.

À titre d'exemple, nous avons retracé quelques liens unissant un important négociant de La Rochelle très impliqué dans le commerce avec le Canada, Pierre-Gabriel Admyrault. Avec son associé et beau-frère David-Pierre Rocaute de Bordeaux, Admyrault accorda un plein pouvoir de décision à Jean-André Lamalétie de Québec en 1752. Entre 1754 et 1756, les affaires d'Admyrault et Rocaute à Montréal étaient dirigées par Jean-Patrice Dupuy, marchand de Bordeaux et cousin de Lamalétie (Bosher 1992 : 31-32, 62). Dupuy s'associa à l'adjutant de Québec, Michel-Jean-Hugues Péan et au garde-magasin du roi Jean-Baptiste-Grégoire Martel en 1756 afin de former la société Dupuy Fils & Cie de Bordeaux (Bosher 1992 : 62, 94, 103). En février 1757, Admyrault et Rocaute autorisèrent Lamalétie à contracter une association avec Jean-Baptiste Amiot, marchand à Québec et cousin de Joseph Cadet, munitionnaire du roi en Nouvelle-France. Les correspondants bordelais de Cadet étaient Pierre Desclaux, armateur du *Machault* et la société Lamalétie et Latuilière, ce

même Lamalétie qui était en affaire avec Admyrault depuis 1752 et qui retourna à Bordeaux en 1758 où il s'associa à Jean Latuilière, un ami de Québec rentré au pays un an plus tôt (Bosher 1992 : 32-33, 82, 85).

En conclusion, il est clair que l'idée de proto-industrialisation permet aussi de mieux comprendre les productions céramiques de la paroisse de Sadirac, du Midi toulousain et de la Provence. Les études d'Hanusse (1988), de Cognet et Pourraz (2000), de Raimbault-Deschamps (2000), de Ferrier (2000) et de Costes (2005) ont permis de démontrer que la production de céramiques de ces régions était une industrie rurale tournée vers les marchés extrarégionaux. L'attachement à la terre faisait aussi partie de la structure de ces industries rurales. En fait, les artisans étaient aussi des paysans. Les revenus agricoles générés par les terres suffisaient à peine à subvenir aux besoins de la maisonnée, d'où la nécessité d'élargir les réseaux de distribution des céramiques. Les industries rurales s'installèrent là où les matières premières étaient disponibles. Souvent, les artisans se regroupaient en communauté et formaient des liens familiaux pour souder et stabiliser la population potière. Cette cohésion sociale des artisans rappelle celle des marchands portugais du XVII^e et XVIII^e siècle étudiée par Studnicki-Gizbert (2003) et suggère que les communautés de potiers se construisaient en fonction de l'avantage commercial que cette industrie procurait.

Outre les artisans-paysans et leur familles, d'autres intervenants étaient nécessaires au bon fonctionnement des réseaux de distribution des céramiques. Il s'agit des marchands-potiers, *traginiers* et marchands de poteries installés en ville. À ce stade, nous avons noté l'importance du rôle de Bordeaux dans le commerce colonial et la diffusion des céramiques jusqu'au Canada. Pour assurer la venue de marchandises en Nouvelle-France, certains marchands français s'installèrent de l'autre côté de l'Atlantique. Une cohésion sociale des réseaux commerciaux transatlantiques a aussi été relevée d'après les liens familiaux unissant certains marchands coloniaux à de grands négociants français. Une fois rendues en Nouvelle-France, les marchandises transitaient par Québec qui détenait certains privilèges face à Montréal.

Conclusion

L'étude des réseaux commerciaux transatlantiques mis en place au cours du XVII^e et XVIII^e siècle est possible grâce à l'analyse des terres cuites communes. Mais pour parler de commerce, certaines conditions doivent être observées. Ainsi, nous sommes en droit de parler de commerce dès que la présence régulière d'un type de céramique est constatée sur un lieu éloigné de son milieu de fabrication, et ce, pendant une certaine période de temps (Chapelot 1987 : 171). Bien que les céramiques ne puissent à elles seules constituer une cargaison en raison de leur faible valeur marchande, elles sont d'importantes indicatrices de courants commerciaux. En fait, le commerce sur de longues distances concerne surtout les poteries utilitaires et peu décorées qui suivirent les courants commerciaux réguliers et de grandes ampleurs générant d'importants bénéfices tels le vin, les céréales et les textiles (Chapelot 1987 : 173-174). Un autre élément à considérer lors de l'analyse des céramiques est l'introduction, à l'intérieur du trafic maritime et des activités marchandes des villes, de produits issus d'industries rurales éloignées de ces grands centres commerciaux (Chapelot 1987 : 174). La cohésion de ces éléments est fournie par l'idée de proto-industrialisation, qui nous a servi de base d'analyse des types de céramiques retrouvés sur les sites archéologiques de Montréal.

Les collections de terres cuites communes concernées par notre étude proviennent de deux sites archéologiques de Montréal : l'îlot Callière (BjFj-101) et la place Royale (BjFj-03/47). Lors de l'analyse des tessons de ces collections, nous avons été en mesure d'identifier quatre groupes régionaux de céramiques. Il s'agit des productions de la région de Saintonge, de la paroisse de Sadirac près de Bordeaux, du Midi toulousain et de la Provence. Il faut rappeler que nous avons proposé de nouvelles provenances à plusieurs tessons de ces collections grâce à l'apport d'études récentes (2000 et 2005) menées en France concernant les lieux de production que sont Giroussens et Cox en Midi toulousain. Cependant, ces nouvelles attributions doivent encore être approfondies en fonction d'un réexamen systématique des collections canadiennes.

Toujours selon notre analyse, nous avons observé l'importance des productions provenant des officines de Sadirac. En fait, ces céramiques représentent plus des trois quarts des 427 tessons que nous avons étudiés. Viennent ensuite les productions de Saintonge et du Midi toulousain. Enfin, les proportions chutent de façon considérable pour atteindre huit tessons de la Provence pour l'ensemble des collections. Afin d'établir des parallèles entre les types de production retrouvés en Nouvelle-France et leur proportion, nous avons comparé les collections de Montréal avec celles de trois autres sites de la Nouvelle-France. Il s'agit de l'épave du *Machault* (1760), de l'Habitation de Champlain (1608-1688) et des latrines de la maison Perthuis (1682-1759) à Québec. L'une de nos

hypothèses d'étude veut qu'il existe, du moins sur les sites de part et d'autre de la Petite rivière, une moins grande diversité de terres cuites communes dans les collections de Montréal que dans celles de Québec. Cette situation peut exister en raison de la localisation géographique de Québec qui est à un point de rupture des eaux navigables. Les analyses comparatives que nous avons effectuées démontrèrent qu'il existe effectivement une plus grande diversité à Québec, mais uniquement pour le nombre de formes disponibles. En effet, toutes les provenances identifiées dans les collections de Montréal se retrouvent aussi dans les collections de Québec, et ce, avec une nette dominance des productions de Sadirac. L'emplacement de Québec joua un rôle dans la disponibilité des produits offerts à sa population en vertu du règlement de 1664 que nous avons discuté préalablement et aussi du fait que les navires devaient absolument s'arrêter à Québec en raison de l'étroitesse des passages du fleuve en certains endroits.

La cargaison du *Machault*, elle, est une exception du fait que la majorité des objets en céramiques composant cette cargaison proviennent de Giroussens en Midi toulousain et aucun objet de Saintonge n'en fait partie. Une autre particularité du *Machault* est la grande proportion d'objets d'Albisola en Italie génoise représentant environ 5 pour cent des objets en terres cuites. Ce type de production est aussi présent sur les sites de Montréal et de Québec, mais en proportion plus modeste à raison de 1 pour cent. Ces observations nous ont amené à répondre à une hypothèse, celle de l'importance du port de Bordeaux dans les échanges transatlantiques au XVII^e et XVIII^e siècle.

D'après les données que nous avons mentionnées lors du dernier chapitre, la ville de Bordeaux joua un important rôle dans les échanges commerciaux de la France. Elle était à la fois un comptoir commercial et une plaque tournante obligatoire où les marchandises se concentraient avant d'être redistribuées vers l'extérieur (Huetz de Lempis 1975 : 215; Loewen 2004 : 397). De plus, la construction du canal du Midi accentua la fonction d'entrepôt de la ville. Ainsi, Bordeaux exerça une emprise sur son arrière-pays représenté autant par les productions de Sadirac que celles des régions lointaines comme le Midi toulousain et la Provence. La cargaison du *Machault*, frégate française en partance de Bordeaux et échouée en 1760 dans la rivière Restigouche au Québec, met en scène le rôle de la ville de Bordeaux dans les échanges commerciaux coloniaux, et permet de comprendre l'impressionnant nombre d'objets de Sadirac sur les sites de Montréal et de Québec. Plus particulièrement, la majorité des provenances recensées sur ces sites archéologiques ont été attirées vers Bordeaux et ses marchés extrarégionaux et internationaux à l'exception d'une gourde de Noron en Basse-Normandie découverte sur l'Habitation de Champlain, d'un tesson du Beauvaisis retrouvé à la place Royale de Montréal et des productions de Saintonge, bien que Bordeaux pénétra l'espace commercial de La Rochelle dès le XVI^e siècle (Loewen 2004 : 219). À la

base de l'attraction des productions céramiques régionales vers les marchés urbains de Bordeaux se trouve l'idée de proto-industrialisation énoncée par Mendels.

Le concept de proto-industrialisation, malgré les critiques possibles à son endroit, met en relief l'importance archéologique de la cohésion régionale française. Ainsi, l'artisanat de subsistance pratiqué par les paysans devint peu à peu un artisanat comblant le manque de revenus agricoles générés par la saison morte. De là, cet artisanat se transforma en industrie rurale où l'activité agricole était reléguée au rang de subsistance (Mendels 1981 : 26-27). L'attachement à la terre demeura important pour les paysans devenus artisans-paysans. Entre le XIII^e et XV^e siècle, des communautés potières se formèrent dans certaines régions où les matériaux et les marchés étaient disponibles. Les régions qui virent apparaître de telles communautés possédaient souvent deux spécialisations, l'une agricole et l'autre artisanale (Musgrave 1998 : 1-2; Mendels 1981 : 30). Toutefois, la demande locale pour les terres cuites n'a pu lancer la proto-industrialisation des régions à elle seule. Cette demande devait être accompagnée et complétée par un marché situé à l'extérieur de la région (Kriedte *et al* 1981 : 35). Ainsi, l'existence et l'expansion des industries rurales, dont faisait partie la production céramique, dépendaient des relations commerciales qu'entretenait la région avec l'extérieur. La mise en place d'un réseau de transport entre les lieux de production qu'étaient les régions, les lieux d'écoulement représentés par les villes et les lieux de consommation telles que les colonies étaient nécessaires au développement de l'industrie rurale céramique (Mendels 1984 : 990).

Afin de démontrer que la proto-industrialisation est un concept applicable à la production céramique, nous avons exposé l'étude de Musgrave (1998) concernant l'industrie potière de la région de la Saintonge. De plus, nous avons trouvé les éléments de base de la proto-industrialisation chez les autres terres cuites communes découvertes sur les sites de Montréal. Nous sommes venus à la conclusion que les productions céramiques de Sadirac en Aquitaine, de Cox et de Giroussens en Midi toulousain, de Biot et de Vallauris en Provence, d'Albisola en Ligurie et de la péninsule ibérique correspondent aussi à l'idée de proto-industrialisation. Le nombre de ports en relation avec la colonie semble avoir limité le nombre de centres potiers ruraux représentés sur les sites de la Nouvelle-France à ceux localisés dans le sud-ouest de la France. Elles sont toutes des industries rurales où l'artisan détenait encore une parcelle de terre destinée à subvenir aux besoins du ménage. Regroupés dans les mêmes villages, les artisans s'approvisionnaient en biens de subsistance sur le marché local et payaient parfois en poteries. Les céramiques fabriquées par ces artisans rejoignirent les marchés urbains avoisinants. Une fois en ville, la porte des marchés internationaux était ouverte aux céramiques.

Divers intervenants étaient requis afin d'assurer le bon fonctionnement des réseaux de diffusion des céramiques. Au début de la chaîne opératoire des céramiques, il y avait les artisans-paysans qui acquéraient les matières premières nécessaires à la confection des céramiques. La fabrication était souvent le propre du chef de famille et de ses fils. À l'intérieur des communautés de potiers, les artisans détenaient une main-d'œuvre composée surtout de gens de la paroisse ou des environs. Un caractère endogamique, semblable à celui des marchands portugais étudiés par Studnicki-Gizbert (2003) caractérisait aussi les populations potières. Ainsi, des contrats de mariage étaient conclus entre membres de la communauté potière afin d'assurer la survie du patrimoine, de souder et de stabiliser cette même population (Hanusse 1988 : 96; Cagnet et Pourraz 2000 : 51).

Le deuxième intermédiaire à s'insérer dans la diffusion des céramiques était le marchand-potier. Connus sous l'appellation de *traiginier* dans le village de Cox, ces marchands étaient en fait des artisans-paysans qui assumaient le rôle de marchand en se rendant sur les marchés urbains afin de vendre la production de céramiques du village (Ferrier 2000 : 40). Cet intermédiaire se situe dans la sphère d'activité commerciale du *Kaufsystem* qui implique que l'artisan trouve lui-même les marchés pour écouler sa production (Coleman 1983 : 438-439). Le marchand-potier est cependant à distinguer du marchand de poterie qui lui s'insère dans la sphère d'activité du système de sous-traitance ou *Verlagsystem*. Il se situait au bas de la hiérarchie marchande urbaine, mais pouvait toutefois concéder des prêts aux potiers et leur proposer des avances sur la production à livrer prochainement (Hanusse 1988 : 199-200; Hanusse 1989 : 135). Le métier de marchand de poteries était aussi une affaire de famille où la transmission du savoir se faisait de père en fils ou en fille. Il arrivait aussi que certains potiers ou fils de potiers décidèrent de changer de métier et de devenir marchands de poteries puisque cette profession était vue par les artisans-paysans comme faisant partie de la bourgeoisie urbaine (Hanusse 1988 : 201).

Enfin, lorsque les céramiques se trouvaient sur les marchés urbains, soit par la vente directe entre le marchand-potier et les négociants de la ville, soit par l'entremise des boutiques tenues par les marchands de poteries, les terres cuites se retrouvaient très souvent à bord des navires marchands. Il s'agit probablement d'une des raisons expliquant l'absence des céramiques sur les listes de marchandises des navires. En fait, les terres cuites communes font partie d'une catégorie de marchandises connue sous le nom de « pacotille », c'est-à-dire des objets de la vie courante de faible coût et dont la présence sur les listes de marchandises n'est d'aucun intérêt pour les négociants. Les négociants chargés d'affréter les navires étaient d'importants hommes d'affaires impliqués dans le commerce transatlantique. Ainsi, il existait une cohésion sociale des réseaux marchands au même titre que celle entretenue chez les populations potières. Il s'agit de notre dernière hypothèse de travail. Les liens d'appartenance théorisés par Studnicki-Gizbert sont encore

mis de l'avant par les relations unissant les négociants entre eux et avec les marchands installés en Nouvelle-France. L'étude biographique réalisée par John Francis Bosher en 1992 nommée *Men and Ships in the Canada Trade 1660-1760* démontre clairement les liens familiaux unissant de grandes maisons de commerce bordelaise entre elles et avec certains représentants de l'État en place en Nouvelle-France. Dans notre étude, nous avons mentionné quelques liens familiaux liant des marchands installés à Montréal et à Québec avec d'importants négociants membres de grandes maisons marchandes bordelaises afin de démontrer cette cohésion sociale des réseaux marchands.

À la lumière de cette étude, nous croyons qu'il existe bien des liens entre le port de Bordeaux et l'approvisionnement en marchandises, ou du moins en terres cuites communes, de la Nouvelle-France. Le concept de proto-industrialisation a permis de mieux saisir le caractère des réseaux de diffusion des céramiques depuis leur fabrication dans les régions de la France jusqu'à leur arrivée sur les sites de consommation en passant par les marchés locaux et extrarégionaux. Des études plus approfondies concernant les liens entre les marchands de Bordeaux et du Canada permettront de faire plus de clarté sur la place importante de Bordeaux dans les réseaux commerciaux transatlantiques. De plus, nous pensons qu'une réévaluation des collections québécoises favoriserait grandement notre compréhension des modes d'approvisionnement de la colonie entre les XVII^e et XVIII^e siècles et une mise en relation plus approfondie des sites de la Nouvelle-France entre eux et par rapport à Bordeaux.

Bibliographie

Rapports de fouilles archéologiques

- ARKÉOS inc. *Fouilles archéologiques, Place-Royale-Corridor sud*. Entente MAC/Ville de Montréal. Société immobilière du patrimoine architectural de Montréal. 170 pages. (1991a)

- ARKÉOS inc. *La préhistoire du Vieux-Montréal. Analyse des sites Place Royale (BjFj-03, BjFj-47), Jardins d'Youville (BjFj-43), place Jacques-Cartier (BjFj-44, BjFj-55), Lemoyne-Leber (BjFj-49)*. Collection Patrimoine Archéologique de Montréal. Vieux-Montréal et Faubourgs, n°2. Montréal. MCCQ. 187 pages. (1991b)

- BÉLANGER, Christian. *Répertoire descriptif des vestiges immobiliers du site archéologique de la place Royale BjFj-03*. Projet Pointe-à-Callière. Société immobilière du patrimoine architectural montréalais. 412 pages. (Octobre 1990)

- BÉLANGER, Christian. *Fouilles archéologiques Place Royale - Corridor ouest (BjFj-47) Montréal 1990-1991*. Projet Pointe-à-Callière. Centre d'archéologie et d'histoire de Montréal. SIMPA. Ethnoscop inc. Entente MACQ / Ville de Montréal. 412 pages. (Juin 1991)

- BÉLANGER, Christian, Brad LOEWEN, Érik PHANEUF et Monique LALIBERTÉ. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2002*. Stage en archéologie historique. Université de Montréal. Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière. MCCQ. Ville de Montréal. 157 pages. (Avril 2003)

- BÉLANGER, Christian et Brad LOEWEN. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2003*. Stage en archéologie historique. Université de Montréal. Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière. MCCQ. Ville de Montréal. 96 pages et annexes. (2004)

- BÉLANGER, Christian et Brad LOEWEN. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2004*. Stage en archéologie historique. Université de Montréal. Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière. MCCQ. Ville de Montréal. 196 pages et annexes. (2006)

- BROSSARD, Jean-Guy. *Fouilles archéologiques- Place-Royale, 1983. Rapport final*. Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal. Montréal. 47 pages et annexes. (1983)

- BROSSARD, Jean-Guy et Louise PAGÉ. *Place Royale Montréal. Rapport de fouilles archéologiques 1982*. Collection Le Montréal archéologique. Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal (S.A.N.M.). Musée du Château Ramezay. Montréal. 120 pages.

- BROSSARD, Jean-Guy. *Évaluation de potentiel archéologique Place Royale ouest et sud* (Avril 1989) *BjFj-47*. S.A.N.M. Ministère des Affaires culturelles du Québec. Direction de Montréal. Ville de Montréal. Service de l'habitation et du développement urbain. 57 pages et annexes.

- CARDINAL, Pierre. *Fouilles archéologiques en aire ouverte, rue Place-Royale ouest, Montréal, 1989 (BjFj-47/ 19A). Occupation amérindienne, militaire, marchande et domestique en marge du premier marché montréalais*. Ministère des Affaires culturelles du Québec. Direction de Montréal. Ville de Montréal. Service de l'habitation et du développement urbain. S.A.N.M. Montréal. 25 pages et annexes.

- ETHNOSCOPIE INC. *Fouille archéologique, secteur de la porte des Fortifications. Place Royale BjFj-03*. Pointe-à-Callière Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal, programme de conservation des vestiges. Entente MCC et la Ville Montréal. 14 pages, annexes.

- D'AMOUR, Valérie, MONGRAIN, Guy et Alan M. STEWART. « L'école de fouilles archéologiques de Pointe-à-Callière : historique du site et de ses environs. Rapport préliminaire : lot 10-1, quartier Ouest. », dans BÉLANGER, Christian, Brad LOEWEN, Érik PHANEUF et Monique LALIBERTÉ. *Fouilles archéologiques dans l'îlot Callière à Montréal, BjFj-101. Rapport d'activités 2002*, Stage en archéologie historique, Université de Montréal, Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal Pointe-à-Callière, MCCQ, Ville de Montréal, Annexe 3.

- GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC (GRHQ). *Place-Royale Montréal, interventions archéologiques ponctuelles*. Entente MAC / Ville de Montréal, Société immobilière du patrimoine architecturale de Montréal. 163 pages et annexes.

- GROUPE DE RECHERCHES EN HISTOIRE DU QUÉBEC (GRHQ). *Travaux d'archéologie, réaménagement de la place Royale, entre les rues Saint-Paul et de la Commune, BjFj-03-14*. Ville de Montréal. Service du développement économique et urbain. MCCQ. 66 pages et annexes.

- MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL (MAH). *Programme de conservation des vestiges de Pointe-à-Callière (1995). Interventions archéologiques. Aires A, B, C, D sites BjFj-03 et BjFj-47*. Collaboration Arkéos inc et Archéocène inc. Montréal. 67 pages et annexes.

- MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL (MAH). *Inventaire* (Juin 1999) *archéologique du site BjFj-101 (214 Place D'Youville). Rapport préliminaire.* MCCQ. Direction de Montréal. Ville de Montréal. 39 pages et annexes.

- MUSÉE D'ARCHÉOLOGIE ET D'HISTOIRE DE MONTRÉAL (MAH). *Arrondissement* (Mai 2000) *historique du Vieux-Montréal. Site archéologique et historique classé. Le lieu de fondation de Montréal. Inventaire archéologiques du site BjFj-101 (Forages et sondages). 214 Place d'Youville. Volume 1 Rapport de terrain.* MCCQ. Direction de Montréal. Ville de Montréal. Entente sur le développement culturel de Montréal. 165 pages.

- ZACHARCHUK, Walter et Peter J. A. WADDELL. *Le recouvrement du Machault : une frégate française du XVIII^e siècle.* Collection Études en archéologie, architecture et histoire. Parcs Canada. Direction des lieux et des parcs historiques nationaux. Ottawa. 74 pages.

Études sur la culture matérielle

- ABEL, Véronique et Henri AMOURIC. *La céramique, l'archéologue et le potier : études de céramiques à Aubagne et en Provence du XVI^e au XIX^e siècle.* Argilla 91. Ville d'Aubagne. LAMM. Aubagne-en-Provence. 142 pages.

- AMOURIC, Henri et Lucy VALLAURI. *Céramiques méditerranéennes et du Midi français dans les colonies d'Amérique : fin XVII^e-XVIII^e siècle, relecture et nouveaux apports.* Article inédit.

- BARTON, Kenneth James. « Les terres cuites grossières de l'Europe Occidentale livrées par l'épave du *Machault* », dans *Lieux historiques canadiens: cahiers d'archéologie et d'histoire*, n° 16, Direction des lieux et des parcs nationaux, Parcs Canada, Ministère des Affaires Indiennes et du Nord, Ottawa, p. 45-71.

- BRASSARD, Michel et Myriam LECLERC. *Identifier la céramique et le verre ancien au Québec. Guide à l'usage des amateurs et des professionnels.* Sous la direction de Marcel Mousette et Réginald Auger. *Cahiers d'archéologie du CELAT n° 12.* Ministère de la culture et des communications. Université Laval. Québec. 207 pages.

- CHRESTIEN, Jean-Pierre et Daniel DUFOURNIER. « Les grès béarnais au Canada », dans *L'aventure maritime. 118^e congrès national des Sociétés historiques et scientifiques*, Pau, Golfe de Gascogne, p. 251-270.

- DUGUAY, Geneviève. *Montréal, carrefour de commerce et des populations. Analyse de la culture matérielle de la place Royale (BjFj-03, BjFj-47) et la pointe à Callière (BjFj-22, 101G)*. GRHQ. Collection Patrimoine archéologique de Montréal. Vieux-Montréal et Faubourg. N° 7. MCCQ. Montréal. 346 pages.
- GAUVIN, Robert. *Guide des céramiques selon la nomenclature en vigueur à Parcs Canada - Région du Québec*. Patrimoine Canadien. Parcs Canada. 215 pages.
- GUSSET, Gérard. *Les poteries communes de l'épave du Machault. Inventaire et interprétation*. (1979) Rapport sur microfiches n° 103. Parcs Canada. Ottawa. 56 pages.
- HUGONIOT, Jean-Yves. *Terres de Saintonge. L'Art de la poterie XII^e-XIX^e siècle*. Somogy (2002) Éditions D'Art. Paris. Ville de Saintes. Musée archéologique. 251 pages.
- LAPOINTE, Camille et Richard LUEGER. *Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale*. Collection Patrimoine. Les Publications du Québec. Québec. 243 pages.
- NIELLON, Françoise et Marcel MOUSSETTE. *L'Habitation de Champlain. Les recherches* (1985) Arkhis inc. Ministère de la culture et des communications. Dossier n° 58. Québec. 536 pages.
- PARCS CANADA, GROUPE DE RECHERCHES EN CULTURE MATÉRIELLE. *Matériaux des objets : répertoire de mots-clés*. Manuscrit Parcs Canada. Québec. Non paginé.
- PARCS CANADA, GROUPE DE RECHERCHES EN CULTURE MATÉRIELLE. *Fonctions des objets : répertoire de mots-clés*. Manuscrit Parcs Canada. Québec. Non paginé.
- PETRUCCI, Jean et Jean-Claude POTEUR. « La poterie traditionnelle de Vallauris. Le tournage des poteries culinaires. », dans *Atti IX convegno internazionale della ceramic*, Albisola, p. 449-460.
- POTEUR, Jean-Claude. « Typologie et évolution des marmites produites en Provence orientale du XVI^e au XVIII^e siècle. », dans *Atti IX convegno internazionale della ceramic*, Albisola, p. 423-432.
- RÉGALDO-SAINT BLANCARD, Pierre. « Cruches, pichets et cruchons de production Sadiracaise du XIV^e au XIX^e siècle », dans *Recueil de textes sur l'artisanat céramique à Sadirac et dans l'Entre-deux-Mers, tome II (1986-1989)*, Association des Gens et Amis de la Poterie, Sadirac, p. 85-102.

- SULLIVAN, Catherine. *L'héritage du Machault; une collection d'artefacts du XVIII^e siècle.* (1986) Études en archéologie, architecture et histoire. Direction des lieux et parcs nationaux. Parcs Canada. Environnement Canada. Ottawa. 107 pages.

Études complémentaires et générales

- AMOURIC, Henri. « La diffusion des produits céramiques en Provence : XIV^e-XIX^e siècle. (1987) Flux, diffusion marginale, aléatoire, immédiate et médiatae », dans *La céramique (V^e-XIX^e s.) Fabrication-Commercialisation-Utilisation. 1^{er} Congrès International d'Archéologie Médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985)*, Actes publiés par la Société d'Archéologie Médiévale, Ministère de la Culture et de la Communication, Caen, p. 227-233.
- BERTRAND, Camille. *Histoire de Montréal tome I (1535-1760).* Éditions Beauchemin. Montréal. (1935) 303 pages.
- BOSHER, John Francis. *Men and Ships in the Canada Trade 1660-1760. A Biographical Dictionary.* National Historic Sites. Parks Service. Environnement Canada. 251 pages. (1992)
- CARDINAL, Pierre. *Le marché Sainte-Anne et la place Royale de Montréal. Dossier historique.* Ministère des Affaires culturelles. Direction de l'archéologie. Manuscrit. Montréal. 100 pages et annexes. (1970)
- CHAPELOT, Jean. « Poteries et céramiques saintongeaises en Amérique du Nord aux XVII^e et XVIII^e siècles », dans *Champlain ou les portes du Nouveau Monde. Cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord XVI^e-XX^e siècles*, sous la direction de Mickaël AUGERON et Dominique GUILLEMET, Gestes éditions, La Crèche, p. 223-226. (2004)
- CHAPELOT, Jean. « Aspects socio-économiques de la production, de la commercialisation et de l'utilisation de la céramique », dans *La céramique (V^e-XIX^e s.) Fabrication-Commercialisation-Utilisation. 1^{er} Congrès International d'Archéologie Médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985)*, Actes publiés par la Société d'Archéologie Médiévale, Ministère de la Culture et de la Communication, Caen, p. 167-178. (1987)
- CHARTRAND, René. *French Fortresses in North America 1535-1763. Québec, Montréal, Louisbourg and New Orleans.* Fortress n° 27. Osprey Publishing Limited. New York. 64 pages. (2005)
- CÔTÉ, André. *Joseph-Michel Cadet 1719-1781. Négociant et munitionnaire du roi en Nouvelle-France.* Les Éditions du Septentrion. Sillery. Édition Christian. Paris. 400 pages. (1998)

- CÔTÉ, Renée. *Place-Royale : Quatre siècles d'histoire*. Collection Images de Sociétés. Musée de la Civilisation. Éditions Fides. Québec. 189 pages.
(2000)

- DECHÊNE, Louise. *Habitants et marchands de Montréal au XVII^e siècle*. Civilisations et mentalités. Librairie PLON. Paris. Montréal. 588 pages.
(1974)

- DES ROCHERS, Jacques et Alain ROY. « Le Vieux-Montréal : le lieu et le temps retrouvés, de 1950 au XXI^e siècle », dans *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, sous la direction de Gilles Lauzon et de Madeleine Forget, Les publications du Québec, p. 247-287.
(2004)

- DOLLIER DE CASSON, François. *Histoire de Montréal. Nouvelle édition critiquée par Marcel Trudel et Marie Baboyant*. Cahiers du Québec. Collection Documents d'histoire. Hurtibise HMH Ltée. Ville Lasalle. 342 pages.
(1992)

- ECHALLIER, Jean-Claude. *Éléments de technologie céramique et d'analyse des terres cuites archéologiques*. Numéro spécial des *Documents d'archéologie méridionale*. Série Méthodes et techniques. Vol. 3. Ministère de la Culture. Salon. 42 pages.
(1984)

- HANUSSE, Claire. « La relation four-atelier d'après les sources écrites : l'exemple de Sadirac (Gironde) du XVI^e au XVIII^e siècle », dans *La céramique (V^e-XIX^e s.) Fabrication-Commercialisation-Utilisation. 1^{er} Congrès International d'Archéologie Médiévale (Paris, 4-6 octobre 1985)*, Actes publiés par la Société d'Archéologie Médiévale, Ministère de la Culture et de la Communication, Caen, p. 101-105.
(1987)

- HANUSSE, Claire. « La commercialisation à l'époque moderne », dans *Recueil de textes sur l'artisanat céramique à Sadirac et dans l'Entre-deux-Mers tome I (1980-1985)*, Association des Gens et Amis de la Poterie, Sadirac, p. 135-136.
(Juin 1989)

- ISLER, Ariane. *Le vieux marché et l'Ancienne douane dans le vieux Montréal*. 40 pages.
(Janvier 1972)

- JEAN, Régis et André PROULX. *Le commerce à Place-Royale sous le Régime français*. Synthèse. Ethnoscop inc. Collection Patrimoines. Dossiers. Les publications du Québec. Québec. 552 pages.
(1995)

- LANCTOT, Gustave. *Montréal au temps de la Nouvelle-France 1642-1760*. Éditeur G. Ducharme. Montréal. 25 pages.
(1942)

- LAUZON, Gilles et Jean-François LECLERC. « Le cœur de la métropole dans le Vieux-Montréal, 1880-1950 », dans *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, sous la direction de Gilles Lauzon et de Madeleine Forget, Les publications du Québec, p. 199-244.
(2004)

- LOEWEN, Brad. « Céramiques françaises et réseaux de commerce transatlantiques aux XVI^e et XVII^e siècles », dans *Champlain ou les portes du Nouveau Monde. Cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord XVI^e-XX^e siècles*, sous la direction de Mickaël AUGERON et Dominique GUILLEMET, Gestes éditions, La Crèche, p. 217-221, 397.

- MARSAN, Jean-Claude. *Montréal en évolution : historique du développement de l'architecture et de l'environnement montréalais*. Fides. Montréal. 423 pages.

- MARZAGALLI, Sylvia. « Bordeaux et le Canada (1663-1763) », dans *Champlain ou les portes du Nouveau Monde. Cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord XVI^e-XX^e siècles*, sous la direction de Mickaël AUGERON et Dominique GUILLEMET, Gestes éditions, La Crèche, p. 207-211.

- PAGÉ, Louise avec la participation de Monique LALIBERTÉ. *Le « corps de garde » : un bâtiment à fonctions multiples, site archéologique de la place Royale à Montréal*. S.A.N.M. 76 pages.

- PAULETTE, Claude. *Place-Royale, c'est un haut lieu de l'histoire de l'Amérique*. Les Publications du Québec. Découvrir Québec. Québec. 15 pages.

- POINTE-À-CALLIÈRE. *Montréal 1684... Les vestiges d'une époque, d'un château. Louis-Hector de Callière. Homme de guerre, homme de paix*. Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal. Presses Inter Universitaires. Cap-Rouge. 63 pages.

- POTHIER, Louise. « Ville-Marie française et amérindienne 1642-1685 », dans *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, sous la direction de Gilles Lauzon et de Madeleine Forget, Les publications du Québec, p. 27-63.

- PROULX, Gilles. *Entre France et Nouvelle-France*. Éditions Marcel Broquet Inc. (1984) Conjointement avec Parcs Canada et le centre d'édition du gouvernement du Canada. Approvisionnements et Services Canada. La prairie. 197 pages.

- PROULX, Gilles. *Combattre à Restigouche : Hommes et navires de 1760 dans la baie des Chaleurs*. Lieux historiques nationaux. Parcs Canada. Patrimoine canadien. Hull. 151 pages.

- STEWART, Alan M., « La ville fortifiée construite et reconstruite 1685-1800 », dans *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, sous la direction de Gilles Lauzon et de Madeleine Forget, Les publications du Québec, p. 65-105.

- TREMBLAY, Roland et Louise POTHIER. « Un havre préhistorique », dans dans *L'histoire du Vieux-Montréal à travers son patrimoine*, sous la direction de Gilles Lauzon et de Madeleine Forget, Les publications du Québec, p. 7-25. (2004)
- TRUDEL, Marcel. *Montréal, la formation d'une société*. Fides. Montréal. 386 Pages. (1976)

Ouvrages généraux

- CLAVAL, Paul. *Régions, Nations, Grands espaces, Géographie des ensembles territoriaux*. (1968) Géographie économique et société. Éditions M.-TH. Génin. Librairies techniques. Paris. 837 pages.
- CLAVAL, Paul. *Éléments de géographie économique*. Éditions M.-TH. Génin. Librairies techniques. Paris. 361 pages. (1976)
- HUETZ DE LEMPS, Christian. *Géographie du commerce de Bordeaux à la fin du règne de Louis XIV*. École des hautes études en Sciences sociales. Centre de recherches Historiques. Civilisations et sociétés 49. Mouton. Paris. La Haye. 662 pages. (1975)
- LANDRY, Bruno et Michel MERCIER. *Notions de géologie, 3^e édition revue et augmentée*. (1992) Modulo Éditeur. Mont-Royal. 565 pages.
- PAPY, Louis. *Aunis et Saintonge*. Société anonyme des Arts graphiques. Bellegarde. France. (1961) 229 pages.
- ROBERT, Jean-Claude. *Atlas historique de Montréal*. Éditions Art Global et Libre Expression. (1994) Fondation Lionel-Groulx. Montréal. 167 pages.
- KRIEDTE, Peter, Hans MEDICK et Jürgen SCHLUMBOHM. *Industrialization before industrialization*. Studies in Modern Capitalism. Past and Present Publications. Cambridge University Press. Cambridge. 335 pages. (1981)

Revue spécialisée

- CARRAZÉ, François et Claudette CARRAZÉ. « L'originalité de la production provençale dans la terre cuite utilitaire du sud de la France », dans *Poteries méridionales XVI^e-XX^e siècles. Midi toulousain, Languedoc, Catalogne et Provence : échanges et influences. Actes de la rencontre de Bélesta (Pyrénées orientales) mai 2002, La Grésale, n° 6, p. 83-105*. (Juin 2005)

- COLEMAN, D.C. « Proto-Industrialization : A Concept Too Many », dans *The Economic History Review*, Second Series, vol. 32, n° 3, p. 435-448. (Août 1983)
- COGNET, Carine et Myriam POURRAZ. « Recherches récentes sur le centre potier de Giroussens », dans *La Grésale Midi toulousain et Gascogne. La revue de la culture matérielle à l'époque moderne*, présenté par le GRECAM, n° 2, p. 43-59. (Septembre 2000)
- COSTES, Alain. « Découvertes récentes en Languedoc Occidental de dépôts de consommation et de production de poteries modernes et contemporaines », dans *La Grésale Midi toulousain et Gascogne. La revue de la culture matérielle à l'époque moderne*, présenté par le GRECAM, n° 2, p. 111-138. (Septembre 2000)
- COSTES, Alain. « La céramique de la Provence, du Languedoc oriental et le Midi toulousain du XVI^e au XIX^e siècle », dans *Poteries méridionales XVI^e-XX^e siècles. Midi toulousain, Languedoc, Catalogne et Provence : échanges et influences. Actes de la rencontre de Bélesta (Pyrénées orientales) mai 2002, La Grésale*, n° 6, p. 9-22. (Juin 2005a)
- COSTES, Alain. « Essai d'identification des faïences communes dites à : « cul noir » et des poteries fines des XVIII^e et XIX^e siècles », dans *Poteries méridionales XVI^e-XX^e siècles. Midi toulousain, Languedoc, Catalogne et Provence : échanges et influences. Actes de la rencontre de Bélesta (Pyrénées orientales) mai 2002, La Grésale*, n° 6, p. 69-81. (Juin 2005b)
- DESCHAMPS, Liliane. « Les décors peints de la vaisselle de table de la Gascogne XVI^e-XVII^e siècle, les influences proches et lointaines, anciennes et contemporaines », dans *Poteries méridionales XVI^e-XX^e siècles. Midi toulousain, Languedoc, Catalogne et Provence : échanges et influences. Actes de la rencontre de Bélesta (Pyrénées orientales) mai 2002, La Grésale*, n° 6, p. 37-46. (Juin 2005)
- DEYON, Pierre. « Fécondité et limites du modèle protoindustriel : premier bilan », dans (1984) *Annales : économique, société, civilisation*, vol. 39, p. 868-881.
- FERRIER, Mathieu. « Le centre potier de Cox (Haute-Garonne) à la fin du XVI^e siècle », dans (Septembre 2000) *La Grésale Midi toulousain et Gascogne. La revue de la culture matérielle à l'époque moderne*, présenté par le GRECAM, n° 2, p. 39-42.
- GARIN, Myrèn. « Hors-thème. Sur l'hypothèse proto-industrielle », dans *Cahiers des Sciences Humaines*, vol. 23, n° 2, p. 301-318. (1987)
- JEANNIN, Pierre. « La protoindustrialisation : développement ou impasse? », dans *Annales : économie, société, civilisation*, n° 1, p. 52-65. (Janvier-février 1980)

- MASSICOTTE, Édouard-Zotique. « Les gardes magasins de Montréal », dans *Bulletin des recherches historiques*, vol. XXXI, n° 9, Notre-Dame de Lévis, p. 329-330. (Septembre 1925)
- MENDELS, Franklin. « Proto-Industrialization : The First Phase of the Industrialization Process », dans *The Journal of Economic History*, vol. 32, n° 1, p. 241-261. (Mars 1972)
- MENDELS, Franklin. « Les temps de l'industrie et les temps de l'agriculture. Logique d'une analyse régionale de la proto-industrialisation », dans *Revue du Nord*, tome LXVIII, n° 248, p. 21-33. (Janvier-mars 1981)
- MENDELS, Franklin. « Des industries rurales à la proto-industrialisation : historique d'un changement de perspective », dans *Annales : économie, société, civilisation*, vol. 39, p. 977-1008. (1984)
- MUSGRAVE, Elizabeth, « Pottery Production and Proto-Industrialisation : Continuity and Change in the Rural Ceramics Industries of the Saintonge Region, France, 1250 to 1800 », dans *Rural History, Economy, Society, Culture*, vol. 9, n° 1, p. 1-18. (1998)
- PICART, Joseph. « Quelques éléments d'information sur les matières premières utilisées par les potiers de Cox (Haute-Garonne), dans *La Grésale Midi toulousain et Gascogne. La revue de la culture matérielle à l'époque moderne*, présenté par le GRECAM, n° 2, p. 35-37. (Septembre 2000)
- RAIMBAULT-DESCHAMPS, Liliane. « Les céramiques glaçurées du groupe de Cox : décors et motifs peints en bleu, vert et brun du XVI^e au XVIII^e siècle », dans *La Grésale Midi toulousain et Gascogne. La revue de la culture matérielle à l'époque moderne*, présenté par le GRECAM, n° 2, p. 15-34. (Septembre 2000)
- STUDNICKI-GIZBERT, Daviken. « La « nation » portugaise. Réseaux marchands dans l'espace atlantique à l'époque moderne », dans *Annales, histoires, sciences sociales*, Éditions de l'École des Hautes Études en Sciences Sociales, Diffusion Armand Colin, vol. 58, n° 3, p. 627-648. (Mai-juin 2003)

Thèses de doctorat

- HANUSSE, Claire. *L'artisanat de la poterie de terre en Bordelais-Bazadais du Moyen Âge au XVIII^e siècle d'après les sources écrites*. Thèse présentée sous la direction de M. Jacques Gardelles. Université de Bordeaux III. 265 pages. (1988)
- L'ANGLAIS, Paul-Gaston. *Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII^e siècle à partir de collections archéologiques. Tome 1 : Place-Royale*. Collection Patrimoine. Dossiers n° 86. Les Publications du Québec. Québec. 415 pages. (1994a)

- L'ANGLAIS, Paul-Gaston. *Les modes de vie à Québec et à Louisbourg au milieu du XVIII^e siècle* (1994b) à partir de collections archéologiques. Tome 2: Louisbourg. Collection Patrimoine. Dossiers n° 86. Les Publications du Québec. Québec. 368 pages.

Sites Internet

Source de la figure 16 : Assiette typique de Giroussens découverte sur l'épave du *Machault*. Photo de Myriam Arcangeli
http://people.bu.edu/arcange/images/ceram_zooms/zoom1.shtml
Consulté le 23 juin 2007

Source de la figure 17 : Canal des Deux Mers
<http://www.clickart.fr/vev/images/fr/canal2m/carte.gif>
Consulté le 23 juin 2007

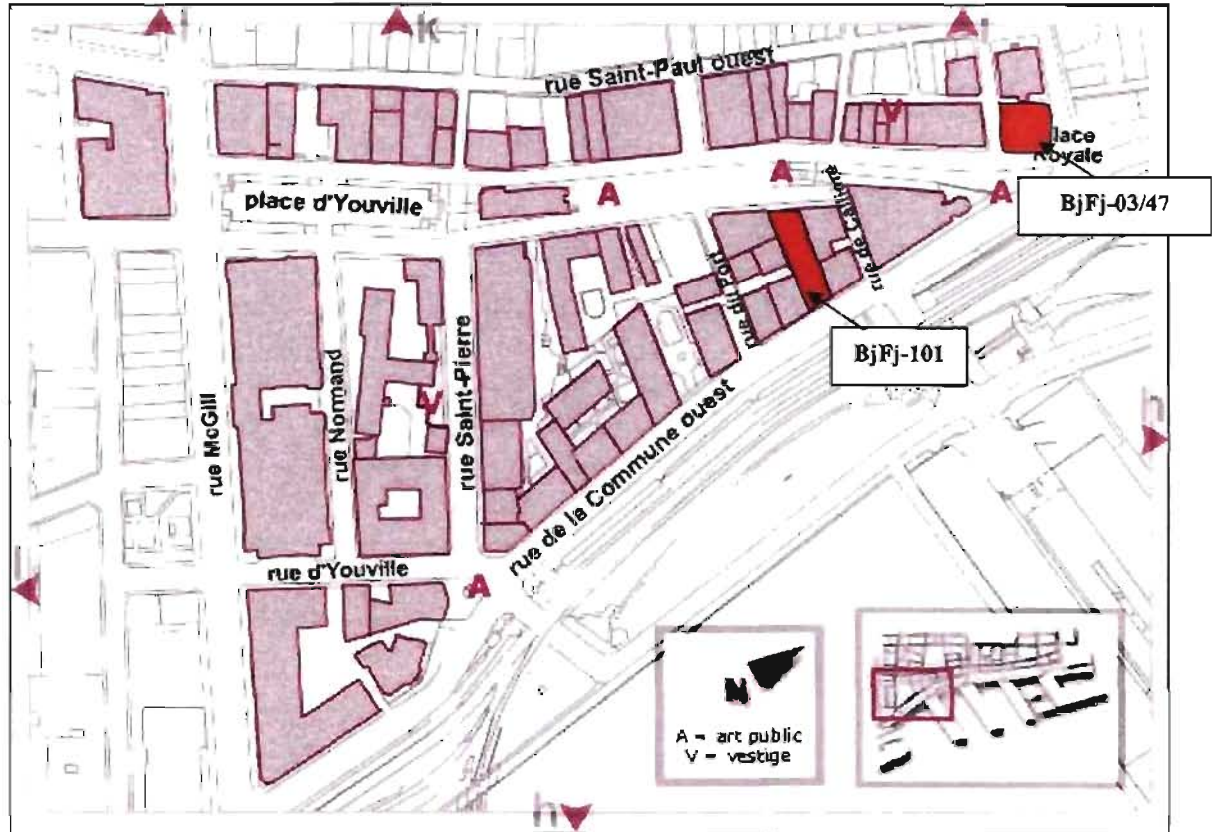
Source de la figure 18 : Le patrimoine du Vieux-Montréal en détail : La Pointe à Callière
<http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/secteur.php?sec=j>
Consulté le 23 juin 2007

Annexe 1

Localisation des sites archéologiques à l'étude

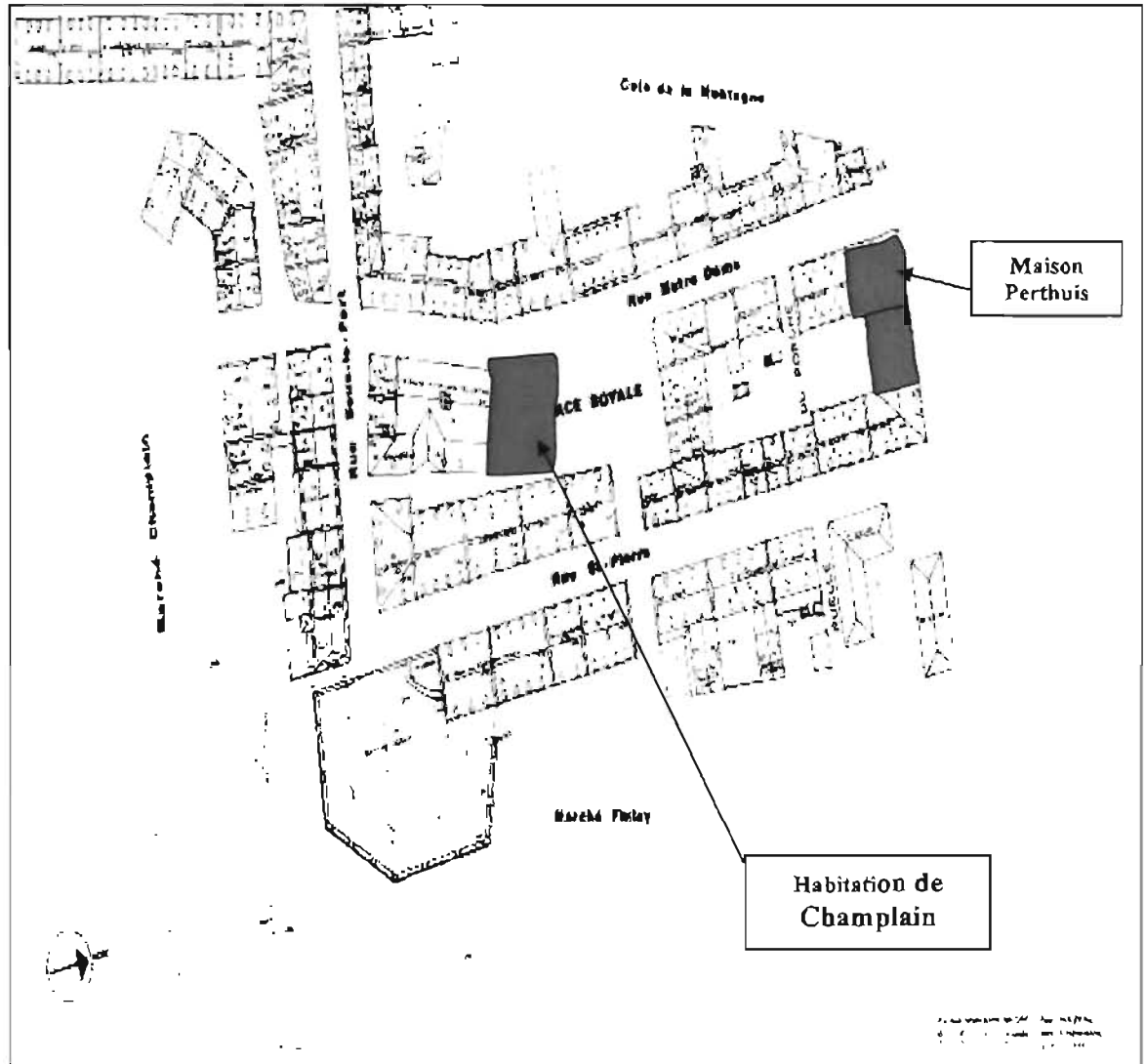
Figure 18 :

Localisation des sites archéologiques de Montréal



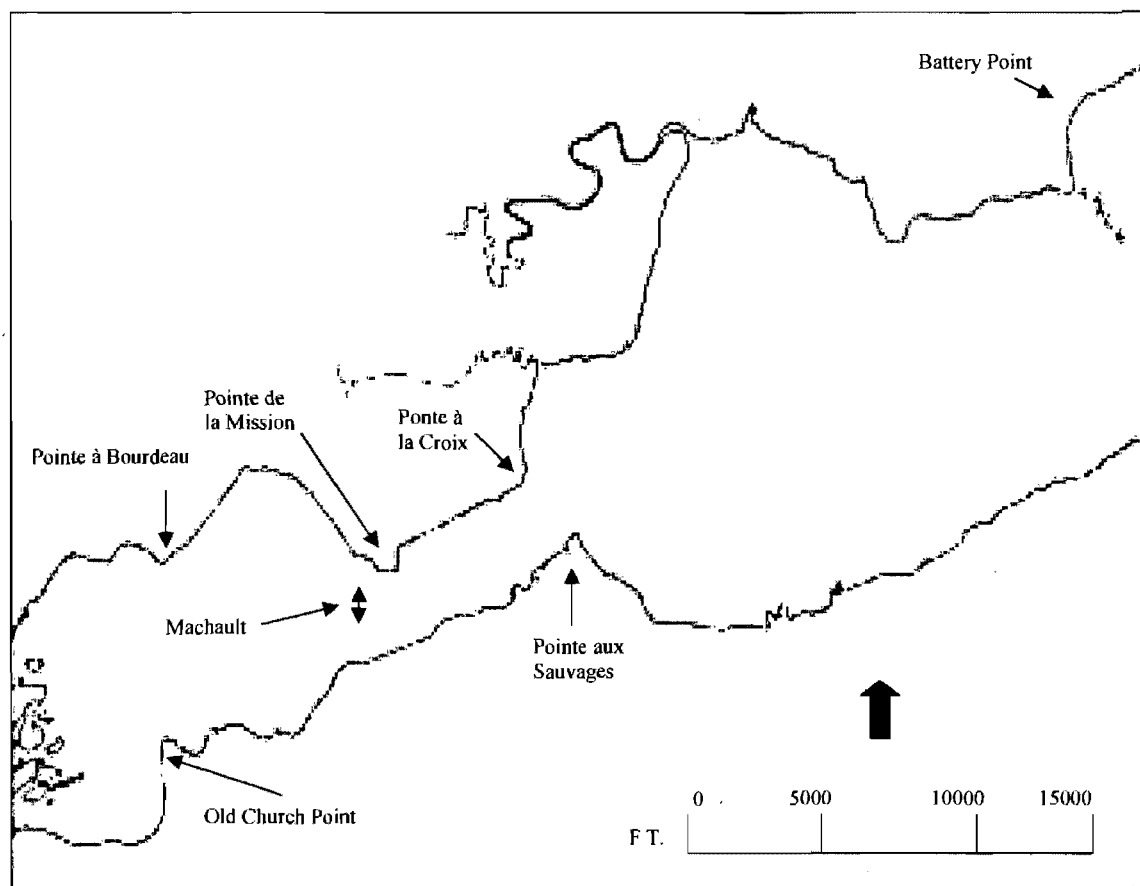
Source : <http://www.vieux.montreal.qc.ca/inventaire/fiches/secteur.php?sec=j>

Modifications apportées par Elyse Lemay

Figure 19 :**Localisation des sites archéologiques de Québec**

Source : JEAN, Régis et André PROULX. *Le commerce à Place-Royale sous le Régime français*, (1995) Synthèse, Ethnoscop inc., Collection Patrimoines, Dossiers, Les publications du Québec, Québec, p. 16.

Modifications apportées par Elyse Lemay

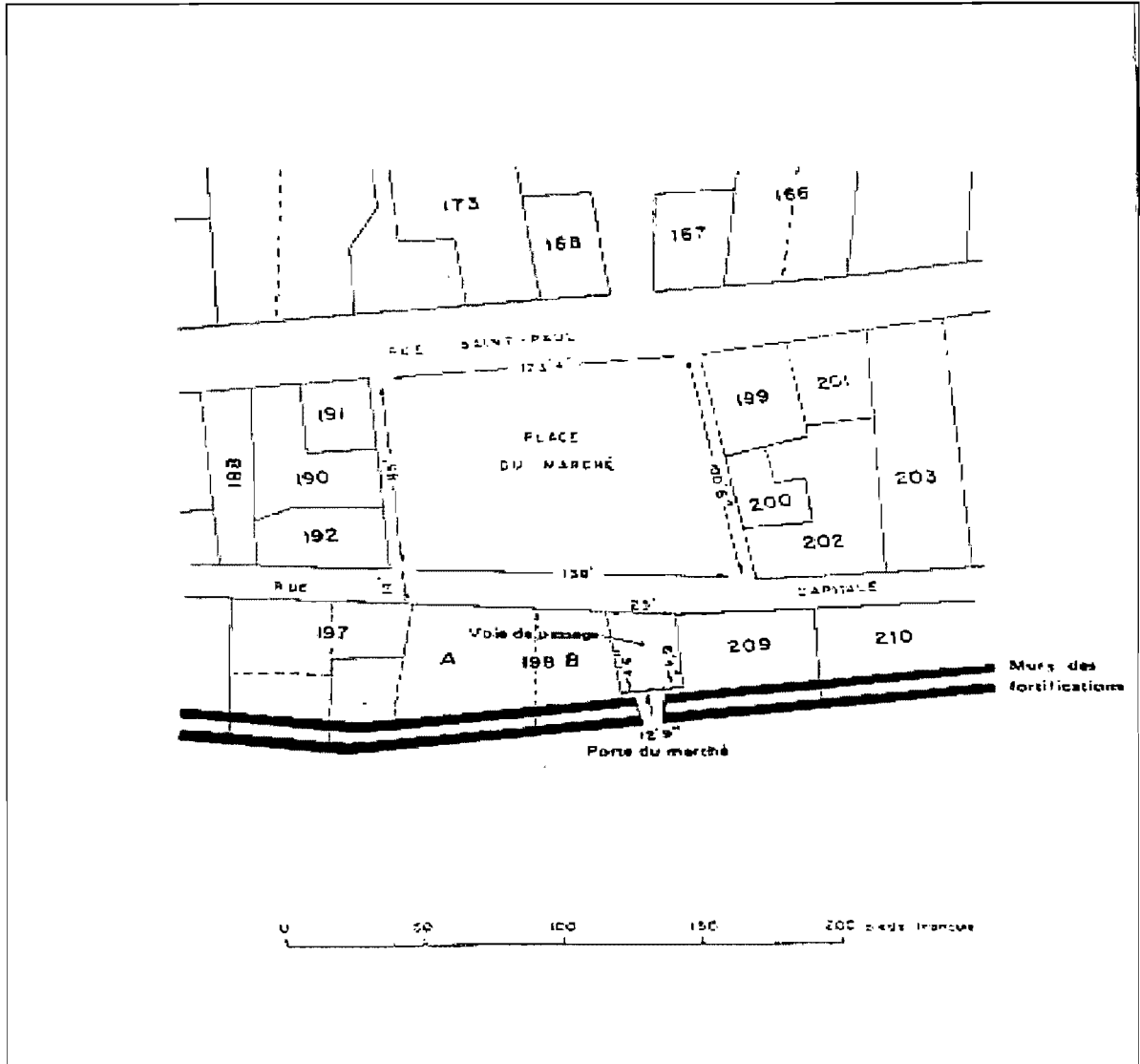
Figure 20 :**Localisation de l'épave du *Machault***

Source : ZACHARCHUK, Walter et Peter J. A. WADDELL, *Le recouvrement du Machault : une frégate française du XVIII^e siècle*, Collection Études en archéologie, architecture et histoire, Parcs Canada, Direction des lieux et des parcs historiques nationaux, Ottawa, p. 25.

Modifications apportées par Elyse Lemay

Figure 21 :

**Les lots de la place Royale de Montréal, l'aire de passage
et la porte du Marché**



Source : BROSSARD, Jean-Guy et Louise PAGÉ, *Place Royale Montréal. Rapport de fouilles archéologiques 1982*, Collection Le Montréal archéologique, Société d'Archéologie et de Numismatique de Montréal (S.A.N.M.), Musée du Château Ramezay, Montréal, p. 7.

Figure 22 :**Centres potiers de France aux XVI^e et XVIII^e siècle**

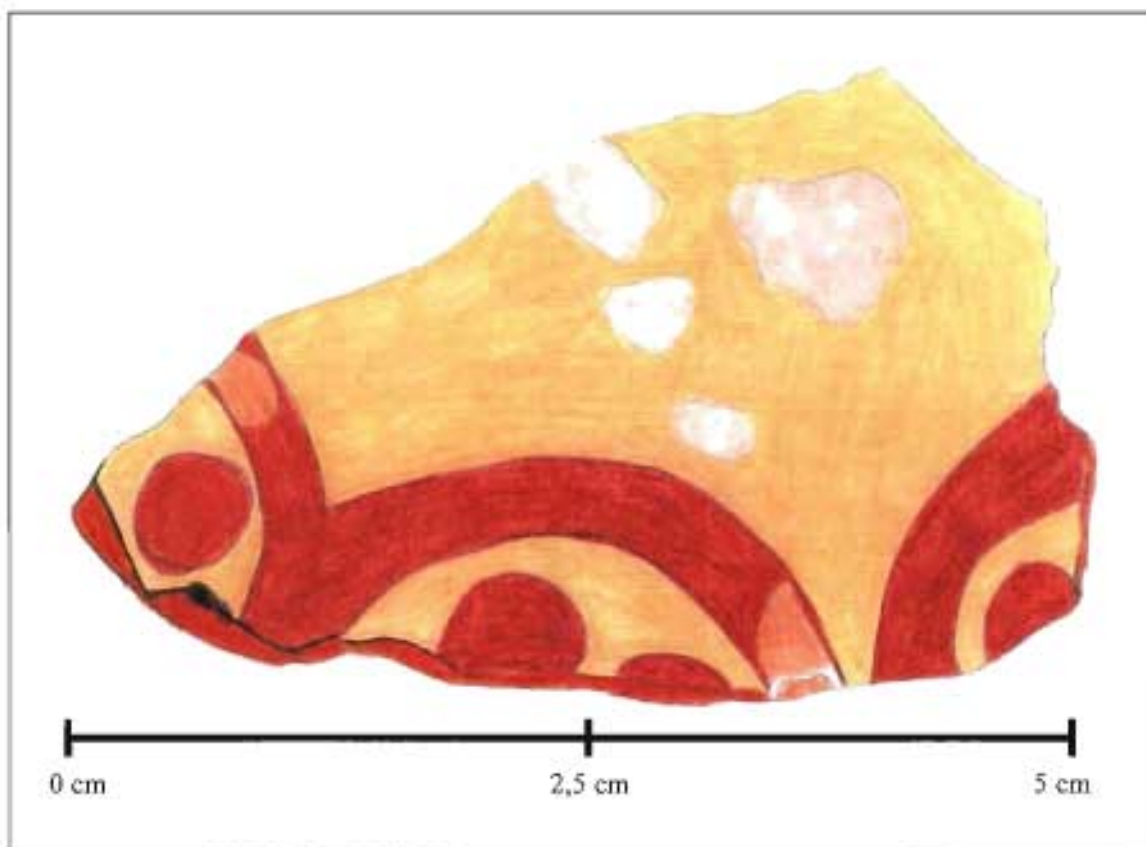
Source : LOEWEN, Brad. « Céramiques françaises et réseaux de commerce transatlantiques aux XVI^e et XVII^e siècles », dans *Champlain ou les portes du Nouveau Monde. Cinq siècles d'échanges entre le Centre-Ouest français et l'Amérique du Nord XVI^e-XX^e siècles*, sous la direction de Mickaël AUGERON et Dominique GUILLEMET, Gestes éditions, La Crèche, p. 221.

Annexe 2

**Représentation des particularités observées sur
certains tessons de terres cuites communes à l'étude**

Figure 23 :

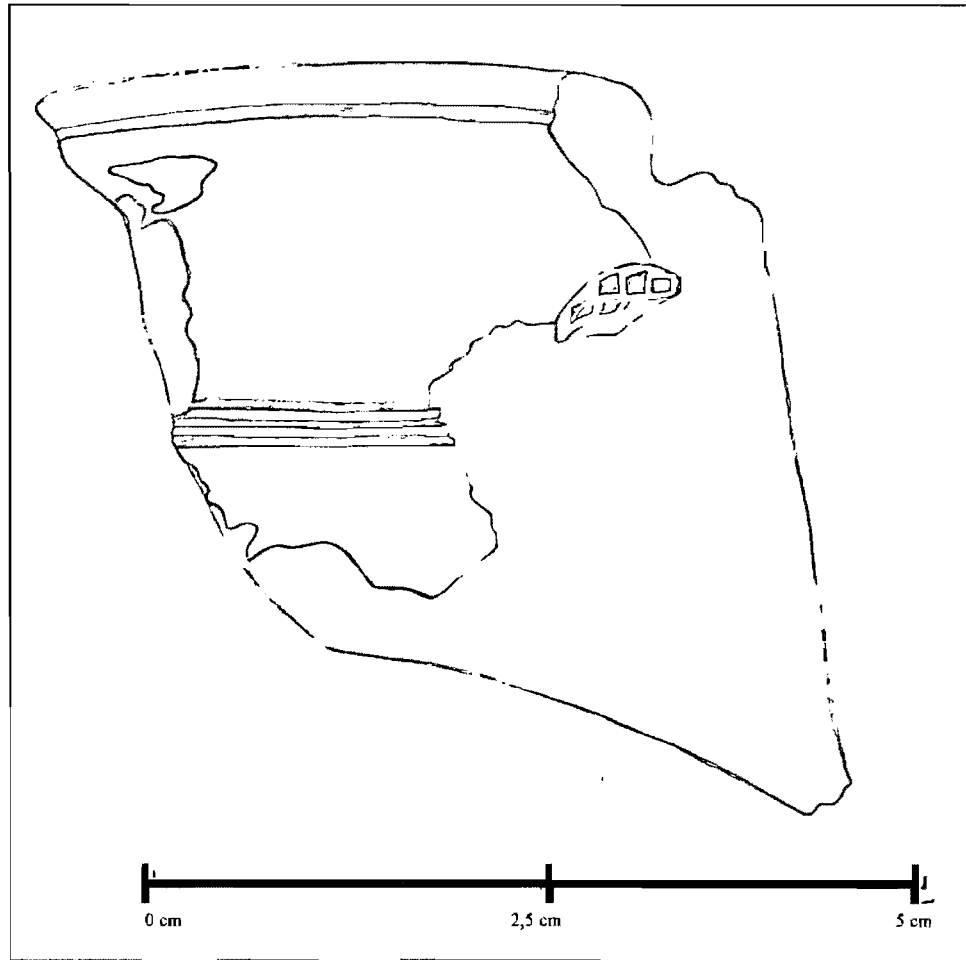
**Représentation du décor de l'écuelle de Saintonge
(BjFj-101-4F30)**



Source : Dessin par Elyse Lemay

Figure 24 :

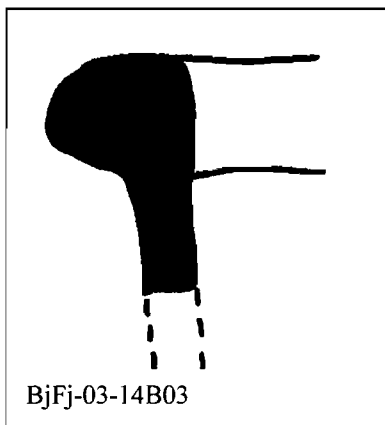
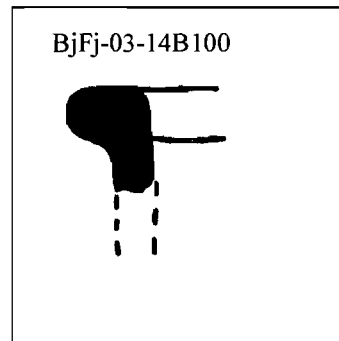
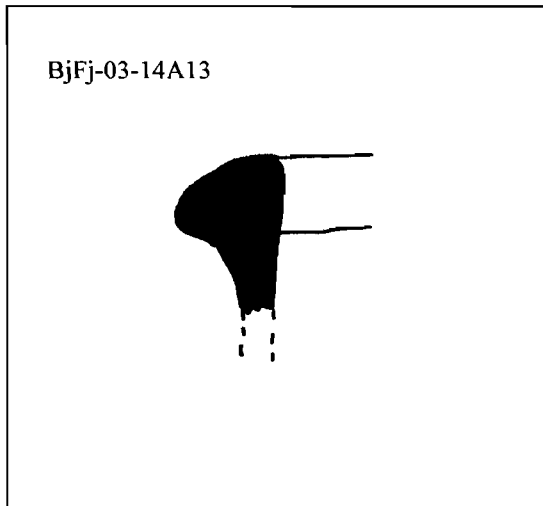
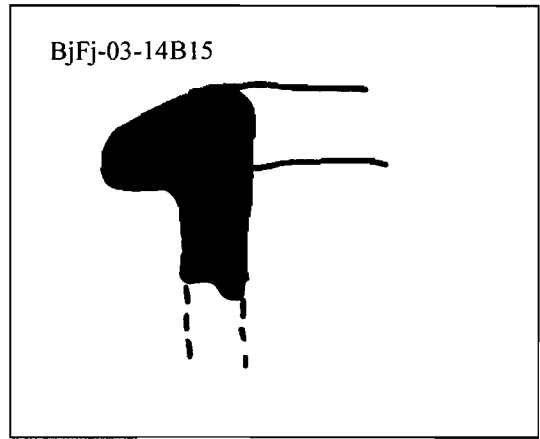
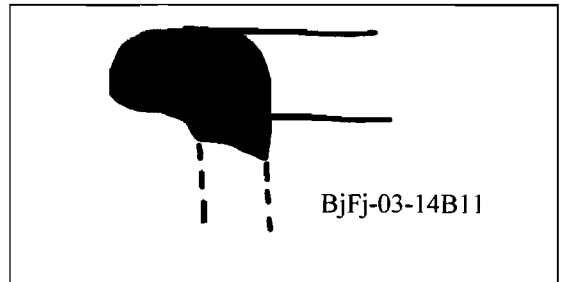
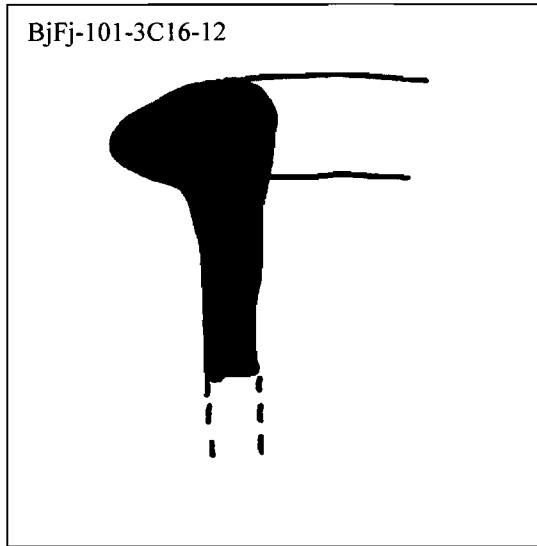
**Représentation du décor du pot pansu de Sadirac
(BjFj-47-1A121-48)**



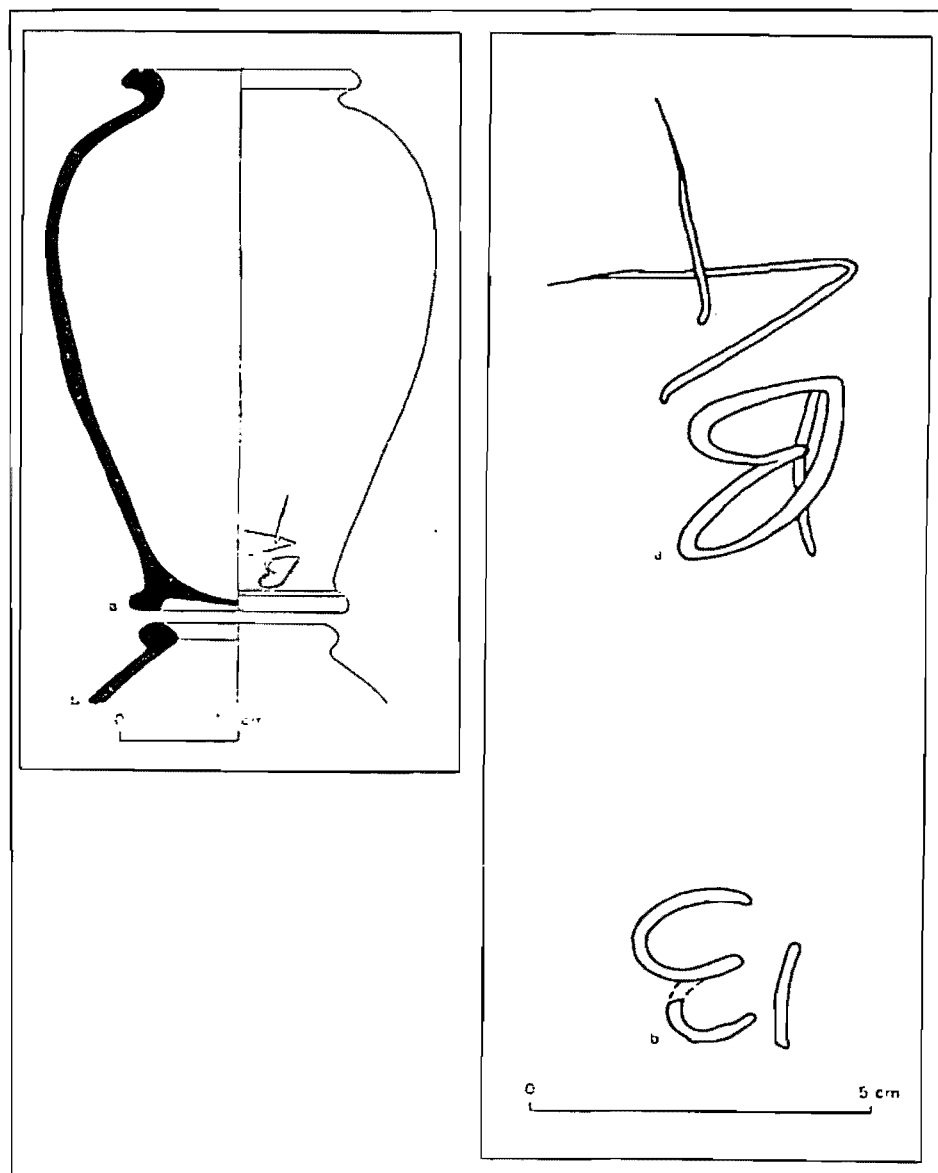
Source : Dessin par Elyse Lemay

Figure 25 :

**Représentations des rebords des terrines de Sadirac
dont celui de la terrine BjFj-101-3C16-12**



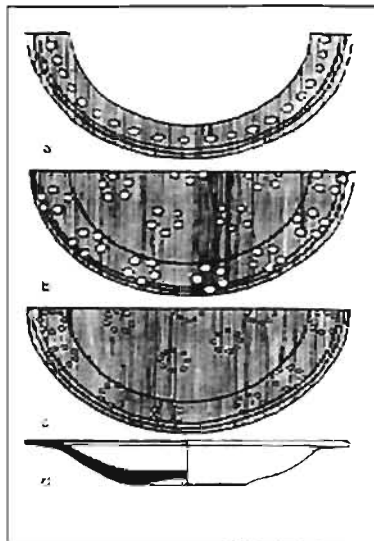
Source : Dessins par Elyse Lemay

Figure 26 :**Inscriptions au bas des jarres de Giroussens découvertes
à l'intérieur de l'épave du *Machault***

Source : BARTON, Kenneth James. « Les terres cuites grossières de l'Europe Occidentale livrées par l'épave du *Machault* », dans *Lieux historiques canadiens: cahiers d'archéologie et d'histoire*, n° 16, Direction des lieux et des parcs nationaux, Parcs Canada, Ministère des Affaires Indiennes et du Nord, Ottawa, p. 60.

Figure 27 :

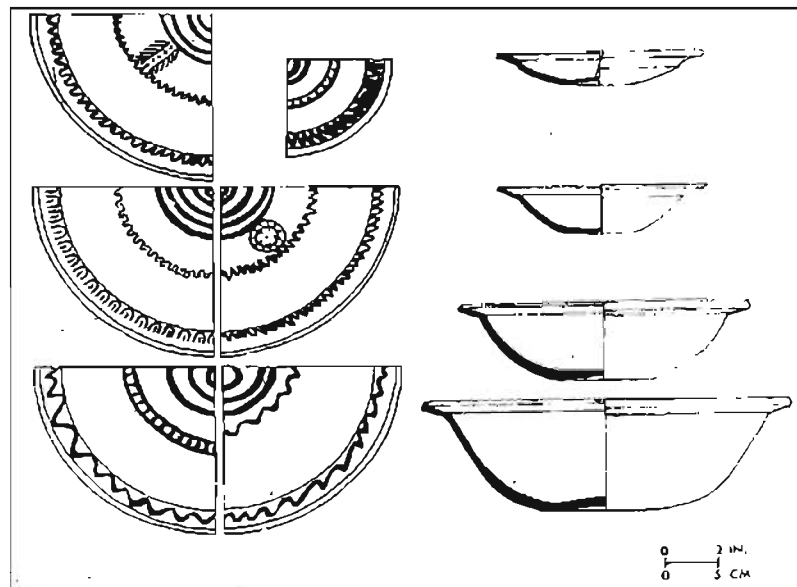
Représentation du décor fait de cercles de points à l'engobe blanc sur fond brun relevés sur 27 assiettes de Giroussens présentes sur le *Machault*



Source : BARTON, Kenneth James. « Les terres cuites grossières de l'Europe Occidentale livrées par l'épave du *Machault* », dans *Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire*, n° 16, Direction des lieux et des parcs nationaux, Parcs Canada, Ministère des Affaires Indiennes et du Nord, Ottawa, p. 62.

Figure 28 :

Autres types de décors observés sur les objets de Giroussens retrouvés sur l'épave du *Machault*

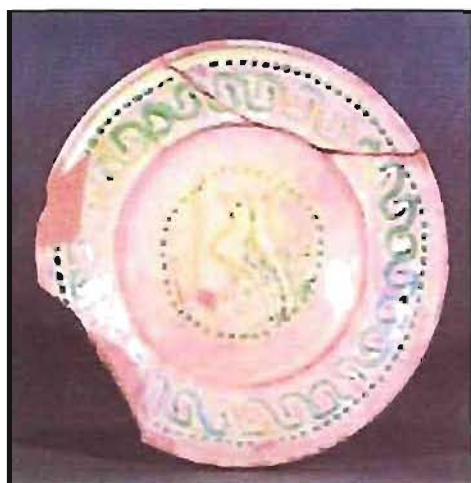


Source : GUSSET, Gérard. *Les poteries communes de l'épave du Machault*. Inventaire et Rapport sur microfiches n° 103, Parcs Canada, Ottawa, p 51.

Figure 29 :

**Motifs centraux représentant un oiseau (A) et une tulipe (B)
relevés sur deux assiettes de Giroussens découverte
dans l'épave du *Machault***

A :



B :



Source A : SULLIVAN, Catherine. *L'héritage du Machault ; une collection d'artefacts du XVIII^e siècle*, Études en archéologie, architecture et histoire, Direction des lieux et parcs nationaux, Parcs Canada, Environnement Canada, Ottawa, p. 100.

Source B : BARTON, Kenneth James. « Les terres cuites grossières de l'Europe Occidentale livrées par l'épave du Machault », dans *Lieux historiques canadiens : cahiers d'archéologie et d'histoire*, n° 16, Direction des lieux et des parcs nationaux, Parcs Canada, Ministère des Affaires Indiennes et du Nord, Ottawa, p. 55.

Figure 30 :

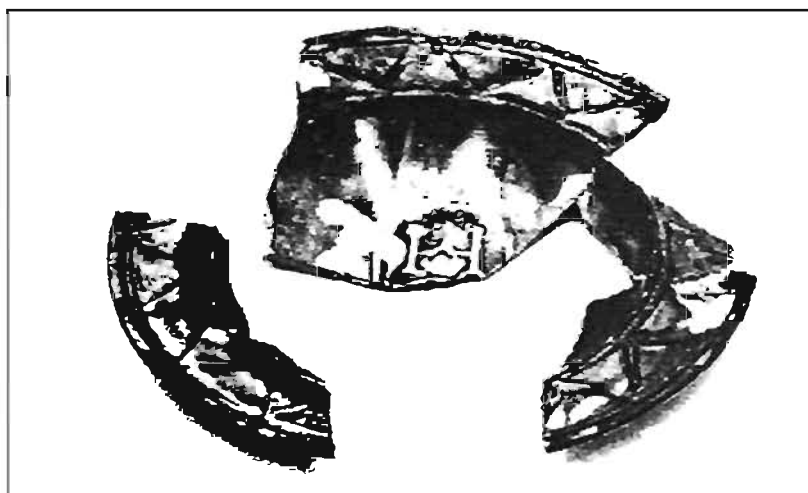
**Oreille d'une écuelle de Saintonge à effigie féminine
et avec un col en fraise découverte à l'Habitation de Champlain**



Source : NIELLON, Françoise et Marcel MOUSSETTE. *L'Habitation de Champlain*, Les recherches Arkhis inc, Ministère de la culture et des communications, (1985) Dossier n° 58, Québec, p. 464.

Figure 31 :

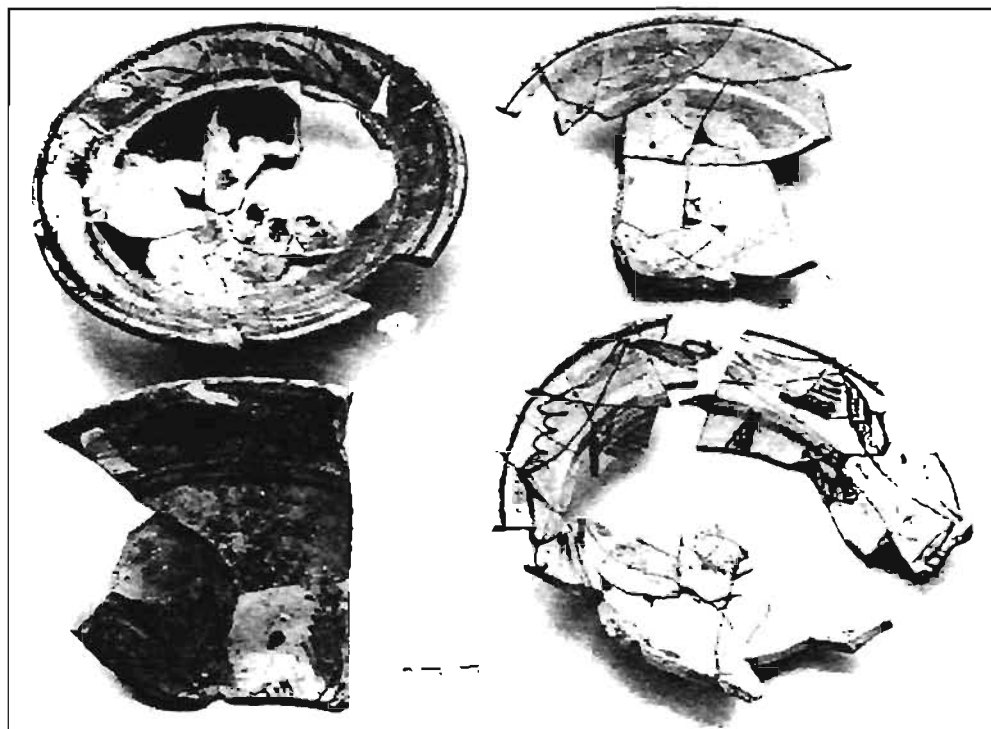
**Assiette de Saintonge ornementée au fond par le monogramme du roi
Henri III retrouvé à l'Habitation de Champlain**



Source : NIELLON, Françoise et Marcel MOUSSETTE. *L'Habitation de Champlain*, Les recherches Arkhis inc, Ministère de la culture et des communications, (1985) Dossier n° 58, Québec, p. 464.

Figure 32 :

**Décors de certains objets provenant de Giroussens et
découverts à l'Habitation de Champlain**

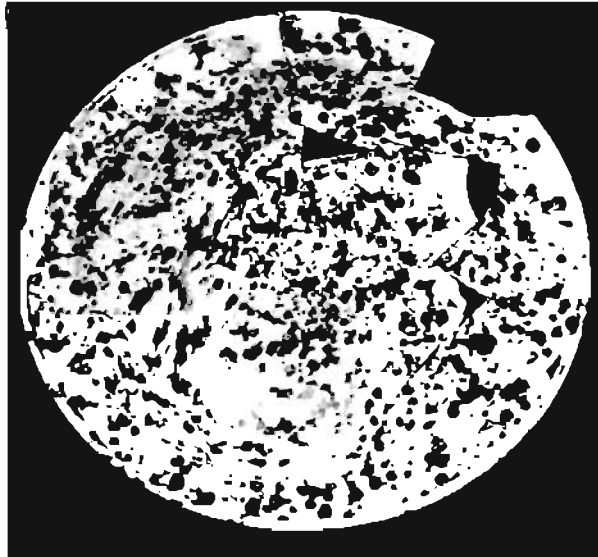


Source : NIELLON, Françoise et Marcel MOUSSETTE. *L'Habitation de Champlain*, Les
(1985) recherches Arkhis inc, Ministère de la culture et des communications,
Dossier n° 58, Québec, p. 465.

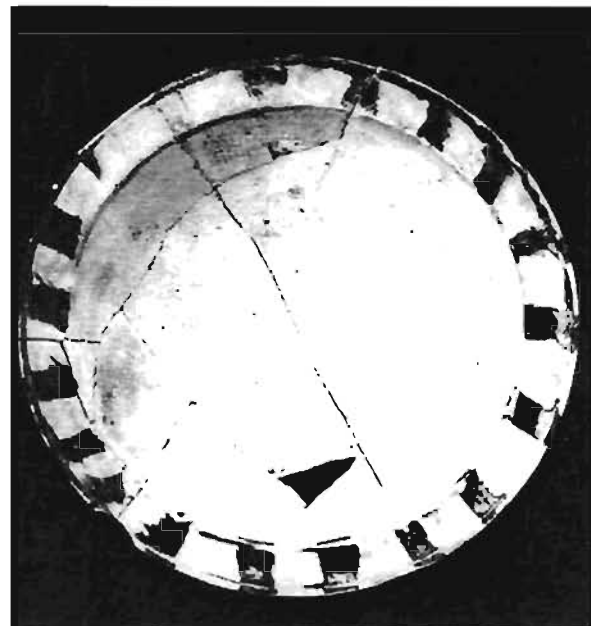
Figure 33 :

Décors faits d'éclaboussures brunes et vertes (A) et de bandes transversales de couleur jaune, brune et verte (B) identifiés sur des pièces provenant de la maison Perthuis

A :



B :

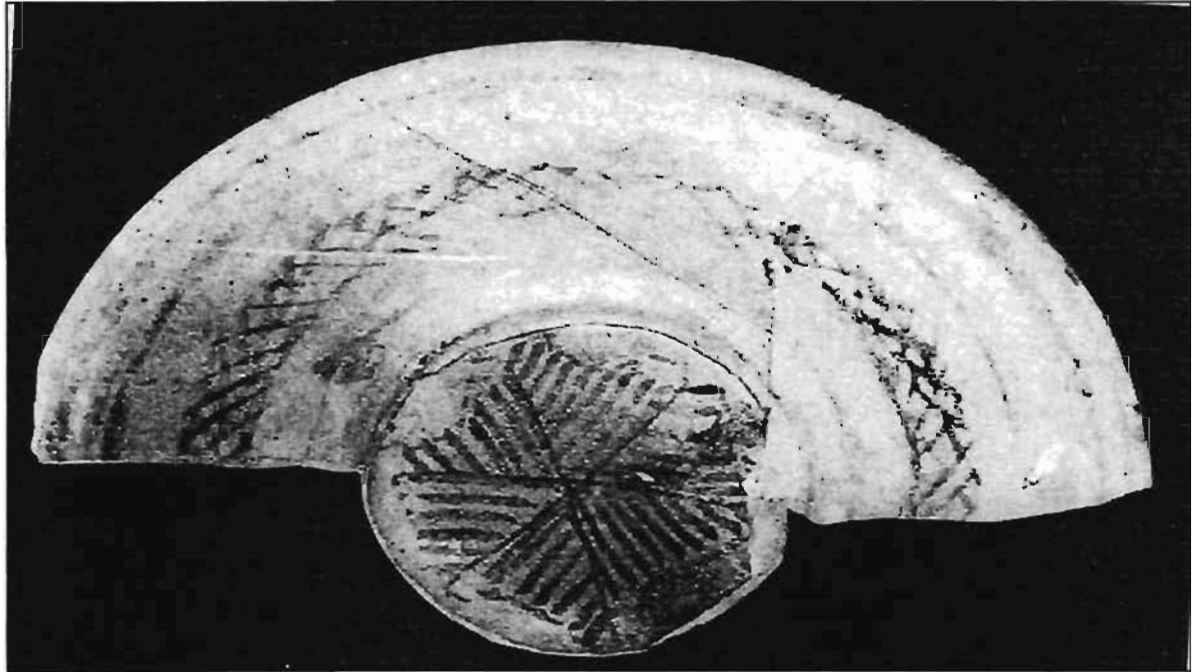


Source A : LAPOINTE, Camille et Richard LUEGER. *Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale*, Collection Patrimoine, Les Publications du Québec, Québec, p. 201.

Source B : Ibidem, p. 200.

Figure 34 :

**Assiette de Giroussens décorée de lignes vertes et de hachures brunes
retrouvée à la maison Perthuis**



Source : LAPOINTE, Camille et Richard LUEGER. *Le verre et les terres cuites communes de la maison Perthuis à Place-Royale*, Collection Patrimoine, Les Publications du Québec, Québec, p. 204.

Annexe 3 :

**Inventaire des tessons analysés provenant des sites
BjFj-03/47 et BjFj-101**

Inventaire des tessons du site B|F|j-101 :

| Lots: | # cat.: | Code Mat: | Matériaux: | Nb frag.: | Nb obj.: | Formes objets: |
|--------------|----------------|------------------|------------------------------|------------------|-----------------|-------------------------|
| 02A07 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 2A10 | | 1.1.1.101 | Saintonge TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 02A11 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 02A13 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol |
| 02A17 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Assiette |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 2 | 1 | Contenant |
| 02A20 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Pot à bouillon |
| 03A01 | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rose gl. Vert | 1 | 1 | Bol |
| 03A02 | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rose gl. Vert | 1 | 1 | Pichet |
| 03A03 | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rose gl. Vert | 1 | 1 | Pichet |
| 03A11 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Plat à aile |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rose gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rose gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rose gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| 03A18 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Contenant |
| 03B10 | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rose gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| 03B11 | | 1.1.1.22 | TCG Beauvais (Cox) | 1 | 1 | Contenant |
| 03C10 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Plat à aile |
| 03C16 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | 12 | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 10 | 1 | Terrine |
| 03D07 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 03D09 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 03D13 | | 1.1.1.22 | TCG Beauvais (Cox) | 4 | 1 | Contenant |
| 03D16 b | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rose gl. Vert | 1 | 1 | Cruche/pichet/ jarre |
| 03E16 | | 1.1.1.22 | TCG Beauvais (Cox) | 1 | 1 | Pichet/cruche |
| 03E20 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |

| | | | | | | |
|--------|--|-----------|------------------------------|---|---|-----------|
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol |
| 03E 22 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 03F16 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04A06 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| 04A08 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| 04A10 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04A11 | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rose gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| 04A25 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| 04B07 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Terrine |
| 04B08 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Assiette |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| 04C13 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04C14 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 8 | 1 | Assiette |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04C19 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Assiette |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 04C21 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| 04C23 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.13 | TCG Vallauris | 1 | 1 | Contenant |
| 04C24 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Assiette |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |

| | | | | | | |
|-------|--|-----------|------------------------------|---|---|-------------------------|
| 04C26 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| 04C28 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| 04C29 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 04C30 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 5 | 1 | Terrine |
| 04C31 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04D20 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| 04F19 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| 04F20 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Assiette |
| 04F30 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge tardif | 1 | 1 | Écuelle |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Assiette |
| 04F31 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Plat à aile |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 04F32 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Cruche/pichet/ jarre |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Cruche/pichet/ jarre |
| 04F36 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 3 | 1 | Écuelle |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04G04 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 04G12 | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rose gl. Vert | 1 | 1 | Bol ou tasse |
| 04G16 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |

| | | | | | | |
|-------|--|-----------|------------------------------|---|---|-------------------------|
| 04G17 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 2 | 1 | Contenant |
| 04G18 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Assiette |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Plat à aile |
| 04G19 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 4 | 1 | Plat |
| 04G21 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04G22 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 04G23 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 3 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rose gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol ou tasse |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol ou tasse |
| 04H07 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Cruche/pichet/ jarre |
| 04H17 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 04H18 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contentant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 04H21 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Bol ou tasse |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04J17 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Cruche/pichet/ jarre |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | jarre |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Pichet |
| 04J18 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Terrine |
| 04J20 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04J29 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04K10 | | 1.1.1.14 | TCG Biot | 1 | 1 | Pot à raisin/sucre |
| 04K15 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04K16 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |

| | | | | | | |
|-------|--|-----------|--------------------------|---|---|-----------|
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Assiette |
| 04k18 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Assiette |
| 04K19 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 04K20 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 05E05 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| 07D04 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 07E01 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 2 | 1 | Assiette |

Inventaires des tessons du site BjFj-03/47 :

| Lots BjFj-47: | # cat.: | Code Mat: | Matériaux: | Nb frag.: | Nb obj.: | Formes objets: |
|--------------------------|--------------------|----------------------|---------------------------------|----------------------|---------------------|-----------------------|
| 01A121 | 48 | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Pot pansu |
| 02B14 | 1188 | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 3 | 1 | Terrine |
| 02C25 | 1199 | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 4 | 1 | Pot pansu |
| 02H07-F | 1224 | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 9 | 1 | Cruche |
| 03A19-F | 1204 | 1.1.1.1 | TCG Ibérique sans gl. | 5 | 1 | Jarre |
| 05A32 | 1202 | 1.1.1.12 | TCG r.gl inc. (Cox) | 1 | 1 | Pot à cuire |
| 05B55 | 1205 | 1.1.1.21 | TCG Italie du Nord | 1 | 1 | Écuelle |
| 05B84 | 1201 | 1.1.1.22 | TCG Beauvais | 1 | 1 | Contenant |
| 07B03 | | 1.1.1.2 | Mérida (Giroussens) | 1 | 1 | Contenant |
| 07B06 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| Lots BjFj-03: | # cat.: | Code Mat: | Matériaux: | Nb frag.: | Nb obj.: | Formes objets: |
| 01L12 | 552 | 1.1.1.102 | TCG r.en gl incl(Giroussens) | 5 | 1 | Assiette |
| 06C25 | 527 | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 6 | 1 | Pichet |
| 06E27 | 521 | 1.1.1.101 | Saintonge | 2 | 1 | Plat à aile |
| 07C31 | 343 | 1.1.1.101 | Saintonge | 2 | 1 | Plat à aile |
| 12D02 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 12D04 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 14A01 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 14A04 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. | 4 | 1 | Terrine |

| | | | | | | | |
|-------|-------|-----------|--------------------------|-----------------|---|-------------|-----------|
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Terrine | |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Cruche | |
| 14A05 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 6 | | Plat à aile | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol | |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant | |
| | 14A06 | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Assiette |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 4 | 1 | Terrine | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 4 | 1 | Terrine | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Terrine | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Assiette | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant | |
| 14A08 | | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. | 3 | 1 | Contenant |

| | | | | | | |
|-------|--|-----------|-------------------------------|---|---|-----------|
| | | | Verte TCG chamois gl. | | | |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 2 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 4 | 1 | Jatte |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Bol |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Bol |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.21 | TCG Italie du Nord | 1 | 1 | Assiette |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Pichet |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 2 | 1 | Bol |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Jatte |
| 14A09 | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 14A11 | | 1.1.1.13 | Vallauris | 1 | 1 | Jarre |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Jatte |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 4 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol |

| | | | | | | |
|-------|--|-----------|--------------------------|---|---|-----------|
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Assiette |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol |
| 14A13 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Terrine |
| 14B01 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Pichet |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 14B03 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 3 | 1 | Terrine |

| | | | | | | |
|-------|--|-----------|------------------------------|---|---|-----------|
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 14B04 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Pichet |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 2 | 1 | Pichet |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 4 | 1 | Contenant |
| 14B06 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Cruche |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 3 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Jatte |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |
| 14B07 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |

| | | | | | | |
|-------|--|-----------|---------------------------------------|---|---|-----------|
| | | 1.1.1.11 | Verte TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.19 | Verte TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| 14B08 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 4 | 1 | Jatte |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Jatte |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Plat |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Assiette |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Cruche |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Bol |
| 14B09 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.19 | TCG chamois-rosé gl. Vert | 1 | 1 | Contenant |
| 14B11 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Terrine |
| 14B12 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 2 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Bol |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. | 1 | 1 | Contenant |

| | | | | | | |
|--------|--|-----------|--------------------------|----|---|--------------------------|
| | | 1.1.1.101 | Verte Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.101 | Saintonge | 1 | 1 | Contenant |
| 14B15 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 10 | 1 | Terrine |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| 14B16 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 5 | 1 | Terrine |
| 14B100 | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Pichet |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Contenant tronconique |
| | | 1.1.1.11 | TCG chamois gl. Verte | 1 | 1 | Jatte |